

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE MONTESQUIEU.

TOME SIXIÈME.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE MONTESQUIEU.

ŒUVRES DIVERSES.—TOM. II.

A PARIS,

CHEZ J.-B. GARNERY, LIBRAIRE,
RUE DU POT-DE-FER, N° 14.

1823.



DISCOURS

PRONONCÉ

A LA RENTRÉE DU PARLEMENT DE BORDEAUX,

Le jour de la Saint-Martin 1725.

QUE celui d'entre nous qui aura rendu les lois esclaves de l'iniquité de ses jugements périsse sur l'heure! Qu'il trouve en tout lieu la présence d'un Dieu vengeur, et les puissances célestes irritées! Qu'un feu sorte de dessous terre et dévore sa maison! Que sa postérité soit à jamais humiliée! Qu'il cherche son pain et ne le trouve pas! Qu'il soit un exemple affreux de la justice du ciel, comme il en a été un de l'injustice de la terre!

C'est à peu près ainsi, Messieurs, que parloit un grand empereur, et ces paroles si tristes, si terribles, sont pour vous pleines de consolation. Vous pouvez tous dire en ce moment à ce peuple assemblé, avec la confiance d'un juge d'Israël. *Si j'ai commis quelque injustice, si j'ai opprimé quelqu'un de vous, si j'ai reçu des présents de quel-*

qu'un d'entre vous, qu'il élève la voix, qu'il parle contre moi aux yeux du Seigneur : LOQUIMINI DE ME CORAM DOMINO, ET CONTEMNAM ILLUD HODIÈ.

Je ne parlerai donc point de ces grandes corruptions qui, dans tous les temps, ont été le présage du changement ou de la chute des états; de ces injustices de dessein formé; de ces méchancetés de systèmes, de ces vies toutes marquées de crimes, où des jours d'iniquités ont toujours suivi des jours d'iniquités; de ces magistratures exercées au milieu des reproches, des pleurs, des murmures et des craintes de tous les citoyens : contre des juges pareils, contre des hommes si funestes, il faudroit un tonnerre; la honte et les reproches ne sont rien.

Ainsi, supposant dans un magistrat sa vertu essentielle, qui est la justice, qualité sans laquelle il n'est qu'un monstre dans la société, et avec laquelle il peut être un très-mauvais citoyen, je ne parlerai que des accessoires qui peuvent faire que cette justice adondera plus ou moins. Il faut qu'elle soit éclairée; il faut qu'elle soit prompte, qu'elle ne soit point austère, et enfin qu'elle soit universelle.

Dans l'origine de notre monarchie, nos pères, pauvres, et plutôt pasteurs que laboureurs, soldats plutôt que citoyens, avoient peu d'intérêts à régler; quelques lois sur le partage du butin, sur la pâture ou le larcin des bestiaux, régloient tout dans la république : tout le monde étoit bon pour être magistrat chez un peuple qui, dans ses mœurs, suivoit la simplicité de la nature, et à qui son ignorance et sa grossièreté fournissoient des moyens aussi faciles qu'injustes de terminer les différents, comme le sort, les épreuves par l'eau, par le feu, les combats singuliers, etc.

Mais depuis que nous avons quitté nos mœurs sauvages; depuis que, vainqueurs des Gaulois et des Romains, nous avons pris leur police; que le code militaire a cédé au code civil; depuis surtout que les lois des fiefs n'ont plus été les seules lois de la noblesse, le seul code de l'état, et que, par ce dernier changement, le commerce et le labourage ont été encouragés; que les richesses des particuliers et leur avarice se sont accrues; qu'on a eu à démêler de grands intérêts, et des intérêts presque toujours cachés; que la bonne foi ne s'est réservé que quelques af-

faires de peu d'importance, tandis que l'artifice et la fraude se sont retirés dans les contrats, nos codes se sont augmentés : il a fallu joindre les lois étrangères aux nationales ; le respect pour la religion y a mêlé les canoniques ; et les magistratures n'ont plus été le partage que des citoyens les plus éclairés.

Les juges se sont toujours trouvés au milieu des piéges et des surprises, et la vérité a laissé dans leur esprit les mêmes méfiances que l'erreur.

L'obscurité du fond a fait naître la forme. Les fourbes, qui ont espéré de pouvoir cacher leur malice, s'en sont fait une espèce d'art : des professions entières se sont établies, les unes pour obscurcir, les autres pour allonger les affaires ; et le juge a eu moins de peine à se défendre de la mauvaise foi du plaideur que de l'artifice de celui à qui il confioit ses intérêts.

Pour lors, il n'a plus suffi que le magistrat examinât la pureté de ses intentions ; ce n'a plus été assez qu'il pût dire à Dieu : *Proba me, Deus, et scito cor meum ;* il a fallu qu'il examinât son esprit, ses connoissances et ses talents ; il a fallu qu'il se rendît compte de ses études, qu'il portât toute sa vie le

poids d'une application sans relâche; et qu'il vît si cette application pouvoit donner à son esprit la mesure de connoissances et le degré de lumière que son état exigeoit.

On lit, dans les relations de certains voyageurs, qu'il y a des mines où les travailleurs ne voient jamais le jour. Ils sont une image bien naturelle de ces gens dont l'esprit, appesanti sous les organes, n'est capable de recevoir aucun degré de clairvoyance. Une pareille incapacité exige d'un homme juste qu'il se retire de la magistrature; une moindre incapacité exige d'un homme juste qu'il la surmonte par des sueurs et par des veilles.

Il faut encore que la justice soit prompte. Souvent l'injustice n'est pas dans le jugement, elle est dans les délais; souvent l'examen a fait plus de tort qu'une décision contraire. Dans la constitution présente, c'est un état que d'être plaideur; on porte ce titre jusqu'à son dernier âge: il va à la postérité; il passe, de neveux en neveux, jusqu'à la fin d'une malheureuse famille.

La pauvreté semble toujours attachée à ce titre si triste. La justice la plus exacte ne sauve jamais que d'une partie des malheurs; et tel est l'état des choses, que les formali-

tés introduites pour conserver l'ordre public sont aujourd'hui le fléau des particuliers. L'industrie du palais est devenue une source de fortune, comme le commerce et le labourage; la maltôte a trouvé à s'y repaître, et à disputer à la chicane la ruine d'un malheureux plaideur.

Autrefois les gens de bien menoient devant les tribunaux les hommes injustes: aujourd'hui ce sont les hommes injustes qui y traduisent les gens de bien. Le dépositaire a osé nier le dépôt, parce qu'il a espéré que la bonne foi craintive se lasseroit bientôt de le demander en justice; et le ravisseur a fait connoître à celui qu'il opprimoit qu'il n'étoit point de sa prudence de continuer à lui demander raison de ses violences.

On a vu (ô siècle malheureux!) des hommes iniques menacer de la justice ceux à qui ils enlevoient leurs biens, et apporter pour raison de leurs vexations la longueur du temps, et la ruine inévitable à ceux qui voudroient les faire cesser. Mais, quand l'état de ceux qui plaident ne seroit point ruineux, il suffiroit qu'il fût incertain pour nous engager à le faire finir. Leur condition est toujours malheureuse, parce qu'il leur manque

quelque sûreté du côté de leurs biens, de leur fortune et de leur vie.

Cette même considération doit inspirer à un magistrat juste une grande affabilité, puisqu'il a toujours affaire à des gens malheureux. Il faut que le peuple soit toujours présent à ses inquiétudes, semblable à ces bornes que les voyageurs trouvent dans les grands chemins, sur lesquelles ils reposent leur fardeau. Cependant on a vu des juges qui, refusant à leurs parties tous les égards, pour conserver, disoient-ils, la neutralité, tomboient dans une rudesse qui les en faisoit plus sûrement sortir.

Mais qui est-ce qui a jamais pu dire, si l'on en excepte les stoïciens, que cette affection générale pour le genre humain, qui est la vertu de l'homme considéré en lui-même, soit une vertu étrangère au caractère de juge? Si c'est la puissance qui doit endurcir le cœur, voyez comme l'autorité paternelle endurcit les cœurs des pères, et réglez votre magistrature sur la première de toutes les magistratures.

Mais, indépendamment de l'humanité, la bienséance et l'affabilité, chez un peuple poli, deviennent une partie de la justice; et

un juge qui en manque pour ses clients commence dès lors à ne plus rendre à chacun ce qui lui appartient. Ainsi, dans nos mœurs, il faut qu'un juge se conduise envers ses parties de manière qu'il leur paroisse bien plutôt réservé que grave, et qu'il leur fasse voir la probité de Caton sans leur en montrer la rudesse et l'austérité.

J'avoue qu'il y a des occasions où il n'est point d'âme bienfaisante qui ne se sente indignée. L'usage qui a introduit les sollicitations semble avoir été fait pour éprouver la patience des juges qui ont du courage et de la probité. Telle est la corruption du cœur des hommes, qu'il semble que la conduite générale soit de la supposer toujours dans le cœur des autres.

O vous qui employez pour nous séduire tout ce que vous pouvez vous imaginer de plus inévitable; qui, pour nous mieux gagner, cherchez toutes nos foiblesses; qui mettez en œuvre la flatterie, les bassesses, le crédit des grands, le charme de nos amis, l'ascendant d'une épouse chérie, quelquefois même un empire que vous croyez plus fort; qui, choisissant toutes nos passions, faites attaquer notre cœur par l'endroit le moins dé-

fendu; puissiez-vous à jamais manquer tous vos desseins, et n'obtenir que de la confusion dans vos entreprises! Nous n'aurons à vous faire les reproches que Dieu fait aux pécheurs dans les livres saints, *Vous m'avez fait servir à vos iniquités* : nous résisterons à vos sollicitations les plus hardies, et nous vous ferons sentir la corruption de votre cœur et la droiture du nôtre.

Il faut que la justice soit universelle. Un juge ne doit pas être comme l'ancien Caton, qui fut le plus juste sur son tribunal, et non dans sa famille. La justice doit être en nous une conduite générale. Soyons justes dans tous les lieux, justes à tous égards, envers toutes personnes, en toutes occasions.

Ceux qui ne sont justes que dans les cas où leur profession l'exige, qui prétendent être équitables dans les affaires des autres lorsqu'ils ne sont pas incorruptibles dans ce qui les touche eux-mêmes, qui n'ont point mis l'équité dans les plus petits événements de leur vie, courent risque de perdre bientôt cette justice même qu'ils rendent sur le tribunal. Des juges de cette espèce ressemblent à ces monstrueuses divinités que la Fable avoit inventées, qui mettoient bien quelque

ordre dans l'univers; mais qui, chargées de crimes et d'imperfections, troubloient elles-mêmes leurs lois, et faisoient rentrer le monde dans tous les déréglements qu'elles en avoient bannis.

Que le rôle de l'homme privé ne fasse donc point de tort à celui de l'homme public : car dans quel trouble d'esprit un juge ne jette-t-il point les parties, lorsqu'elles lui voient les mêmes passions que celles qu'il corrige, et qu'elles trouvent sa conduite répréhensible comme celle qui a fait naître leurs plaintes ! « S'il aimoit la justice, di-« soient-elles, la refuseroit-il aux personnes « qui lui sont unies par des liens si doux, si « forts, si sacrés; à qui il doit tenir par tant « de motifs d'estime, d'amour, de reconnois-« sance, et qui peut-être ont mis tout leur « bonheur entre ses mains? »

Les jugements que nous rendons sur le tribunal peuvent rarement décider de notre probité : c'est dans les affaires qui nous intéressent particulièrement que notre cœur se développe et se fait connoître; c'est là-dessus que le peuple nous juge; c'est là-dessus qu'il nous craint ou qu'il espère de nous. Si notre conduite est condamnée, si elle est

soupçonnée, nous devenons soumis à une espèce de récusation publique; et le droit de juger que nous exerçons est mis, par ceux qui sont obligés de le souffrir, au rang de leurs calamités.

Il est temps, Messieurs, de vous parler de ce jeune prince, héritier de la justice de ses ancêtres comme de leur couronne. L'histoire ne connoît point de roi qui, dans l'âge mûr et dans la force de son gouvernement, ait eu des jours si précieux à l'Europe, que ceux de l'enfance de ce monarque. Le ciel avoit attaché au cours de sa vie innocente de si grandes destinées, qu'il sembloit être le pupille et le roi de toutes les nations. Les hommes des climats les plus reculés regardoient ses jours comme leurs propres jours. Dans les jalousies des intérêts divers, tous les peuples vivoient dans une crainte commune. Nous ses fidèles sujets, nous Français, à qui on donne l'éloge d'aimer uniquement notre roi, à peine avions-nous en ce point l'avantage sur les nations alliées, sur les nations rivales, sur les nations ennemies. Un tel présent du ciel, si grand par ce qui s'est passé, si grand dans le temps présent, nous

est encore pour l'avenir une illustre promesse. Né pour la félicité du genre humain, n'y auroit-il que ses sujets qu'il ne rendroit pas heureux ? Il ne sera point comme le soleil, qui donne la vie à tout ce qui est loin de lui, et qui brûle de tout ce qui l'approche.

Nous venons de voir une grande princesse [1] sortir du deuil dont elle étoit environnée. Elle a paru, et les peuples divers, dans ces sortes d'événements, uniquement attentifs à leurs intérêts, n'ont regardé que les vertus et les agréments que le ciel a répandus sur elle. Le jeune monarque s'est incliné sur son cœur; la vertu nous est garante pour l'avenir de ce tendre amour que les charmes et les grâces ont fait naître.

Soyez, grand roi, le plus heureux des rois. Nous qui vous aimons, bénissons le ciel de ce qu'il a commencé le bonheur de la monarchie par celui de la famille royale. Quelque grande que soit la félicité dont vous jouissez, vous n'avez rien que ce que vos peuples ont mille fois désiré pour vous: nous implorions tous les jours le ciel; il

---

[1] Ce discours fut prononcé dans le temps du mariage du roi.

nous a tout accordé : mais nous l'implorons encore. Puisse votre jeunesse être citée à tous les rois qui viendront après vous! Puissiez-vous, dans un âge plus mûr, n'y trouver rien à reprendre, et, dans les grands engagements où vous entrez, toujours bien sentir ce que doit à l'univers le premier des mortels! Puissiez-vous toujours cultiver, dans la paix, des vertus qui ne sont pas moins royales que les vertus militaires, et n'oublier jamais que le ciel, en vous faisant naître, a déjà fait toute votre grandeur, et que, comme l'immense Océan, vous n'avez rien à acquérir!

Que le prince en qui vous avez mis votre principale confiance, qui ne trouve votre gloire que là où il voit votre justice; ce prince inflexible comme les lois mêmes, qui décerne toujours ce qu'il a résolu une fois, ce prince qui aime les règles et ne connoît pas les exceptions, qui se suit toujours lui-même, qui voit la fin comme le commencement des projets, et qui sait réduire les courtisans aux demandes justes, distinguer leurs services de leurs assiduités, et leur apprendre qu'ils ne sont pas plus à vous qu'à vos autres sujets, puisse être long-temps

auprès de votre trône, et y partager avec vous les peines de la monarchie!

Avocats, la cour connoît votre intégrité, et elle a du plaisir de pouvoir vous le dire. Les plaintes contre votre honneur n'ont point encore monté jusqu'à elle. Sachez pourtant qu'il ne suffit pas que votre ministère soit désintéressé pour être pur. Vous avez du zèle pour vos parties, et nous le louons; mais ce zèle devient criminel lorsqu'il vous fait oublier ce que vous devez à vos adversaires. Je sais bien que la loi d'une juste défense vous oblige souvent de révéler des choses que la honte avoit ensevélies; mais c'est un mal que nous ne tolérons que lorsqu'il est absolument nécessaire. Apprenez de nous cette maxime, et souvenez-vous-en toujours: *Ne dites jamais la vérité aux dépens de votre vertu.*

Quel triste talent que celui de savoir déchirer les hommes! Les saillies de certains esprits sont peut-être les plus grandes épines de notre ministère; et, bien loin que ce qui fait rire le peuple puisse mériter nos applaudissements, nous pleurons toujours sur les infortunés qu'on déshonore.

Quoi! la honte suivra tous ceux qui approchent de ce sacré tribunal! Hélas! craint-on que les grâces de la justice ne soient trop pures? Que peut-on faire de pis pour les parties? On les fait gémir sur leurs succès même, et on leur rend, pour me servir des termes de l'Ecriture, *les fruits de la justice amers comme de l'absinthe.*

Eh! de bonne foi, que voulez-vous que nous répondions, quand on viendra nous dire : « Nous sommes venus devant vous, « et on nous y a couverts de confusion et « d'ignominie; vous avez vu nos plaies, et « vous n'avez pas voulu y mettre d'huile; « vous vouliez réparer les outrages qu'on « nous a faits loin de vous, et on nous en a « fait sous vos yeux de plus réels; et vous « n'avez rien dit : vous que, sur le tribunal « où vous étiez nous regardions comme les « dieux de la terre, *vous avez été muets « comme des statues de bois et de pierre.* « Vous dites que vous nous conservez nos « biens : eh! notre honneur nous est mille « fois plus cher que nos biens. Vous dites « que vous mettez en sûreté notre vie : ah! « notre honneur nous est bien d'un autre « prix que notre vie. Si vous n'avez pas la

« force d'arrêter les saillies d'un orateur « emporté, indiquez-nous du moins quel-« que tribunal plus juste que le vôtre. Que « savons-nous si vous n'avez pas partagé le « barbare plaisir que l'on vient de donner à « nos parties, si vous n'avez pas joui de no-« tre désespoir, et si ce que nous vous re-« prochons comme une foiblesse, nous ne « devons pas plutôt vous le reprocher « comme un crime? »

Avocats, nous n'aurions jamais la force de soutenir de si cruels reproches, et il ne seroit jamais dit que vous auriez été plus prompts à manquer aux premiers devoirs que nous à vous les faire connoître.

Procureurs, vous devez trembler tous les jours de votre vie sur votre ministère. Que dis-je? vous devez nous faire trembler nous-mêmes. Vous pouvez à tous moments nous fermer les yeux sur la vérité, nous les ouvrir sur des lueurs et des apparences. Vous pouvez nous lier les mains, éluder les dispositions les plus justes et en abuser; présenter sans cesse à vos parties la justice, et ne leur faire embrasser que son ombre; leur faire espérer la fin, et la reculer toujours; les faire

marcher dans un dédale d'erreurs. Pour lors, d'autant plus dangereux, que vous seriez plus habiles, vous feriez verser sur nous-mêmes une partie de la haine. Ce qu'il y auroit de plus triste dans votre profession, vous le répandriez sur la nôtre, et nous deviendrions bientôt les plus grands criminels après les premiers coupables. Mais que n'ennoblissez-vous votre profession par la vertu qui les orne toutes? Que nous serions charmés de vous voir travailler à devenir plus justes que nous ne le sommes! Avec quel plaisir vous pardonnerions-nous cette émulation! et combien nos dignités nous paroîtroient-elles viles auprès d'une vertu qui vous seroit chère!

Lorsque plusieurs de vous ont mérité l'estime de la cour, nous nous sommes réjouis des suffrages que nous leur avons donnés: il nous sembloit que nous allions marcher dans des sentiers plus sûrs; nous nous imaginions nous-mêmes avoir acquis un nouveau degré de justice.

Nous n'aurons point, disions-nous, à nous défendre de leurs artifices; ils vont concourir avec nous à *l'œuvre du jour*, et peut-être verrons-nous le temps où le peuple sera délivré de tout fardeau. Procureurs, vos

devoirs touchent de si près les nôtres, que nous, qui sommes préposés pour vous reprendre, nous vous conjurons de les observer. Nous ne vous parlons point en juges; nous oublions que nous sommes vos magistrats : nous vous prions de nous laisser notre probité, de ne nous point ôter le respect des peuples, et de ne nous point empêcher d'en être les pères.

DISCOURS

DE RÉCEPTION

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE BORDEAUX,

Prononcé le premier mai 1716.

Les sages de l'antiquité recevoient leurs disciples sans examen et sans choix : ils croyoient que la sagesse devoit être commune à tous les hommes, comme la raison, et que, pour être philosophe, c'étoit assez d'avoir du goût pour la philosophie.

Je me trouve parmi vous, Messieurs, moi qui n'ai rien qui puisse m'en approcher que quelque attachement pour l'étude, et quelque goût pour les belles-lettres. S'il suffisoit, pour obtenir cette faveur, d'en connoître parfaitement le prix, et d'avoir pour vous de l'estime et de l'admiration, je pourrois me flatter d'en être digne, et je me comparerois à ce Troyen qui mérita la protection d'une déesse seulement parce qu'il la trouva belle.

Oui, Messieurs, je regarde votre acadé-

mie comme l'ornement de nos provinces; je regarde son établissement comme ces naissances heureuses où les intelligences du ciel président toujours.

On avoit vu jusqu'ici les sciences non pas negligées, mais méprisées, le goût entièrement corrompu, les belles-lettres ensevelies dans l'obscurité, et les muses étrangères dans la patrie des Paulin et des Ausone.

Nous nous trompions de croire que nous fussions connus chez nos voisins par la vivacité de notre esprit; ce n'étoit sans doute que par la barbarie de notre langage.

Oui, Messieurs, il a été un temps où ceux qui s'attachoient à l'étude étoient regardés comme des gens singuliers, qui n'étoient point faits comme les autres hommes. Il a été un temps où il y avoit du ridicule et de l'affectation à se dégager des préjugés du peuple, et où chacun regardoit son aveuglement comme une maladie qui lui étoit chère, et dont il étoit dangereux de guérir.

Dans un temps si critique pour les savants, on n'étoit point impunément plus éclairé que les autres : si quelqu'un entreprenoit de sortir de cette sphère étroite qui borne les connoissances des hommes, une

infinité d'insectes qui s'élevoient aussitôt formoit un nuage pour l'obscurcir; ceux même qui l'estimoient en secret se révoltoient en public, et ne pouvoient lui pardonner l'affront qu'il leur faisoit de ne pas leur ressembler.

Il n'appartenoit qu'à vous de faire cesser ce règne, ou plutôt cette tyrannie de l'ignorance : vous l'avez fait, Messieurs; cette terre où nous vivons n'est plus si aride, les lauriers y croissent heureusement; on en vient cueillir de toutes parts; les savans de tous les pays vous demandent des couronnes.

Manibus date lilia plenis.

C'est assez pour vous que cette académie vous doive et sa naissance et ses progrès; je la regarde moins comme une compagnie qui doit perfectionner les sciences que comme un grand trophée élevé à votre gloire : il me semble que j'entends dire à chacun de vous ces paroles du poëte lyrique :

Exegi monumentum ære perennius.

Nous avons été animés à cette grande entreprise par cet illustre protecteur dont le

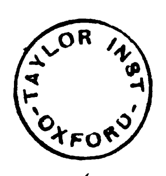
puissant génie veille sur nous. Nous l'avons vu quitter les délices de la cour, et faire sentir sa présence jusqu'au fond de nos provinces. C'est ainsi que la Fable nous représente ces dieux bienfaisants qui, du séjour du ciel, descendoient sur la terre pour polir des peuples sauvages, et faire fleurir parmi eux les sciences et les arts.

Oserai-je vous dire, Messieurs, ce que la modestie m'a fait taire jusqu'ici? Quand je vis votre académie naissante s'élever si heureusement, je sentis une joie secrète; et, soit qu'un instinct flatteur semblât me présager ce qui m'arrive aujourd'hui, soit qu'un sentiment d'amour-propre me le fît espérer, je regardai toujours les lettres de votre établissement comme des titres de ma famille.

Lié avec plusieurs d'entre vous par les charmes de l'amitié, j'espérai qu'un jour je pourrois entrer avec eux dans un nouvel engagement, et leur être uni par le commerce des lettres, puisque je l'étois déjà par le lien le plus fort qui fût parmi les hommes. Et si ce que dit un des plus enjoués de nos poëtes n'est point un paradoxe, qu'il faut avoir du génie pour être honnête homme, ne pouvois-je pas croire que le cœur qu'ils

avoient reçu leur seroit un garant de mon esprit?

J'éprouve aujourd'hui, Messieurs, que je ne m'étois point trop flatté; et, soit que vous m'ayez fait justice, soit que j'aie séduit mes juges, je suis également content de moi-même : le public va s'aveugler sur votre choix; il ne regardera plus sur ma tête que les mains savantes qui me couronnent.



DISCOURS

PRONONCÉ

A LA RENTRÉE DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX,

Le 15 novembre 1717.

Ceux qui ne sont pas instruits de nos obligations et de nos devoirs, regardent nos exercices comme des amusements que nous nous procurons, et se font une idée riante de nos peines mêmes et de nos travaux.

Ils croient que nous ne prenons de la philosophie que ce qu'elle a d'agréable; que nous laissons les épines pour ne cueillir que les fleurs; que nous ne cultivons notre esprit que pour le mieux faire servir aux délices du cœur; qu'exempts, à la vérité, des passions vives qui ébranlent trop l'âme, nous nous livrons à un autre qui nous en dédommage, et qui n'est pas moins délicieuse, quoiqu'elle ne soit point sensuelle.

Mais il s'en faut bien que nous soyons dans une situation si heureuse : les sciences les plus abstraites sont l'objet de l'académie;

elle embrasse cet infini qui se rencontre partout dans la physique et l'astronomie; elle s'attache à l'intelligence des courbes, réservées jusqu'ici à la suprême intelligence; elle entre dans le dédale de l'anatomie et les mystères de la chimie; elle réforme les erreurs de la médecine, cette parque cruelle qui tranche tant de jours, cette science en même temps si étendue et si bornée; on y attaque enfin la vérité par l'endroit le plus fort, et on la cherche dans les ténèbres les plus épaisses où elle puisse se retirer.

Aussi, Messieurs, si l'on n'étoit animé d'un beau zèle pour l'honneur et la perfection des sciences, il n'y a personne parmi nous qui ne regardât le titre d'académicien comme un titre onéreux, et ces sciences mêmes auxquelles nous nous appliquons, comme un moyen plus propre à nous tourmenter qu'à nous instruire. Un travail souvent inutile; des systèmes presque aussitôt renversés qu'établis; le désespoir de trouver ses espérances trompées; une lassitude continuelle à courir après une vérité qui fuit; cette émulation qui exerce, et ne règne pas avec moins d'empire sur les âmes des philosophes que la basse jalousie sur les âmes vul-

gaires; ces longues méditations où l'âme se replie sur elle-même, et s'enchaîne sur un objet; ces nuits passées dans les veilles, les jours qui leur succèdent dans les sueurs : vous reconnoissez là, Messieurs, la vie des gens de lettres.

Non, il ne faut pas croire que la place que nous occupons soit un lieu de tranquillité; nous n'acquérons par nos travaux que le droit de travailler davantage. Il n'y a que les dieux qui aient le privilége de se reposer sur le Parnasse : les mortels n'y sont jamais fixes et tranquilles; et, s'ils ne montent pas, ils descendent toujours.

Quelques anciens nous disent qu'Hercule n'étoit point un conquérant, mais un sage qui avoit purgé la philosophie des préjugés, ces véritables monstres de l'esprit : ses travaux étonnèrent la postérité, qui les compara à ceux des héros les plus infatigables.

Il semble que la Fable nous représentoit la vérité sous le symbole de ce Protée qui se cachoit sous mille figures et sous mille apparences trompeuses [1].

---

[1] *Omnia transformat sese in miracula rerum,*
Ignemque, horribilemque feram, fluviumque liquentem.

Il faut la chercher dans l'obscurité même dont elle se couvre, il faut la prendre, il faut l'embrasser, il faut la saisir [1].

Mais, Messieurs, qu'il y a de difficultés dans cette recherche! car enfin ce n'est pas assez pour nous de donner une vérité, il faut qu'elle soit nouvelle : nous faisons peu de cas de ces fleurs que le temps a fânées; nous mépriserions parmi nous un Patrocle qui viendroit se couvrir des armes d'Achille; nous rougirions de redire toujours ce que tant d'autres auroient dit avant nous, comme ces vains échos que l'on entend dans les campagnes ; nous aurions honte de porter à l'académie les observations des autres, semblables à ces fleuves qui portent à la mer tant d'eaux qui ne viennent pas de leurs sources. Cependant les découvertes sont devenues bien rares; il semble qu'il y ait une espèce d'épuisement et dans les observations et dans les observateurs. On diroit que la nature a fait comme ces vierges qui conservent long-temps ce qu'elles ont de plus précieux, et se laissent ravir en un moment ce

[1] *Sed quantò ille magis formas se vertet in omnes,*
Tantò, nate, magis contende tenacia vincla.

même trésor qu'elles ont conservé avec tant de soin et défendu avec tant de constance : après s'être cachée pendant tant d'années, elle se montra tout à coup dans le siècle passé ; moment bien favorable pour les savants d'alors, qui virent ce que personne avant eux n'avoit vu. On fit dans ce siècle tant de découvertes, qu'on peut le regarder non-seulement comme le plus florissant, mais encore comme le premier âge de la philosophie, qui, dans les siècles précédents, n'étoit pas même dans son enfance : c'est alors qu'on mit au jour ces systèmes, qu'on développa ces principes, qu'on découvrit ces méthodes si fécondes et si générales. Nous ne travaillons plus que d'après ces grands philosophes ; il semble que les découvertes d'à présent ne soient qu'un hommage que nous leur rendons, et un humble aveu que nous tenons tout d'eux : nous sommes presque réduits à pleurer, comme Alexandre, de ce que nos pères ont tout fait, et n'ont rien laissé à notre gloire.

C'est ainsi que ceux qui découvrirent un nouveau monde dans le siècle passé s'emparèrent des mines et des richesses qui y étoient conservées depuis si long-temps, et ne lais-

sèrent à leurs successeurs que des forêts à découvrir et des sauvages à reconnoître.

Cependant, Messieurs, ne perdons point courage : que savons-nous ce qui nous est réservé? peut-être y a-t-il encore mille secrets cachés : quand les géographes sont parvenus au terme de leurs connoissances, ils placent dans leurs cartes des mers immenses et des climats sauvages; mais peut-être que dans ces mers et dans ces climats il y a encore plus de richesses que nous n'en avons.

Qu'on se défasse surtout de ce préjugé, que la province n'est point en état de perfectionner les sciences, et que ce n'est que dans les capitales que les académies peuvent fleurir. Ce n'est pas du moins l'idée que nous en ont donnée les poëtes, qui semblent n'avoir placé les muses dans les lieux écartés et le silence des bois que pour nous faire sentir que ces divinités tranquilles se plaisent rarement dans le bruit et le tumulte de la capitale d'un grand empire.

Ces grands hommes dont on veut nous empêcher de suivre les traces, ont-ils d'autres yeux que nous [1] ? ont-ils d'autres terres

---

[1] *Centum luminibus cinctum caput*

à considérer [1] ? sont-ils dans des contrées plus heureuses [2] ? ont-ils une lumière particulière pour les éclairer [3] ? la mer auroit-elle moins d'abîmes pour eux [4] ? la nature enfin est-elle leur mère et notre marâtre pour se dérober plutôt à nos recherches qu'aux leurs? Nous avons été souvent lassés par les difficultés [5] ; mais ce sont les difficultés mêmes qui doivent nous encourager. Nous devons être animés par l'exemple du protecteur qui préside ici : nous en aurons bientôt un plus grand à suivre ; notre jeune monarque favorise les muses, et elles auront soin de sa gloire.

---

1 . . . . *Terras alio sub sole jacentes.*

2 . . . . *Locos lætos, et amœna vireta.*
Fortunatorum nemorum, sedesque beatas.

3 . . . . *Solemque suum, sua sidera, nôrunt.*

4 *Nùm mare pacatum, nùm ventus amicior esset?*

5 *Sæpè fugam Danai Trojâ cupiêre relictâ*
Moliri.

DISCOURS
SUR LA CAUSE DE L'ÉCHO,

Prononcé le premier mai 1718.

Le jour de la naissance d'Auguste, il naquit un laurier dans le palais, des branches duquel on couronnoit ceux qui avoient mérité l'honneur du triomphe.

Il est né, Messieurs, des lauriers avec cette académie, et elle s'en sert pour faire des couronnes aux savants qui ont triomphé des savants. Il n'est point de climat si reculé d'où l'on ne brigue ses suffrages : dépositaire de la réputation, dispensatrice de la gloire, elle trouve du plaisir à consoler les philosophes de leurs veilles, et à les venger, pour ainsi dire, de l'injustice de leur siècle et de la jalousie des petits esprits.

Les dieux de la Fable dispensoient différemment leurs faveurs aux mortels : ils accordoient aux âmes vulgaires une longue vie, des plaisirs, des richesses; les pluies et les rosées étoient les récompenses des enfants de la terre : mais aux âmes plus grandes

et plus belles ils réservoient la gloire, comme le seul présent digne d'elles.

C'est pour cette gloire que tant de beaux génies ont travaillé, et c'est pour vaincre, et vaincre par l'esprit, cette partie de nous-mêmes la plus céleste et la plus divine.

Qu'un triomphe si personnel a de quoi flatter ! On a vu de grands hommes, uniquement touchés des succès qu'ils devoient à leurs vertus, regarder comme étrangères toutes les faveurs de la fortune. On en a vu, tout couverts des lauriers de Mars, jaloux de ceux d'Apollon, disputer la gloire d'un poëte et d'un orateur.

Tantus amor laudum, tantæ est victoria curæ !

Lorsque ce grand cardinal à qui une illustre académie doit son institution eut vu l'autorité royale affermie, les ennemis de la France consternés, et les sujets du roi rentrés dans l'obéissance, qui n'eût pensé que ce grand homme étoit content de lui-même? Non : pendant qu'il étoit au plus haut point de sa fortune, il y avoit dans Paris, au fond d'un cabinet obscur, un rival secret de sa gloire; il trouva dans Corneille un nouveau rebelle qu'il ne put soumettre. C'étoit assez

qu'il eût à soutenir la supériorité d'un autre génie; et il n'en fallut pas davantage pour lui faire perdre le goût d'un grand ministère, qui devoit faire l'admiration des siècles à venir.

Quelle doit donc être la satisfaction de celui qui, vainqueur de tous ses rivaux, se trouve aujourd'hui couronné par vos mains!

Le sujet proposé étoit plus difficile à traiter qu'il ne paroît d'abord : c'est en vain qu'on prétendroit réussir dans l'explication de l'écho, c'est-à-dire, du son réfléchi, si l'on n'a une parfaite connoissance du son direct; c'est encore en vain que l'on iroit chercher du secours chez les anciens, aussi malheureux sans doute dans leurs hypothèses que les poëtes dans leurs fictions, qui attribuèrent l'effet de l'écho aux malheurs d'une nymphe causeuse, que Junon irritée changea en voix, pour avoir amusé sa jalousie, et, par la longueur de ses contes (artifice de tous les temps), l'avoir empêché de surprendre Jupiter dans les bras de ses maîtresses.

Tous les philosophes conviennent généralement que la cause de l'écho doit être at-

tribuée à la réflexion des sons, ou de cet air qui, frappé par le corps sonore, va ébranler l'organe de l'ouïe; mais, s'ils conviennent en ce point, on peut dire qu'ils ne vont pas long-temps de compagnie, que les détails gâtent tout, et qu'ils s'accordent bien moins dans les choses qu'ils entendent que dans celles qu'ils n'entendent pas.

Et premièrement, si, cherchant la nature du son direct, on leur demande de quelle manière l'air est poussé par le corps sonore, les uns diront que c'est par un mouvement d'ondulation, et ne manqueront pas d'alléguer l'analogie de ces ondes avec celles qui sont produites dans l'eau par une pierre qu'on y jette; mais les autres, à qui cette comparaison paroît suspecte, commenceront dès ce moment à faire secte à part; et on les feroit plutôt renoncer au titre de philosophe que de leur faire passer l'existence de ces ondes dans un corps fluide tel que l'air, qui ne fait point, comme l'eau, une surface plane et étendue sur un fond; sans compter que, dans ce système, on devroit, disent-ils, entendre plusieurs fois le même coup de cloche, puisque la même impression forme plusieurs cercles et plusieurs ondulations.

Ils aiment donc mieux admettre des rayons directs qui vont sans se détourner de la bouche de celui qui parle à l'oreille de celui qui entend; il suffit que l'air soit pressé par le ressort du corps sonore pour que cette action se communique.

Que si, considérant le son par rapport à la vitesse, on demande à tous ces philosophes pourquoi il va toujours également vite, soit qu'il soit grand, soit qu'il soit foible, et pourquoi un canon qui est à cent soixante et onze toises de nous, demeurant une seconde à se faire entendre, tout autre bruit, quelque foible qu'il soit, ne va pas moins vite; on trouvera le moyen de se faire respecter, et on les obligera, ou à avouer qu'ils en ignorent la raison, ou du moins on les réduira à rentrer dans de grands raisonnements, ce qui est précisément la même chose.

Que si l'on entre plus avant en matière, et qu'on vienne à les interroger sur la cause de l'écho, le vulgaire répondra d'abord que la réflexion suffit, et on verra d'un autre côté un seul homme qui répond qu'elle ne suffit pas. Peut-être goûtera-t-on ses raisons,

surtout si on peut se défaire de ce préjugé, *un contre tous*.

Or, de ceux qui n'admettent que la réflexion seule, les uns diront que toutes sortes de réflexions produisent des échos, et en admettront autant que de sons réfléchis. Les murailles d'une chambre, disent-ils, feroient entendre un écho, si elles n'étoient trop proches de nous, et ne nous envoyoient le son réfléchi dans le même instant que notre oreille est frappée par le son direct. Selon eux, tout est rempli d'échos : *Jovis omnia plena*. Vous diriez que, comme Héraclite, ils admettent un concert et une harmonie dans l'univers, qu'une longue habitude nous dérobe ; d'autant mieux que, la réflexion étant souvent dirigée vers des lieux différents de celui où se produit le son, parce qu'elle se fait toujours par un angle égal à celui d'incidence, il arrive souvent que l'écho ne rend point les sons à celui qui les envoie : cette nymphe ne répond pas toujours à celui qui lui parle ; il y a des occasions où sa voix est méconnue de ceux même qui l'entendent ; ce qui pourroit peut-être servir à faire cesser bien du merveil-

leux, et à rendre raison de ces voix entendues en l'air, que Rome, cette ville des sept montagnes, mettoit si souvent au nombre des prodiges [1].

Mais les autres, qui ne croient pas la nature si libérale, veulent des lieux et des situations particulières; ce qui fait qu'ils varient infiniment et dans la disposition de ces lieux, et dans la manière dont se font les réflexions à cet égard.

Avec tout ceci on n'est pas fort avancé dans la connoissance de la cause de l'écho. Mais enfin un philosophe est venu, qui, ayant étudié la nature dans sa simplicité, a été plus loin que les autres : les découvertes

---

[1] *Visi etiam audire vocem ingentem ex summi cacuminis luco.* (Tit. Liv. *Hist.* Lib. I, Cap. XXXI.)

Spreta vox de cœlo emissa. (Ibidem, Lib. VI, Caput XXXII.)

Templo sospitæ Junonis nocte ingentem strepitum exortum. (Ibidem, Lib. XXXI, Cap. XII.)

Silentio proximæ noctis ex sylvâ Arsiâ ingentem editam vocem. (Ibidem, Lib. II, Cap. VII.)

Cantusque feruntur
Auditi, sanctis et verba minacia lucis.

(Ovid. *Metam.* Lib. XV, v. 792.)

4

admirables de nos jours sur la dioptrique et la catoptrique ont été comme le fil d'Ariane qui l'a conduit dans l'explication de ce phénomène des sons. Chose admirable ! il y a une image des sons, comme il y a une image des objets aperçus : cette image est formée par la réunion des rayons sonores, comme, dans l'optique, l'image est formée par la réunion des rayons visuels. On jugera sans doute, par la lecture qui va se faire, que l'académie n'a pu se refuser à l'auteur de cette découverte, et qu'il mérite de jouir de ses suffrages et de la libéralité du protecteur.

Cependant je ne puis passer ici une difficulté commune à tous les systèmes, et qui, dans la satisfaction où nous étions d'avoir contribué à donner quelque jour à un endroit des plus obscurs de la physique, n'a pas laissé que de nous humilier. On comprend aisément que l'air qui a déjà produit un son, rencontrant un rocher un peu éloigné, est réfléchi vers celui qui parle, et reproduit un nouveau son, ou un écho : mais d'où vient que l'écho répète précisément la même parole, et du même ton qu'elle a été

prononcée? comment n'est-il pas tantôt plus aigu, tantôt plus grave? comment la surface raboteuse des rochers, ou autres corps réfléchissants, ne change-t-elle rien au mouvement que l'air a déjà reçu pour produire le son direct? Je sens la difficulté et plus encore mon impuissance de la résoudre.

DISCOURS

SUR L'USAGE DES GLANDES RENALES,

Prononcé le 25 août 1718.

On a dit ingénieusement que les recherches anatomiques sont une hymne merveilleuse à la louange du Créateur. C'est en vain que le libertin voudroit révoquer en doute une Divinité qu'il craint, il est lui-même la plus forte preuve de son existence; il ne peut faire la moindre attention sur son individu qui ne soit un argument qui l'afflige. *Hæret lateri lethalis arundo.*

La plupart des choses ne paroissent extraordinaires que parce qu'elles ne sont point connues; le merveilleux tombe presque toujours à mesure qu'on s'en approche; on a pitié de soi-même; on a honte d'avoir admiré. Il n'en est pas de même du corps humain : le philosophe s'étonne, et trouve l'immense grandeur de Dieu dans l'action d'un muscle, comme dans le débrouillement du chaos.

Lorsqu'on étudie le corps humain, et

qu'on se rend familières les lois immuables qui s'observent dans ce petit empire; quand on considère ce nombre infini de parties qui travaillent toutes pour le bien commun, ces esprits animaux si impérieux et si obéissants, ces mouvemens si soumis et quelquefois si libres, cette volonté qui commande en reine et obéit en esclave, ces périodes si réglées, cette machine si simple dans son action et si composée dans ses ressorts, cette réparation continuelle de force et de vie, ce merveilleux de la reproduction et de la génération, toujours de nouveaux secours à de nouveaux besoins : quelles grandes idées de sagesse et d'économie !

Dans ce nombre prodigieux de parties, de veines, d'artères, de vaisseaux lymphatiques, de cartilages, de tendons, de muscles, de glandes, on ne sauroit croire qu'il y ait rien d'inutile; tout concourt pour le bien du sujet animé; et, s'il y a quelque partie dont nous ignorions l'usage, nous devons avec une noble inquiétude chercher à le découvrir.

C'est ce qui avoit porté l'académie à choisir pour sujet l'usage des glandes rénales ou capsules atrabilaires, et à encourager les sa-

lant pour la gloire de sa famille, voulut soutenir un système que son père avoit plutôt jeté qu'établi; et, le regardant comme son héritage, il s'attacha à le réparer. Il crut que le sang, sortant des capsules, étoit conduit par la veine émulgente dans les reins. Mais, comme il sort des reins par la même veine, il y a là deux mouvements contraires qui s'entr'empêchent. Bartholin, pressé par la difficulté, soutenoit que le mouvement du sang, venant des reins, pouvoit être facilement surmonté par cette humeur noire et grossière qui coule des capsules. Ces hypothèses, et bien d'autres semblables, ne peuvent être tirées que des tristes débris de l'antiquité, et la saine physique ne les avoue plus.

Un certain Petruccio sembloit avoir aplani toute la difficulté : il dit avoir trouvé des valvules dans la veine des capsules, qui bouchent le passage de la glande dans la veine cave, et souvent du côté de la glande; de manière que la veine doit faire la fonction de l'artère, et l'artère, faisant celle de la veine, porte le sang par l'artère émulgente dans les reins. Il ne manquoit à cette belle découverte qu'un peu de vérité : l'Italien vit

tout seul ces valvules singulières; mille corps aussitôt disséqués furent autant de témoins de son imposture : aussi ne jouit-il pas long-temps des applaudissements, et il ne lui resta pas une seule plume. Après cette chute, la cause des Bartholin parut plus désespérée que jamais : ainsi, les laissant à l'écart, je vais chercher quelques autres hypothèses.

Les uns [1] prétendirent que ces capsules ne pouvoient avoir d'autre usage que de recevoir les humidités qui suintent des grands vaisseaux qui sont autour d'elles; d'autres, que l'humeur qu'on y trouve étoit la même que le suc lacté qui se distribue par les glandes du mésentère; d'autres, qu'il se formoit dans ces capsules un suc bilieux qui, étant porté dans le cœur, et se mêlant avec l'acide qui s'y trouve, excite la fermentation, principe du mouvement du cœur.

Voilà ce qu'on avoit pensé sur les glandes rénales, lorsque l'académie publia son programme : le mot fut donné partout, la curiosité fut irritée. Les savants, sortis d'une espèce de léthargie, voulurent tenter en-

---

[1] Spigelius.

core; et, prenant tantôt des routes nouvelles, tantôt suivant les anciennes, ils cherchèrent la vérité, peut-être avec plus d'ardeur que d'espérance. Plusieurs d'entre eux n'ont eu d'autre mérite que celui d'avoir senti une noble émulation; d'autres, plus féconds, n'ont pas été plus heureux : mais ces efforts impuissants sont plutôt une preuve de l'obscurité de la matière que de la stérilité de ceux qui l'ont traitée.

Je ne parlerai point de ceux dont les dissertations arrivées trop tard n'ont pu entrer en concours : l'académie, qui leur avoit imposé des lois, qui se les étoit imposées à elle-même, n'a pas cru devoir les violer. Quand ces ouvrages seroient meilleurs, ce ne seroit pas la première fois que la forme, toujours inflexible et sévère, auroit prévalu sur le mérite du fond.

Nous avons trouvé un auteur qui admet deux espèces de bile : l'une grossière, qui se sépare dans le foie; l'autre plus subtile, qui se sépare dans les reins, avec l'aide du ferment qui coule des capsules par des conduits que nous ignorons, et que nous sommes même menacés d'ignorer toujours : mais, comme l'académie veut être éclaircie,

et non pas découragée, elle ne s'arrête point à ce système.

Un autre a cru que ces glandes servoient à filtrer cette lymphe épaissie ou cette graisse qui est autour des reins, pour être ensuite versée dans le sang.

Un autre nous décrit deux petits canaux qui portent les liqueurs de la cavité de la capsule dans la veine qui lui est propre: cette humeur, que bien des expériences font juger alkaline, sert, selon lui, à donner de la fluidité au sang qui revient des reins, après s'être séparé de la sérosité qui compose l'urine. Cet auteur n'a que de trop bons garants de ce qu'il avance : Sylvius, Manget, et d'autres, avoient eu cette opinion avant lui. L'académie, qui ne sauroit souffrir les doubles emplois, qui veut toujours du nouveau, qui, comme un avare, par l'avidité d'acquérir toujours de nouvelles richesses, semble compter pour rien celles qui sont déjà acquises, n'a point couronné ce système.

Un autre, qui a assez heureusement donné la différence qu'il y a entre les glandes conglobées et les conglomérées, a mis celles-ci au rang des conglobées : il croit qu'elles

ne sont qu'une continuité de vaisseaux, dans lesquels, comme dans des filières, le sang se subtilise; c'est un peloton formé par les rameaux de deux vaisseaux lymphatiques, l'un déférent, et l'autre référent : il juge que c'est le référent qui porte la liqueur, et non pas l'artère, parce qu'il l'a vu beaucoup plus gros; cette liqueur est reprise par le référent, qui la porte au canal thorachique, et la rend à la circulation générale. Dans ces glandes, et dans toutes les conglobées, il n'y a point de canal excrétoire; car il ne s'agit pas ici de séparer des liqueurs, mais seulement de les subtiliser.

Ce système, par une apparence de vrai qui séduit d'abord, a attiré l'attention de la compagnie; mais il n'a pu la soutenir. Quelques membres ont proposé des objections si fortes, qu'ils ont détruit l'ouvrage, et n'y ont pas laissé pierre sur pierre : j'en rapporterai ici quelques-unes; et quant aux autres, je laisserai à ceux qui me font l'honneur de m'entendre le plaisir de les trouver eux-mêmes.

Il y a dans les capsules une cavité; mais, bien loin de servir à subtiliser la liqueur, elle est au contraire très-propre à l'épaissir

et à en retarder le mouvement. Il y a dans ces cavités un sang noirâtre et épais ; ce n'est donc point de la lymphe ni une liqueur subtilisée. Il y a d'ailleurs de très-grands embarras à faire passer la liqueur du déférent dans la cavité, et de la cavité dans le référent. De dire que cette cavité est une espèce de cœur qui sert à faire fermenter la liqueur, et la fouetter dans le vaisseau référent, cela est avancé sans preuve, et on n'a jamais remarqué de battement dans ces parties plus que dans les reins.

On voit par tout ceci que l'académie n'aura pas la satisfaction de donner son prix cette année, et que ce jour n'est point pour elle aussi solennel qu'elle l'avoit espéré : par les expériences et les dissections qu'elle a fait faire sous ses yeux, elle a connu la difficulté dans toute son étendue, et elle a appris à ne point s'étonner de voir que son objet n'ait pas été rempli. Le hasard fera peut-être quelque jour ce que tous ses soins n'ont pu faire [1]. Ceux qui font profession

[1] Les anatomistes ne connoissent pas mieux aujourd'hui que du temps de Montesquieu les usages des glandes rénales ; il faut probablement des recherches plus fré-

de chercher la vérité ne sont pas moins sujets que les autres aux caprices de la fortune : peut-être ce qui a coûté aujourd'hui tant de sueurs inutiles ne tiendra pas contre les premières réflexions d'un auteur plus heureux. Archimède trouva, dans les délices d'un bain, le fameux problème que ses longues méditations avoient mille fois manqué. La vérité semble quelquefois courir au devant de celui qui la cherche; souvent il n'y a point d'intervalle entre le désir, l'espoir et la jouissance. Les poëtes nous disent que Pallas sortit sans douleur de la tête de Jupiter, pour nous faire sentir sans doute que les productions de l'esprit ne sont pas toutes laborieuses.

---

quentes sur les fœtus de divers âges pour en développer la structure. On ne peut remarquer sans admiration que, si Montesquieu s'étoit adonné à l'étude de l'anatomie, il auroit fait faire à cette science des progrès aussi sensibles peut-être que ceux qui ont signalé ses pas dans les sciences morales. (*Note communiquée par Portel, médecin.*)

PROJET

D'UNE HISTOIRE PHYSIQUE

DE LA TERRE ANCIENNE ET MODERNE.

1719.

On travaille à Bordeaux à donner au public l'*Histoire de la terre ancienne et moderne*, et de tous les changements qui lui sont arrivés, tant généraux que particuliers, soit par les tremblements de terre, inondations, ou autres causes, avec une description exacte des différents progrès de la terre et de la mer, de la formation et de la perte des îles, des rivières, des montagnes, des vallées, lacs, golfes, détroits, caps, et de tous leurs changements, des ouvrages faits de main d'homme qui ont donné une nouvelle face à la terre, des principaux canaux qui ont servi à joindre les mers et les grands fleuves, des mutations arrivées dans la nature du terrain et la constitution de l'air, des mines nouvelles ou perdues, de la destruction des forêts, des déserts formés par les pestes, les guerres et les autres fléaux, avec la cause physique de tous ces effets, et des remarques

critiques sur ceux qui se trouveront faux ou suspects.

On prie les savants dans les pays desquels de pareils événements seront arrivés, et qui auront échappé aux auteurs, d'en donner connoissance : on prie aussi ceux qui en auront examiné qui sont déjà connus, de faire part de leurs observations, soit qu'elles démentent ces faits, soit qu'elle les confirment. Il faut adresser les mémoires à M. de Montesquieu, président au parlement de Guienne, à Bordeaux, rue Margaux, qui en payera le port; et, si les auteurs se font connoître, on leur rendra de bonne foi toute la justice qui leur est due.

On les supplie, par l'amour que tous les hommes doivent avoir pour la vérité, de ne rien envoyer légèrement, et de ne donner pour certain que ce qu'ils auront mûrement examiné. On avertit même qu'on prendra toutes sortes de mesures pour ne se point laisser surprendre, et que, dans les faits singuliers et extraordinaires, on ne s'en rapportera pas au témoignage d'un seul, et qu'on les fera examiner de nouveau [1].

---

[1] Voyez le *Journal des Savants*, année 1719, page 159, et le *Mercure* de janvier 1719

DISCOURS

SUR LA CAUSE

DE LA PESANTEUR DES CORPS,

Prononcé le premier mai 1720.

C'a été de tout temps le destin des gens de lettres de crier contre l'injustice de leur siècle. Il faut entendre un courtisan d'Auguste sur le peu de cas que l'on avoit toujours fait de ceux qui par leurs talents avoient mérité la faveur publique. Il faut entendre les plaintes d'un courtisan de Néron; il ose dire que la corruption est passée jusqu'à ses dieux : le goût est si dépravé, ajoute-t-il, qu'une masse d'or paroît plus belle que tout ce qu'Apelle et Phidias, ces petits insensés de Grecs, ont jamais fait.

Vous n'avez point, Messieurs, de pareils reproches à faire à votre siècle : à peine eûtes-vous formé le dessein de votre établissement, que vous trouvâtes un protecteur illustre capable de le soutenir. Il ne négligea rien de ce qui pouvoit animer votre zèle; et, si

vous étiez moins reconnoissants, il vous feroit oublier ses premiers bienfaits par la profusion avec laquelle il vous gratifie aujourd'hui. Il ne peut souffrir que le sort de cette académie soit plus long-temps incertain; il va consacrer un lieu à ses exercices [1].

Ces bienfaits, Messieurs, sont pour vous un nouvel engagement; c'est le motif d'une émulation nouvelle : on doit toujours aller à la fin à proportion des moyens. Ce seroit peu pour nous d'apprendre aujourd'hui au public que nous avons reçu des grâces, si nous ne pouvons lui apprendre en même temps que nous voulons les mériter.

Cette année a été une des plus critiques que l'académie ait encore eues à soutenir; car, outre la perte de cet académicien qui n'a point laissé dans nos cœurs de différence entre le souvenir et les regrets, elle a vu l'absence presque universelle de ses membres, et ses assemblées plus nombreuses dans la capitale du royaume que dans le lieu de sa résidence.

Cette absence nous porte aujourd'hui à

[1] . . . . *Moresque viris et mœnia ponet.*
(VIRG. *Æneid.* Lib. I, v. 264.)

une place que nous ne pouvons remplir comme nous le devrions. Quand nos occupations nous auroient laissé tout le temps nécessaire, le public y auroit toujours perdu ; il auroit reconnu cette différence que nous sentons plus que lui-même : il y a des gens dont il est souvent dangereux de faire les fonctions ; on se trouve trop engagé lorsqu'il faut tenir tout ce que leur réputation a promis.

Vous ferez part au public dans cette séance de quelques-uns de vos ouvrages, et du jugement que vous avez rendu sur une des matières les plus obscures de la physique. Vous avez donné un prix long-temps disputé : nos auteurs sembloient vous le demander avec justice. Votre incertitude vous a fait plaisir : vous auriez été bien fâchés d'avoir à porter un jugement plus sûr ; et, bien différents des autres juges toujours alarmés dans les affaires problématiques, vous trouviez de la satisfaction dans le péril même de vous tromper.

Nous allons en peu de mots donner une idée des dissertations qui nous ont été envoyées, même de celles qui ne sont point entrées en concours ; et, si elles ne peuvent pas

plaire par elles-mêmes, peut-être plairont-elles par leur diversité.

Un de ces auteurs, péripatéticien sans le savoir, a cru trouver la cause de la pesanteur dans l'absence même de l'étendue. Les corps, selon lui, sont déterminés à s'approcher du centre commun, à cause de la continuité qui ne souffre point d'intervalle. Mais qui ne voit que ce principe intérieur de pesanteur qu'on admet ici ne sauroit suivre de l'étendue considérée comme telle, et qu'il faut nécessairement avoir recours à une cause étrangère?

Un chimiste ou un rose-croix, croyant trouver dans son mercure tous les principes des qualités des corps, les odeurs, les saveurs, et autres, y a vu jusqu'à la pesanteur. Ce que je dis ici compose toute sa dissertation, à l'obscurité près.

Dans le troisième ouvrage, l'auteur, qui affecte l'ordre d'un géomètre, ne l'est point. Après avoir posé pour principe la réaction des tourbillons, il abandonne aussitôt cette idée pour suivre absolument le système de Descartes. Ce n'est que ce même système rendu moins probable qu'il ne l'étoit déjà. Il passe les grandes objections que M. Huy-

ghens a proposées, et s'amuse à des choses inutiles et étrangères à son sujet. On voit bien que c'est un homme qui a manqué le chemin, qui erre, et porte ses pas vers le premier objet qui se présente.

La quatrième dissertation est entrée en concours. L'auteur pose pour principe que tout mouvement centrifuge qui ne peut éloigner son mobile du centre par l'opposition d'un obstacle, se rabat sur lui-même, et se change en mouvement centripète. Il se fait ensuite la célèbre objection : « D'où « vient que les corps pesants tendent vers « le centre de la terre, et non pas vers les « points de l'axe correspondant? » et il y répond en grand physicien. On sait que la force centrifuge est toujours égale au carré de la vitesse divisé par le diamètre de la circulation; et, comme le diamètre du cercle de la matière qui circule vers le tropique est plus petit que celui de la matière qui circule vers l'équateur, il s'ensuit que sa force centrifuge est plus grande; mais cette force, ne pouvant avoir tout son effet du côté où elle est directement déterminée, porte son mouvement du côté où elle ne trouve pas tant de

résistance, et oblige les corps de céder vers le centre. Quant au fond du système, il est difficile de concevoir que la force centrifuge, se réfléchissant en force centripète, puisse produire la pesanteur : il semble au contraire que, les corps étant poussés et repoussés par une égale force, l'action devient nulle; principe qui peut seulement servir à expliquer la cause de l'équilibre universel des tourbillons.

Il faut l'avouer cependant, on trouve dans cet ouvrage la main d'un grand maître : on peut le comparer aux ébauches de ces peintres fameux, qui, tout imparfaites qu'elles sont, ne laissent pas d'attirer les yeux et le respect de ceux qui connoissent l'art.

La dissertation suivante est simple, nette et ingénieuse. L'auteur remarque que les rayons de la matière éthérée tendent toujours à se mouvoir en ligne droite; et, comme cette matière ne peut passer les bornes du tourbillon où elle est enfermée, elle ne cesse de faire effort pour se répandre dans les espaces intérieurs occupés par une matière étrangère, comme la terre et les planètes. Si

une planète venoit à être anéantie, la matière qui l'environne se répandroit dans ce nouvel espace; elle fait donc effort pour se dilater de la circonférence au centre, et par conséquent doit en ce sens pousser les corps durs qu'elle rencontre.

Le grand défaut de cet ouvrage est que les choses y sont traitées très-superficiellement. On n'y trouve point cette force de génie qui saisit tout un sujet, ni, si j'ose me servir de cette expression, cette perspicacité géométrique qui le pénètre : on y voit au contraire quelque chose de lâche, et, si j'ose le dire, d'efféminé; ce sont de jolis traits, mais ce n'est pas cette grave majesté de la nature.

Nous arrivons à la dissertation qui a remporté le prix. Elle a obtenu les suffrages, non pas par la nouveauté du système, mais par le nouveau degré de probabilité qu'elle y ajoute, par la solidité des raisonnements, par les objections, par les réponses de l'auteur à MM. Saurin et Huyghens, enfin par tout l'ensemble qui fait un système complet. L'auteur [1], maître de sa matière, en a

[1] M. Bouillet, médecin à Béziers.

connu le fort et le foible, et a été en état de profiter des lumières des grands génies de notre siècle. La lecture qu'on en va faire nous dispense d'en dire davantage.

DISCOURS

SUR LA CAUSE

DE LA TRANSPARENCE DES CORPS,

Prononcé le 25 août 1720.

L'ACADÉMIE proposa, l'année dernière, un second prix sur la transparence. Cette matière, liée avec le système de la lumière, a paru sans doute trop étendue, et a rebuté les auteurs.

Privés des secours étrangers, il faut que le public y perde le moins possible, mais il y perdra toujours; et, dans la nécessité où nous sommes de traiter ce sujet, convaincus de notre peu de suffisance, nous aimons encore mieux nous excuser sur le peu de temps que nos occupations nous ont laissé.

Il semble d'abord qu'Aristote savoit bien ce que c'étoit que la transparence, puisqu'il définissoit la lumière *l'acte du transparent en tant que transparent*; mais, pour bien dire, il ne connoissoit ni la transparence, ni la lumière. Accoutumé à tout expliquer par

la cause finale, au lieu de raisonner par la cause formelle, il regardoit la transparence comme une idée claire, quoiqu'elle ne puisse paroître telle qu'à ceux qui savent déjà ce que c'est que la lumière.

La plupart de nos modernes croient que la transparence est l'effet de la rectitude des pores, lesquels peuvent, selon eux, facilement transmettre l'action de la lumière.

Un de nos confrères a cru devoir douter des pores droits, en disant que, si l'on coupe un cube de verre, il transmet la lumière de tous côtés. Pour moi, j'avoue que cette hypothèse des pores droits me paroît plus ingénieuse que vraie : je ne trouve pas que cette régularité s'accorde avec l'arrangement fortuit qui produit toutes les formes. Il me semble que cette idée des pores droits ne rend pas raison de la question dont il s'agit; car ce n'est pas de ce que quelques corps sont transparents que je suis embarrassé, mais de ce qu'ils ne sont pas tous transparents.

Il est impossible qu'il y ait sur la terre une matière si condensée, qu'elle ne donne passage aux globules. Supposez des pores aussi tortus que vous voudrez; il faut qu'ils

laissent passer la lumière, puisque la matière éthérée pénètre tous les corps.

Les corps sont donc tous transparents d'une manière absolue; mais ils ne le sont pas tous d'une manière relative. Ils sont tous transparents, parce qu'ils laissent tous passer des rayons de lumière; mais il n'en passe pas toujours en assez grand nombre pour former sur la rétine l'image des objets.

On voit par les expériences de Newton que tous les corps colorés absorbent une partie des rayons, et renvoient l'autre : ils sont donc opaques en tant qu'ils renvoient les rayons, et transparents en tant qu'ils les absorbent.

Nous voyons, dans le *Journal des Savants*, qu'un homme qui resta six mois enfermé dans une prison obscure, voyoit sur la fin tous les objets très-distinctement, ses yeux étant accoutumés à recevoir un très-petit nombre de rayons : l'organe de la vue commença à être ébranlé par une lumière si foible, qu'elle étoit insensible à d'autres yeux qui n'avoient pas été ainsi préparés. Il y a apparence qu'il y a des animaux pour lesquels les murailles les plus épaisses sont transparentes.

De tout ceci je crois pouvoir admettre ce principe, que les corps qui opposent le moins de petites surfaces solides aux rayons de lumière qui les traversent sont les plus transparents; qu'à proportion qu'ils en opposent davantage, ils le paroissent moins, et qu'ils commencent de paroître opaques dès qu'ils ne laissent pas passer assez de rayons pour ébranler l'organe de la vision; ce qui est encore relatif à la conformation des yeux, et à la disposition présente où ils se trouvent.

Lorsque nous pourrons un peu méditer sur cette matière, nous pourrons tirer un meilleur parti de ces idées, et expliquer ce que nous ne faisons ici que montrer.

OBSERVATIONS

SUR L'HISTOIRE NATURELLE,

Lues le 20 novembre 1721.

I. Ayant observé dans le microscope un insecte dont nous ne savons pas le nom (peut-être même qu'il n'en a point, et qu'il est confondu avec une infinité d'autres qu'on ne connoît pas), nous remarquâmes que ce petit animal, qui est d'un très-beau rouge, paroît presque grisâtre lorsqu'on le regarde au travers de la lentille, ne conservant qu'une petite nuance de rouge, ce qui nous paroît confirmer le nouveau système des couleurs de Newton, qui croit qu'un objet ne paroît rouge que parce qu'il renvoie aux yeux les rayons capables de produire la sensation du rouge, et absorbe ou renvoie foiblement tout ce qui peut exciter celle des autres couleurs; et comme la principale vertu du microscope est de réunir les rayons, qui, étant séparés, n'auroient point assez de force pour exciter une sensation, il est arrivé, dans cette ob-

séve que dans l'hiver; et il y a des arbres où cela paroît plus manifestement que dans d'autres. Nous vîmes le mois passé, dans une branche de cormier, chargée de gui, de grandes et longues cavités : elles étoient profondes de plus de trois quarts de pouce, allant en s'élargissant du centre de la branche, d'où elles partoient comme d'un point, à la circonférence, où elles étoient larges de plus de quatre lignes. Ces vaisseaux triangulaires suivoient le long de la branche dans la profondeur que nous venons de marquer : ils étoient remplis d'un suc vert épaissi, dans lequel le couteau entroit facilement, quoique le bois fût d'une dureté infinie : ils alloient, avec beaucoup d'autres plus petits, se rendre dans le lieu d'où sortoient les principales branches du gui. La grandeur de ces branches étoit toujours proportionnée à celle de ces conduits, qu'on peut considérer comme une petite rivière dans laquelle les fibrilles ligneuses, comme de petits ruisseaux, vont porter ce suc dépravé. Quelquefois ces canaux sont étendus entre l'écorce et le corps ligneux, ce qui est conforme aux loix de la circulation des sucs dans les plantes. On sait qu'ils descendent toujours entre

l'écorce et le bois, comme il est démontré par plusieurs expériences. Presque toujours, au bout d'une branche garnie de rameaux de gui, il y a des branches de l'arbre avec les feuilles; ce qui fait voir qu'il y a encore des fibres qui contiennent un suc bien conditionné. Nous avons quelquefois remarqué que la branche étoit presque sèche dans l'endroit où étoit le gui, et qu'elle étoit très-verte dans le bout où étoient des branches de l'arbre; nouvelle preuve que le suc de l'une étoit vicié, et non pas celui de l'autre. Ainsi nous regardons ce gui, qui paroît aux yeux si vert et si sain, comme une production et une branche malade formée par des sucs de mauvaise qualité, et non pas comme une plante venue de graines, comme le soutiennent nos modernes. Et nous remarquerons, en passant, que, de toutes les branches que nous en avons vues, nous n'en avons pas trouvé une seule sur les gommes et autres matières résineuses des arbres, sur lesquelles l'on dit que les graines s'attachent; on les trouve presque toujours sur les arbres vieux et languissants, dans lesquels les sucs perdent toujours.

Les liqueurs se corrompent dans les vé-

gétaux, ou par le défaut des fibres ligneuses dans lesquelles elles circulent, ou bien les fibres ligneuses se corrompent par la mauvaise qualité des liqueurs. Ces liqueurs, une fois corrompues, deviennent facilement visqueuses; il suffit pour cela qu'elles perdent cette volatilité que la chaleur du soleil, qui les fait monter, doit leur avoir donnée. On dira peut-être que ce suc qui entre dans la formation du gui devroit avoir produit des branches plus approchantes des naturelles que celles du gui ne le sont; mais si l'on suppose un vice dans le suc, si on fait attention aux phénomènes miraculeux des entes, on n'aura pas de peine à concevoir la différence des deux espèces de branches.

Mais, ajoutera-t-on, le gui a des graines que la nature ne doit pas avoir produites en vain. Nous nous proposons de faire plusieurs expériences sur ces graines; et nous croyons qu'il est facile de découvrir si elles peuvent devenir fécondes ou non. Mais, quoi qu'il en soit, il ne nous paroît point extraordinaire de trouver sur un arbre dans lequel on ne voit des sucs différents, des branches différentes; et, les branches une fois supposées, il n'est pas plus difficile d'imaginer

des graines dans les unes que dans les autres.

Ceci n'est qu'un essai des observations que nous méditons de faire sur ce sujet : nous regarderons avec le microscope s'il y a de la différence entre la contexture des fibres du gui et celle des fibres de l'arbre sur lequel il vient; nous examinerons encore si elle change selon la différence des sujets dont on la tire. Nous croyons même que nos recherches pourront nous servir a découvrir l'ordre de la circulation du suc dans les plantes; nous espérons que ce suc, si aisé à distinguer par sa couleur, nous en pourra montrer la route.

IV. Ayant fait ouvrir une grenouille, nous liâmes une veine considérable, parallèle à une autre qui va du sternum au pubis, le long de la *linea alba;* et cette dernière tient le milieu entre ce vaisseau que nous liâmes, et un autre qui lui est opposé. On fit une incision à un doigt de la ligature : nous n'avons pas remarqué que le sang ait rétrogradé, comme M. Leidde dit l'avoir observé. Mais nous suspendons notre jugement jusqu'à ce que nous ayons pu réitérer notre observation.

cette mousse, nous la trouvâmes aussi composée de cette substance blanche et de cette substance rouge, quoique avec les yeux on n'y aperçoive guere que la partie rouge: cela nous fit penser que cette mousse pouvoit n'être qu'une continuité de l'écorce; et, comme la partie ligneuse de la branche d'un arbre n'est qu'une continuité de la partie ligneuse du tronc, ainsi nous nous imaginâmes que cette mousse n'étoit aussi qu'une continuité, et, pour ainsi dire, qu'une branche de l'écorce.

Pour nous en convaincre, ayant fait tremper cette mousse attachée à son écorce, afin que les fibres en fussent moins roides et moins cassantes, nous fendîmes le tronc de la mousse et de l'écorce en même temps, et nous ajustâmes une de ces parties à notre microscope, afin que nous puissions suivre les fibres des unes et des autres: nous vîmes précisément le même tissu. Nous conduisîmes la substance blanche de la mousse jusqu'au fond de l'écorce; nous reconduisîmes de même des fibres de l'écorce jusqu'au bout des branches de la mousse: point de différence dans la contexture de ces deux corps; mélange égal dans tous les deux de la

partie blanche et de la partie rouge, qui reçoivent et sont reçues l'une dans l'autre. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir recours à des graines pour faire naître cette mousse, comme font nos modernes, qui mettent des graines partout, comme nous le dirons tout à l'heure. Comme cette mousse n'est pas de la nature des autres, il ne faut pas s'étonner si elle vient sur les jeunes arbres comme sur les vieux : nous en avons vu à de jeunes chênes qui n'avoient pas plus de neuf ou dix ans, et qui croissoient très-heureusement; au contraire, elle est plus rare sur les arbres vieux et malades.

Outre cette mousse, nous en avons remarqué sur les chênes de trois sortes, qui naissent toutes sur l'écorce extérieure, comme sur une espèce de fumier; car l'écorce extérieure, sujette aux injures de l'air, se détruit et pourrit tous les jours, tandis que l'intérieur se renouvelle. Sur cette couche naît, 1°. une mousse verte, dont j'omets ici la description, parce que tout le monde la connoît : 2°. une autre mousse qui ressemble à des feuilles du même arbre qui y seroient appliquées; je n'en dirai rien ici de particulier : 3°. enfin une mousse jaune, ti-

rant sur le rouge, qui vient dans un endroit plus maigre que les autres; car on la trouve aussi sur le fer et sur les ardoises. Ayant fait tremper un morceau d'ardoise dans l'eau, afin que la mousse s'en séparât plus facilement, nous avons remarqué qu'elle ne tient pas partout à l'ardoise, mais qu'elle y est attachée en plusieurs endroits par les pieds qui ressemblent parfaitement à des pieds de potiron, que nous y avons vus très-distinctement à plusieurs reprises.

Ces sortes de mousses viennent-elles de graines, ou non? je n'en sais rien; mais je ne suis pas plus étonné de leur production que de celle de ces forêts immenses et de ce nombre innombrable de plantes que l'on voit dans une miette de pain, ou un morceau de livre moisi, dans le microscope, lesquelles je ne soupçonne pas être venues de graines.

Nous osons dire, quoiqu'on ait extrêmement éclairci dans ce siècle cette partie de la physique qui concerne la végétation des plantes, qu'elle est encore couverte de difficultés. Il est vrai que, quand nos modernes nous disent que toutes les plantes qui ont été et qui naîtront à jamais, étoient conte-

nues dans les premières graines, ils ont là une idée belle, grande, simple, et bien digne de la majesté de la nature. Il est vrai encore qu'on est porté à croire cette opinion, par la facilité qu'elle donne à expliquer l'organisation et la végétation des plantes : elle est fondée sur une raison de commodité ; et, chez bien des gens, cette raison supplée à toutes les autres.

Les partisans de ce sentiment avoient espéré que les microscopes leur feroient voir dans les graines la forme de la plante qui en devoit naître ; mais jusqu'ici leurs recherches ont été vaines. Quoique nous ne soyons pas prévenus de cette opinion, nous avons cependant tenté, comme les autres, de découvrir cette ressemblance, mais avec aussi peu de succès.

Pour pouvoir dire avec raison que tous les arbres qui devoient être produits à l'infini étoient contenus dans la première graine de chaque espèce que Dieu créa, il nous semble qu'il faudroit auparavant prouver que tous les arbres naissent de graines.

Si l'on met dans la terre un bâton vert, il poussera des racines et des branches, et deviendra un arbre parfait ; il portera des

graines qui produiront des arbres à leur tour: ainsi, s'il est vrai qu'un arbre ne soit que le développement d'une graine qui le produit, il faudra dire qu'une graine étoit comme cachée dans ce bâton de saule; ce que je ne saurois m'imaginer.

On distingue la végétation des plantes de celle des pierres et des métaux : on dit que les plantes croissent par intus-susception, et les pierres par juxta-position; que les parties qui composent la forme des premières croissent par une addition de matière qui se fait dans leurs fibres, qui, étant naturellement lâches et affaissées, se dressent à mesure que les sucs de la terre entrent dans leurs interstices.

C'est, dit-on, la raison pour laquelle chaque espèce d'arbre parvient à une certaine grandeur, et non pas au-delà, parce que les fibres n'ont qu'une certaine extension, et ne sont pas capables d'en recevoir une plus grande. Nous avouons que nous ne concevons guère ceci. Quand on met un bâton vert dans la terre, il pousse des branches qui ne sont aussi qu'une extension des mêmes fibres; ainsi à l'infini, et on vient de la faire très-bornée. D'ailleurs, cette extension de fi-

bres à l'infini nous paroît une véritable chimère : il n'est point ici question de la divisibilité de la matière; il ne s'agit que d'un certain ordre et d'un certain arrangement de fibres, qui, affaissées au commencement, deviennent à la fin plus roides, et qu'on croit devoir parvenir enfin à un certain degré, après lequel il faudra qu'elles se cassent: il n'y a rien de si borné que cela.

Nous osons donc le dire, et nous le disons sans rougir, quoique nous parlions devant les philosophes : nous croyons qu'il n'y a rien de si fortuit que la production des plantes; que leur végétation ne diffère que de très-peu de celle des pierres et des métaux; en un mot, que la plante la mieux organisée n'est qu'un effet simple et facile du mouvement général de la matière.

Nous sommes persuadés qu'il n'y a point tant de mystère que l'on s'imagine dans la forme des graines; qu'elles ne sont pas plus propres et plus nécessaires à la production des arbres qu'aucune autre de leurs parties, et qu'elles le sont quelquefois moins; que, s'il y a quelques parties de plantes impropres à leur production, c'est que leur contexture est telle, qu'elle se corrompt facilement, se

pourrissant ou se séchant aussitôt dans la terre, de manière qu'elles ne sont plus propres à recevoir les sucs dans leurs fibriles, ce qui, à notre avis, est le seul usage des graines.

Ce que nous avons dit semble nous mettre en obligation d'expliquer tous les phénomènes de la végétation des plantes de la manière que nous les concevons : mais ce seroit le sujet d'une longue dissertation ; nous nous contenterons d'en donner une légère idée en raisonnant sur un cas particulier, qui est lorsqu'un morceau de saule pousse des branches, et par cette opération de la nature, qui est toujours une, nous jugerons de toutes les autres : car, soit qu'une plante vienne de graines, de boutures, de provins, soit qu'elle jette des racines, des branches, des feuilles, des fleurs, des fruits, c'est toujours la même action de la nature ; la variété est dans la fin, et la simplicité dans les moyens. Nous pensons que tout le mystère de la production des branches dans un bâton de saule consiste dans la lenteur avec laquelle les sucs de la terre montent dans ses fibres : lorsqu'ils sont parvenus au bout, ils s'arrêtent sur la superficie et com-

mencent à se coaguler; mais ils ne sauroient boucher le pore du conduit par lequel ils ont monté, parce qu'avant qu'ils se soient coagulés, il s'en présente d'autres pour passer, lesquels sont plus en mouvement, et, en passant, redressent de tous côtés les parties demi-coagulées qui auroient pu faire une obstruction, et les poussent sur les parois circulaires du conduit; ce qui l'allonge d'autant, et ainsi de suite : et, comme cette même opération se fait en même temps dans les conduits voisins qui entourent celui-ci, on conçoit aisément qu'il doit y avoir un prolongement de toutes les fibres, et qu'ils doivent sortir en dehors par un progrès insensible. Nous le dirons encore, tout le mystère consiste dans la lenteur avec laquelle la nature agit : à mesure que le suc qui est parvenu à l'extrémité se coagule, un autre se présente pour passer.

Ceux qui feront bien attention à la manière dont reviennent les ailes des oiseaux lorsqu'elles ont été rognées, qui réfléchiront sur la célèbre expérience de M. Perrault, d'un lézard à qui on avoit coupé la queue, qui revint aussitôt après; à ce calus qui vient dans les os cassés, qui n'est qu'un suc

fets liés et nécessaires d'une même cause, je veux dire la fermentation.

Si l'on pousse plus loin ces idées, on verra qu'il ne faut uniquement pour la production d'une plante qu'un sujet propre à recevoir les sucs de la terre, et à les filtrer lorsqu'ils se présentent; et toutes les fois que le suc convenable passera par des canaux assez étroits et assez bien disposés, soit dans la terre, soit dans quelque autre corps, il se fera un corps ligneux, c'est-à-dire, un suc coagulé, et qui s'est coagulé de manière qu'il s'y est formé en même temps des conduits pour de nouveaux sucs qui se sont présentés.

Ceux qui soutiennent que les plantes ne sauroient être produites par un concours fortuit, dépendant du mouvement général de la matière, parce qu'on en verroit naître de nouvelles, disent là une chose bien puérile; car ils font dépendre l'opinion qu'ils combattent d'une chose qu'ils ne savent pas, et qu'ils ne peuvent pas même savoir. Et, en effet, pour pouvoir avec raison dire ce qu'ils avancent, il faudroit non-seulement qu'ils connussent, plus exactement qu'un fleu-

riste ne connoît les fleurs de son parterre, toutes les plantes qui sont aujourd'hui sur la terre, répandues dans toutes les forêts, mais aussi celles qui y ont été depuis le commencement du monde.

Nous nous proposons de faire quelques expériences qui nous mettront peut être en état d'éclaircir cette matière; mais il nous faut plusieurs années pour les exécuter. Cependant, c'est là seule voie qu'il y ait pour réussir dans un sujet comme celui-ci; ce n'est point dans les méditations d'un cabinet qu'il faut chercher ses preuves, mais dans le sein de la nature même.

Nous finissons cet article par cette réflexion, que ceux qui suivent l'opinion que nous embrassons peuvent se vanter d'être cartésiens rigides; au lieu que ceux qui admettent une providence particulière de Dieu dans la production des plantes, différente du mouvement général de la matière, sont des cartésiens mitigés qui ont abandonné la règle de leur maître.

Ce grand système de Descartes, qu'on ne peut lire sans étonnement; ce système, qui vaut lui seul tout ce que les auteurs profanes ont jamais écrit; ce système, qui sou-

lage si fort la Providence, qui la fait agir avec tant de simplicité et tant de grandeur; ce système immortel, qui sera admiré dans tous les âges et toutes les révolutions de la philosophie, est un ouvrage à la perfection duquel tous ceux qui raisonnent doivent s'intéresser avec une espèce de jalousie. Mais passons à un autre sujet.

VI. Depuis la célèbre dispute de Méry et de Duverney, que l'Académie des Sciences de Paris n'osa juger, tout le monde connoît le trou ovale et le conduit *botal;* tout le monde sait que, le fœtus ne respirant point dans le ventre de la mère, le sang ne peut passer de l'artère dans la veine du poumon: ainsi il n'auroit pu être porté du ventricule droit dans le ventricule gauche du cœur, si la nature n'y avoit suppléé par ces deux conduits particuliers, qui se bouchent après la naissance, parce que le sang abandonne cette route pour en prendre une nouvelle.

Mais ces conduits ne s'effacent jamais dans la tortue, les canards, et autres animaux semblables, parce, dit-on, qu'alors qu'ils sont sous l'eau, où ils ne respirent point, il faut nécessairement que le sang

prenne une route différente de celles des poumons.

Nous fîmes mettre un canard sous l'eau pour voir combien de temps il pourroit vivre hors de l'air, et si la circulation qui se fait par ces conduits pouvoit suppléer à la circulation ordinaire; nous remarquâmes une effusion perpétuelle de petites bulles qui sortoient de ses narines : cet animal perdant insensiblement tout l'air qu'il avoit dans ses poumons, sept minutes après nous le vîmes tomber en défaillance et mourir. Une oie que nous y mîmes le lendemain ne vécut que huit minutes. On voit que le trou ovale et le conduit *botal* ne servent point à donner à ces animaux la facilité d'aller sous l'eau, puisqu'ils ne l'ont point, et qu'ils ne font pas ce que le moindre plongeur peut faire; ils ne plongent même qu'à cause de la constitution naturelle de leurs plumes, que l'eau ne touche point immédiatement; et, comme ils y trouvent des choses propres à leur nourriture, ils s'y accoutument autant de temps qu'on peut y être sans respirer, et y restent plus long-temps que les autres animaux, dont le gosier se remplit aussitôt qu'ils y sont enfoncés. Cela nous fit faire une ré-

flexion, qui est qu'il y avoit de l'apparence que le sang des animaux aquatiques étoit plus froid que celui des autres : d'où on pouvoit conclure qu'il avoit moins de mouvement, et que par conséquent les parties en étoient plus grossières; à cause de quoi la nature pourroit avoir conservé ces chemins pour y faire passer les parties du sang qui, n'ayant pas encore été préparées dans le ventricule gauche, n'auroient pas eu assez de mouvement pour monter dans la veine du poumon, ou assez de ténuité pour pénétrer dans la substance de ce viscère. C'est très-légèrement que nous donnons nos conjectures sur cette matière, parce que nous y sommes extrêmement neufs : si les expériences que nous avons faites là-dessus avoient réussi, nous avancerions comme une vérité ce que nous ne proposons ici que comme un doute; mais nous n'avons que des observations manquées par le défaut des instruments. Nous attendons de petits thermomètres de cinq ou six pouces, avec lesquels nous les pourrons faire avec plus de succès: ceux qui font des observations, ne pouvant se faire valoir de ce côté-là que par le mince mérite de l'exactitude, doivent au moins y

apporter le plus de soin qu'il est possible.

Nous fîmes prendre des grenouilles de terre, que nous jugeâmes, par le lieu où on les avoit trouvées, n'avoir jamais été sous l'eau, et avoir toujours respiré : on les mit au fond de l'eau près de deux fois vingt-quatre heures; et, lorsqu'on les tira, elles n'en parurent point incommodées. Ceci ne laissa pas de nous surprendre : car, outre que nous avions lu le contraire chez des auteurs qui assurent que ces animaux sont obligés de sortir de temps en temps de dessous l'eau pour respirer, nous trouvions cette observation si différente de la précédente, que nous ne savions que croire de l'usage du trou ovale et du conduit *botal*. Enfin nous nous ressouvînmes que nous avions observé, plusieurs mois auparavant, que le cœur des grenouilles n'a qu'un ventricule, de manière que le sang va par le cœur de la veine cave dans l'aorte, sans passer par les poumons; ce qui fait que la respiration est inutile à ces animaux, quoiqu'ils meurent dans la machine pneumatique, dont la raison est qu'ils ont toujours besoin d'un peu d'air qui, par son ressort, entretienne la fluidité du sang :

mais il en faut si peu, que celui qu'ils prennent dans l'eau ou par les aliments leur suffit.

VII. On sait que le froment, le seigle, et l'orge même, ne viennent pas dans tous les pays, mais la nature y supplée par d'autres plantes : il y en a quelques-unes qui sont un poison mortel si on ne les prépare, comme la cassave, dont le jus est si dangereux. On fait, en quelques endroits de Norwége ou d'Allemagne, du pain avec une espèce de terre, dont le peuple se nourrit, qui se conserve quarante ans sans se gâter : quand un paysan a pu parvenir à se faire du pain pour toute sa vie, sa fortune est faite; il vit tranquille, et n'espère plus rien de la Providence. On n'auroit jamais fait, si l'on vouloit décrire tous les moyens divers que la nature emploie, et toutes les précautions qu'elle a prises pour subvenir à la vie des hommes. Comme nous habitons un climat heureux, et que nous sommes du nombre de ceux qu'elle a le plus favorisés, nous jouissons de ses plus grandes faveurs sans nous soucier des moindres : nous négligeons et laissons périr, dans les bois, des plantes qui feroient

une des grandes commodités de la vie chez bien des peuples. On s'imagine qu'il n'y a que le blé qui soit destiné à la nourriture des hommes, et on ne considère les autres plantes que par rapport à leurs qualités médicinales : les docteurs les trouvent émollientes, diurétiques, dessiccatives ou astringentes ; ils les traitent toutes comme la manne qui nourrissoit les Israélites, dont ils ont fait un purgatif ; on leur donne une infinité de qualités qu'elles n'ont pas, et personne ne pense à la vertu de nourrir qu'elles ont.

Le froment, l'orge, le seigle, ont, comme les autres plantes, des années qui leur sont très-favorables ; il y en a où la disette de ces grains n'est pas le seul malheur qui afflige les peuples ; leur mauvaise qualité est encore plus cruelle. Nous croyons que, dans ces années, si tristes pour les pauvres, et mille fois plus encore pour les riches, chez un peuple chrétien, on a mille moyens de suppléer à la rareté du blé, qu'on a sous ses pieds, dans tous les bois, mille ressources contre la faim ; et qu'on admireroit la Providence, au lieu de l'accuser, si l'on connoissoit tous ses bienfaits.

Dans cette idée, nous avons conçu le des-

sein d'examiner les végétaux, les écorces, et une infinité de choses qu'on ne soupçonneroit pas par rapport à leur qualité nutritive. La vie des animaux qui ont le plus de rapports à l'homme seroit bién employée pour faire de pareilles expériences. Nous en avons commencé quelques-unes qui nous ont réussi très-heureusement. La brièveté du temps ne nous permet pas de les rapporter ici; d'ailleurs, nous voulons les joindre à un grand nombre d'autres que nous nous proposons de faire sur ce sujet. Notre dessein est aussi d'examiner en quoi consiste la qualité nutritive des plantes : il n'est pas toujours vrai que celles qui viennent dans une terre grasse soient plus propres à nourrir que celles qui viennent dans un terrain maigre. Il y a dans le Quercy un pays qui ne produit que quelques brins d'une herbe très-courte, qui sort au travers des pierres dont il est couvert; cette herbe est si nourrissante, qu'une brebis y vit, pourvu que chaque jour elle en puisse amasser autant qu'il en pourroit entrer dans un dé à coudre ; au contraire, dans le Chili, les viandes y nourrissent si peu, qu'il faut absolument manger de trois en trois heures, comme si ce pays étoit tombé

dans la malédiction dont Dieu menace son peuple dans les livres saints : *J'ôterai au pain la force de nourrir.*

Je me vois obligé de dire ici que le sieur Duval nous a beaucoup aidés dans ces observations, et que nous devons beaucoup à son exactitude. On jugera sans doute qu'elles ne sont pas considérables; mais on est assez heureux pour ne les estimer précisément que ce qu'elles valent.

C'est le fruit de l'oisiveté de la campagne. Ceci devoit mourir dans le même lieu qui l'a fait naître : mais ceux qui vivent dans une société ont des devoirs à remplir; nous devons compte à la nôtre de nos moindres amusements. Il ne faut point chercher la réputation par ces sortes d'ouvrages, ils ne l'obtiennent ni ne la méritent; on profite des observations, mais on ne connoît pas l'observateur; aussi de tous ceux qui sont utiles aux hommes, ce sont peut-être les seuls envers lesquels on peut être ingrat sans injustice.

Il ne faut pas avoir beaucoup d'esprit pour avoir vu le Panthéon, le Colysée, des pyramides; il n'en faut pas davantage pour voir un ciron dans le microscope, ou une étoile

par le moyen des grandes lunettes : et c'est en cela que la physique est si admirable ; grands génies, esprits étroits, gens médiocres, tout y joue son personnage : celui qui ne saura pas faire un système comme Newton fera une observation avec laquelle il mettra à la torture ce grand philosophe ; cependant Newton sera toujours Newton, c'est-à-dire, le successeur de Descartes, et l'autre un homme commun, un vil artiste, qui a vu une fois, et n'a peut-être jamais pensé.

1°. L'insecte rouge, s'il eût été pris dans l'eau, étoit un monocle, ou puce d'eau.

2°. Les insectes qui se trouvent renfermés dans une enveloppe pomiforme sur les feuilles d'ormeau, sont des pucerons dans leur galle.

3°. Le gui vient de semence de son espèce ; il végète sur les plantes vivantes ou mortes, même sur des morceaux de terre cuite. Il ne faut à ces semences qu'un point d'appui.

4°. Ce qui concerne la grenouille a souffert quelques contradictions.

5°. Ce que Montesquieu dit sur les mousses est hypothétique.

(*Notes communiquées* par Valmont de Bomare.)

DISCOURS

SUR LES MOTIFS QUI DOIVENT NOUS ENCOURAGER AUX SCIENCES,

Prononcé le 15 novembre 1725.

LA différence qu'il y a entre les grandes nations et les peuples sauvages, c'est que celles-là se sont appliquées aux arts et aux sciences, et que ceux-ci les ont absolument négligés. C'est peut-être aux connoisances qu'ils donnent que la plupart des nations doivent leur existence. Si nous avions les mœurs des sauvages de l'Amérique, deux ou trois nations de l'Europe auroient bientôt mangé toutes les autres; et peut-être que quelque peuple conquérant de notre monde se vanteroit, comme les Iroquois, d'avoir mangé soixante-dix nations.

Mais, sans parler des peuples sauvages, si un Descartes étoit venu au Mexique ou au Pérou cent ans avant Cortez et Pizarre, et qu'il eût appris à ces peuples que les hommes, composés comme ils sont, ne peuvent pas être immortels; que les ressorts de leur ma-

chine s'usent comme ceux de toutes les machines; que les effets de la nature ne sont qu'une suite des lois et des communications du mouvement; Cortez, avec une poignée de gens, n'auroit jamais détruit l'empire du Mexique, ni Pizarre celui du Pérou.

Qui diroit que cette destruction, la plus grande dont l'histoire ait jamais parlé, n'ait été qu'un simple effet de l'ignorance d'un principe de philosophie? Cela est pourtant vrai, et je vais le prouver. Les Mexicains n'avoient point d'armes à feu; mais ils avoient des arcs et des flèches, c'est-à-dire, ils avoient les armes des Grecs et des Romains : ils n'avoient point de fer; mais ils avoient des pierres à fusil qui coupoient comme du fer, et qu'ils mettoient au bout de leurs armes : ils avoient même une chose excellente pour l'art militaire, c'est qu'ils faisoient leurs rangs très-serrés; et, sitôt qu'un soldat étoit tué, il étoit aussitôt remplacé par un autre : ils avoient une noblesse généreuse et intrépide, élevée sur les principes de celle d'Europe, qui envie le destin de ceux qui meurent pour la gloire. D'ailleurs la vaste étendue de l'empire donnoit aux Mexicains mille moyens de détruire les

point d'artifice que nous ne soyons en état d'éluder par un artifice.

Les sciences sont donc très-utiles en ce qu'elles guérissent les peuples des préjugés destructifs; mais, comme nous pouvons espérer qu'une nation qui les a une fois cultivées les cultivera toujours assez pour ne pas tomber dans le degré de grossièreté et d'ignorance qui peut causer sa ruine, nous allons parler des autres motifs qui doivent nous engager à nous y appliquer.

Le premier, c'est la satisfaction intérieure que l'on ressent lorsque l'on voit augmenter l'excellence de son être, et que l'on rend plus intelligent un être intelligent. Le second, c'est une certaine curiosité que tous les hommes ont, et qui n'a jamais été si raisonnable que dans ce siècle-ci. Nous entendons dire tous les jours que les bornes des connoissances des hommes viennent d'être infiniment reculées; que les savants sont étonnés de se trouver si savants, et que la grandeur des succès les a fait quelquefois douter de la vérité des succès : ne prendrons-nous aucune part à ces bonnes nouvelles? Nous savons que l'esprit humain est allé très-loin : ne verrons-nous pas jusqu'où

il a été, le chemin qu'il a fait, le chemin qui lui reste à faire, les connoissances qu'il se flatte (*le mot manque à l'original*), celles qu'il ambitionne, celles qu'il désespère d'acquérir?

Un troisième motif qui doit vous encourager aux sciences, c'est l'espérance bien fondée d'y réussir. Ce qui rend les découvertes de ce siècle si admirables, ce ne sont pas des vérités simples qu'on a trouvées, mais des méthodes pour les trouver; ce n'est pas une pierre pour l'édifice, mais les instruments et les machines pour le bâtir tout entier.

Un homme se vante d'avoir de l'or; un autre se vante d'en savoir faire: certainement le véritable riche seroit celui qui sauroit faire de l'or.

Un quatrième motif, c'est notre propre bonheur. L'amour de l'étude est presqu'en nous la seule passion éternelle; toutes les autres nous quittent à mesure que cette misérable machine qui nous les donne s'approche de sa ruine. L'ardente et impétueuse jeunesse, qui vole de plaisirs en plaisirs, peut quelquefois nous les donner purs, parce qu'avant que nous ayons eu le temps

de sentir les épines de l'un, elle nous fait jouir de l'autre. Dans l'âge qui la suit, les sens peuvent nous offrir des voluptés, mais presque jamais des plaisirs. C'est pour lors que nous sentons que notre âme est la principale partie de nous-mêmes; et, comme si la chaîne qui l'attache aux sens étoit rompue, chez elle seule sont les plaisirs, mais tous indépendants.

Que si dans ce temps nous ne donnons point à notre âme des occupations qui lui conviennent, cette âme faite pour être occupée, et qui ne l'est point, tombe dans un ennui terrible qui nous mène à l'anéantissement; et si, révoltés contre la nature, nous nous obstinons à chercher des plaisirs qui ne sont point faits pour nous, ils semblent nous fuir à mesure que nous en approchons. Une jeunesse folâtre triomphe de son bonheur, et nous insulte sans cesse; comme elle sent tous ses avantages, elle nous les fait sentir; dans les assemblées les plus vives, toute la joie est pour elle, et pour nous les regrets. L'étude nous guérit de ces inconvénients, et les plaisirs qu'elle nous donne ne nous avertissent point que nous vieillissons.

Il faut se faire un bonheur qui nous suive dans tous les âges : la vie est si courte, que l'on doit compter pour rien une félicité qui ne dure pas autant que nous. La vieillesse oisive est la seule qui soit à charge : en elle-même elle ne l'est point ; car, si elle nous dégrade dans un certain monde, elle nous accrédite dans un autre. Ce n'est point le vieillard qui est insupportable, c'est l'homme ; c'est l'homme qui s'est mis dans la nécessité de périr d'ennui, ou d'aller de sociétés en sociétés rechercher tous les plaisirs.

Un autre motif qui doit nous encourager à nous appliquer à l'étude, c'est l'utilité que peut en tirer la société dont nous faisons partie ; nous pourrons joindre à tant de commodités que nous avons bien des commodités que nous n'avons pas encore. Le commerce, la navigation, l'astronomie, la géographie, la médecine, la physique, ont reçu mille avantages des travaux de ceux qui nous ont précédés : n'est-ce pas un beau dessein que de travailler à laisser après nous les hommes plus heureux que nous ne l'avons été ?

Nous ne nous plaindrons point, comme un courtisan de Néron, de l'injustice de tous

LETTRE XXXIV.

A MONSEIGNEUR CERATI.

J'ai trouvé, en passant à la campagne, MM. de Sainte-Palaye, qui m'ont parlé de monseigneur Cerati : je les ai perpétuellement interrogés sur monseigneur Cerati. Quelque chose me déplaisoit, c'étoit de n'être point à Rome avec le grand homme dont ils me parloient. Ils m'ont dit que vous vous portiez bien; j'en rends grâces à l'air de Rome, et je m'en félicite avec tous vos amis.

M. de Buffon vient de publier trois volumes, qui seront suivis de douze autres : les trois premiers contiennent des idées générales; les douze autres contiendront une description des curiosités du Jardin du Roi. M. de Buffon a parmi les savants de ce pays-ci un très-grand nombre d'ennemis; et la voix prépondérante des savants emportera, à ce que je crois, la balance pour bien du temps. Pour moi, qui y trouve de belles choses, j'attendrai avec tranquillité et modestie la décision des savants étrangers; je

n'ai pourtant vu personne à qui je n'aie entendu dire qu'il y avoit beaucoup d'utilité à le lire.

M. de Maupertuis, qui a cru toute sa vie et qui peut-être a prouvé qu'il n'étoit point heureux, vient de publier un écrit sur le bonheur. C'est l'ouvrage d'un homme d'esprit; on y trouve du raisonnement et des grâces. Quant à mon livre de l'*Esprit des Lois*, j'entends quelques frelons qui bourdonnent autour de moi; mais, si les abeilles y cueillent un peu de miel, cela me suffit : ce que vous m'en dites me fait un plaisir infini; il est bien agréable d'être approuvé des personnes que l'on aime. Agréez, je vous prie, Monseigneur, mes sentiments les plus respectueux.

De Paris, le 11 novembre 1749.

LETTRE XXXV.

A M. L'ABBÉ VENUTI.

Je dois vous remercier, mon cher abbé, du beau livre dont M. le marquis Venuti [1] m'a

[1] C'étoit le premier ouvrage qui eût été fait sur les découvertes d'Herculanum.

de mon livre. Je suis très-flatté de tout ce que vous me dites de l'approbation des Anglais; et je me flatte que le traducteur de l'*Esprit des Lois* me rendra aussi bien que le traducteur des *Lettres persanes*. Vous avez bien fait, malgré le conseil de mademoiselle Pitt, de rendre les lettres de recommandation de milord Bath. Vous n'avez que faire d'entrer dans les querelles du parti : on sait bien qu'un étranger n'en prend aucun, et voit tout le monde. Je ne suis point surpris des amitiés que vous recevez de ceux que vous avez connus à Paris, et suis sûr que plus vous resterez à Londres, plus vous en recevrez : mais j'espère que les amitiés des Anglais ne vous feront point négliger vos amis de France, à la tête desquels vous savez que je suis. Pour vous faire bien recevoir à votre retour, j'aurai soin de faire voir l'article de votre lettre où vous dites qu'en Angleterre les hommes sont plus hommes, et les femmes moins femmes qu'ailleurs. Puisque le prince de Galles me fait l'honneur de se souvenir de moi, je vous prie de me mettre à ses pieds. Je vous embrasse.

De Paris, le 12 mars 1750.

LETTRE XXXVII.

A M. L'ABBÉ VENUTI,

A BORDEAUX.

Je suis bien fâché, mon cher abbé, que vous partiez pour l'Italie [1], et encore plus que vous ne soyez pas content de nous. Je vois pourtant, sur ce qui m'est revenu, qu'on n'a pas pensé à manquer à la considération qui vous est due si légitimement. Je souhaite bien que vous ayez satisfaction dans votre voyage d'Italie, et je souhaiterois bien qu'après ce temps de pèlerinage, vous passassiez dans une plus heureuse transmigration, et telle que votre mérite personnel la demande. Si vous pouvez retirer votre dissertation de

[1] L'abbé Venuti, après s'être retiré de l'abbaye de Clérac, avoit fixé son séjour à Bordeaux, attaché à l'Académie des sciences et belles-lettres de cette ville : mais l'empereur l'ayant nommé prévôt de Livourne, il fut obligé d'en partir; et son départ fut regardé comme une grande perte pour l'Académie. Pendant son séjour à Livourne, il a continué d'enrichir la république des lettres de différentes bonnes dissertations. Le mauvais état de sa santé vient de l'obliger de renoncer à sa place pour se retirer à Cortone dans sa famille.

chez le président Barbot, qu'il a gardée comme des livres sibyllins, j'en ferai usage ici à votre profit : mais votre lettre ne le fait pas espérer. Faites, je vous prie, mes compliments à notre comtesse et à madame Duplessis [1]. Si vous faites votre voyage entièrement par terre, vous verrez à Turin le commandeur de Solar, qui y viendra de Rome. Adieu, mon cher abbé : conservez-moi de l'amitié; et croyez qu'en quelque lieu du monde que je sois, vous aurez un ami fidèle.

De Paris, le 18 mai 1750.

LETTRE XXXVIII.

A M. LE MARQUIS DE STAINVILLE,

Au sujet du faux bruit qui avoit couru que l'*Esprit des Lois* avoit été prohibé à Vienne [2].

Les bontés dont votre excellence m'a toujours honoré font que je prends la liberté

[1] Dame de Bordeaux, qui aimoit les lettres, et surtout l'histoire naturelle, dont elle rassembloit une collection.

[2] L'original de cette lettre, adressé à M. de Stainville, alors ministre de l'empereur à Paris, est à Ratisbonne,

de m'ouvrir à elle sur une chose qui m'intéresse beaucoup. Je viens d'apprendre que les Jésuites sont parvenus à faire défendre à Vienne le débit du livre de l'*Esprit des Lois* Votre Excellence sait que j'ai déjà ici des querelles à soutenir, tant contre les Jansénistes que contre les Jésuites; voici ce qui y a donné lieu. Au Chapitre VI du Livre IV de mon livre, j'ai parlé de l'établissement des Jésuites au Paraguay, et j'ai dit que quelques mauvaises couleurs qu'on ait voulu y donner, leur conduite à cet égard étoit très-louable; et les Jansénistes ont trouvé très-mauvais que j'aie par là défendu ce qu'ils avoient attaqué, approuvé la conduite des Jésuites; ce qui les a mis de très-mauvaise humeur. D'un autre côté, les Jésuites ont trouvé que dans cet endroit même je ne parlois pas d'eux avec assez de respect, et que je les accusois de manquer d'humilité. Ainsi j'ai eu le destin de tous les gens modérés, et je me trouve être comme les gens neutres que le grand Cosme de Médicis

---

dans la bibliothèque de M. le prince de La Tour et Taxis, parmi les papiers de Valentin Jameray-Duval, bibliothécaire de l'empereur. (*Note de M. Barbier.*)

comparoit à ceux qui habitent le second étage des maisons, qui sont incommodés par le bruit d'en haut et par la fumée d'en bas. Aussi, dès que mon ouvrage parut, les Jésuites l'attaquèrent dans leur *Journal de Trévoux*, et les Jansénistes de même dans leurs *Nouvelles ecclésiastiques*; et, quoique le public ne fît que rire des choses peu sensées qu'ils disoient, je ne crus pas devoir en rire moi-même, et je fis imprimer ma défense que Votre Excellence connoît, et que j'ai l'honneur de vous envoyer : et, comme les uns et les autres me faisoient à peu près les mêmes impressions, je me suis contenté de répondre aux Jansénistes, à un seul article près, qui regarde en particulier le Journal de Trévoux.

Votre Excellence est instruite du succès qu'a eu ma défense, et qu'il y a eu ici un cri général contre mes adversaires. Je croyois être tranquille, lorsque j'ai appris que les Jésuites ont été porter à Vienne les querelles qu'ils se sont faites à Paris, et qu'ils y ont eu le crédit de faire défendre mon livre, sachant bien que je n'y étois pas pour dire mes raisons, tout cela dans l'objet de pouvoir dire à Paris, que ce livre est bien perni-

cieux, puisqu'il a été défendu à Vienne; de se prévaloir de l'autorité d'une aussi grande cour, et de faire usage du respect et de cette espèce de culte que toute l'Europe rend à l'impératrice. Je ne veux point prévenir les réflexions de Votre Excellence; mais peut-être pensera-t-elle qu'un ouvrage, dont on a fait dans un an et demi vingt-deux éditions, qui est traduit dans presque toutes les langues, et qui d'ailleurs contient des choses utiles, ne mérite pas d'être proscrit par le gouvernement.

J'ai l'honneur d'être avec un respect infini, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

A Paris, le 27 mai 1750.

LETTRE XXXIX.

A MONSEIGNEUR CERATI.

Je vous supplie, Monseigneur, d'agréer que j'aie l'honneur de vous recommander M. Forthis, professeur à l'université d'Edimbourg, qui est extrêmement recommandable par son savoir et ses beaux ouvrages, entre autres par celui qu'il a donné sur l'éducation.

M. le professeur a beaucoup de bonté pour moi, et m'honore de son amitié; ainsi, je vous prie d'agréer que je le recommande à la vôtre. Je vous prie de faire connoître cet habile homme à l'abbé Niccolini, que j'embrasse. Nous avons perdu cet excellent homme, M. Gendron : j'en suis très-affligé, et je suis sûr que vous le serez aussi : c'étoit une bonne tête physique et morale; et je me souviens qu'il en sortoit de très-bonnes choses. Je vous supplie de m'aimer, s'il se peut, autant que je vous aime, et, s'il se peut, autant que je vous honore et que je vous admire. Notre ami l'abbé de Guasco, devenu célèbre voyageur, est dans ma chambre, et me charge de vous faire mille compliments : il arrive d'Angleterre.

De Paris, le 30 octobre 1750.

LETTRE XL.

AU GRAND PRIEUR DE SOLAR,

A TURIN.

Votre excellence a beau dire, je ne trouve pas les excuses que vous m'apportez de la rareté de vos lettres assez bonnes pour vous

la pardonner; et c'est parce que je ne trouve pas vos raisons assez bonnes que je vous écris en cérémonie pour me venger.

Je vous dirai pour nouvelle que l'on vient d'exiler un conseiller de notre parlement, parce qu'il a prêté sa plume à coucher les remontrances que le corps a cru devoir faire au roi; et ce qu'il y a de plus incroyable encore, est que l'exil a été ordonné sans qu'on ait même lu les remontrances.

L'abbé de Guasco est de retour de son voyage de Londres, dont il est fort content. Il se loue beaucoup de M. et de Mme de Mirepoix, à qui vous l'aviez recommandé; il dit qu'ils sont fort aimés dans ce pays-là. Notre abbé, enthousiasmé des succès de l'inoculation, dont il s'est donné la peine de faire un cours à Londres, s'est avisé de la prôner un jour en présence de madame la duchesse du Maine à Sceaux; mais il en a été traité comme les apôtres qui prêchent des vérités inconnues. Madame la duchesse se mit en fureur, et lui dit qu'on voyoit bien qu'il avoit contracté la férocité des Anglais, et qu'il étoit honteux qu'un homme de son caractère soutînt une thèse aussi contraire à l'humanité. Je crois que son apostolat ne

fera pas fortune à Paris [1]. En effet, comment se persuader qu'un usage asiatique qui a passé en Europe par les mains des Anglais, et nous est prêché par un étranger, puisse être cru bon chez nous, qui avons le droit exclusif du ton et des modes? L'abbé compte faire un voyage en Italie au printemps prochain; il me charge de vous dire qu'il se fait d'avance un grand plaisir de vous trouver à Turin. Je voudrois bien pouvoir me flatter de le partager avec lui : mais je crois que mon vieux château et mon cuvier me rappelleront bientôt dans ma province; car, depuis la paix, mon vin fait encore plus de fortune en Angleterre que n'en a fait mon livre. Je vous prie de dire les choses les plus tendres de ma part à M. le marquis de Breil, et de me donner bientôt des nouvelles des

[1] Ce ne fut en effet qu'après le voyage que M. de La Condamine fit à Londres, peu d'années après, qu'on vit à Paris les premiers essais de l'inoculation. Cet académicien ne se borna pas à faire verbalement des rapports de ses observations sur cette pratique; mais il les mit par écrit, et les communiqua au public, le mettant par là en état d'y réfléchir, et de se persuader de la réalité des avantages qu'on retireroit de cette pratique, néanmoins encore combattue par la déraison du préjugé et la cabale de bien des médecins.

deux personnes que j'aime et que je respecte le plus à Turin.

De Paris, le....

LETTRE XLI.

A M. L'ABBÉ DE VENUTI.

Mon cher abbé, je ne vous ai point encore remercié de la place distinguée que vous m'avez donnée dans votre *Triomphe* [1]. Vous

[1] L'ouvrage de l'abbé Venuti, dont parle Montesquieu, est intitulé, *il Trionfo litterario della Francia* (le Triomphe littéraire de la France). Rappelé dans sa patrie, l'abbé Venuti craignit qu'on ne l'accusât d'ingratitude, si, en quittant la France, il ne laissoit aucun monument de sa reconnoissance pour tous les agréments qu'il y avoit trouvés, et de son admiration pour les grands génies qu'elle renferme dans son sein. C'est dans cette vue qu'il a composé son poëme en plusieurs chants, où il donne des éloges auxquels l'amitié a bien autant de part que le vrai mérite. Quoi qu'il en soit, on ne refuse pas de souscrire à ce qu'il dit de Montesquieu : « Si une « âme aussi grande, dit-il, se fût trouvée dans le sénat « latin, la liberté romaine vivroit encore à la honte des « tyrans. Son nom surpassera la durée du roc Tarpéien ; « et sa gloire ne périra point tant que Thémis dictera « ses oracles sur les bancs français, et que les dieux « conserveront à l'homme le don de la pensée. » Tel est

êtes Pétrarque ; et moi pas grand'chose. M. Tercier [1] m'a écrit pour me prier de vous remercier de sa part de l'exemplaire que je lui ai envoyé, et de vous dire que M. de Puysieux avoit reçu le sien avec toute sorte de satisfaction [2]. Comme il n'en est venu ici que très-peu d'exemplaires, je ne pourrai pas encore vous marquer le succès de l'ouvrage; mais j'en ai ouï dire du bien, et il me paroît que c'est de la belle poésie.

. . . . Et te fecêre poetam
Pierides.

Je ne puis pas m'accoutumer, mon cher abbé, à penser que vous n'êtes plus à Bordeaux : vous y avez laissé bien des amie qui vous regrettent beaucoup; je vous assure que je suis bien de ce nombre. Ecrivez-moi

---

le sens du compliment que l'abbé Venuti a fait à Montesquieu dans son poëme italien, et dont Montesquieu le remercie dans cette lettre.

[1] L'un des premiers commis du bureau des affaires étrangères, et fort savant académicien de Paris, le même qui essuya depuis tant de mortifications, pour avoir, en qualité de censeur royal, donné son approbation pour l'impression du livre de l'*Esprit*.

[2] Le poëme l'abbé Venuti est dédié à M. de Puysieux, alors ministre des affaires étrangères.

quelquefois. J'exécuterai vos ordres à l'égard d'Huard, et du recueil de vos dissertations; vous vous mettez très-fort à la raison, et il doit sentir votre générosité. Je verrai M. de La Curne : je ferai parler à l'abbé Le Beuf; et, s'il n'est pas un bœuf, il verra qu'il y a très-peu à corriger à votre dissertation. Le président Barbot [1] devroit bien vous trouver la dissertation perdue comme une épingle dans la botte de foin de son cabinet. Effectivement il est bien ridicule d'avoir fait une incivilité à madame de Pontac, en faisant tant valoir une augmentation de loyer que nous ne toucherons point, et d'avoir si mal fait les affaires de l'Académie [2]. Envoyez-moi ce que vous voulez ajouter aux disserta-

---

[1] Secrétaire perpétuel de l'Académie de Bordeaux, homme d'un esprit très-aimable et d'une vaste littérature, mais très-irrésolu lorsqu'il s'agit de travailler et de publier quelque chose : ce qui fait que les Mémoires de cette Académie sont fort arriérés, et que nous sommes privés d'excellents morceaux de cet écrivain, qui sont enfouis dans son vaste cabinet.

[2] Il entend parler des affaires littéraires, parce que ce secrétaire de l'Académie n'avoit jamais voulu se donner la peine de rédiger ses Mémoires, et en faire part au public.

tions que j'ai. Adieu, mon cher abbé; je vous salue et embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 30 octobre 1750.

LETTRE XLII.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO,

A PARIS.

Mon cher abbé, il est bon d'avoir l'esprit bien fait; mais il ne faut pas être la dupe de l'esprit des autres. M. l'intendant peut dire ce qu'il lui plaît, il ne sauroit se justifier d'avoir manqué de parole à l'Académie, et de l'avoir induite en erreur par de fausses promesses. Je ne suis pas surpris que, sentant ses torts, il cherche à se justifier; mais vous, qui avez été témoin de tout, ne devez point vous laisser surprendre par des excuses qui ne valent pas mieux que ses promesses. Je me trouve trop bien de lui avoir rendu son amitié pour en vouloir encore. A quoi bon l'amitié d'un homme en place qui est toujours dans la méfiance, qui ne trouve juste que ce qui est dans son système; qui ne sait jamais faire le plus petit plaisir ni rendre au-

cun service? Je me trouverai mieux d'être hors de portée de lui en demander ni pour les autres ni pour moi ; car je serai délivré par là de bien des importunités :

Dulcis inexpertis cultura potentis amicī :
Expertus metui.

Il faut éviter une coquette qui n'est que coquette, et ne donne que de fausses espérances. Voilà mon dernier mot. Je me flatte que notre duchesse entrera dans mes raisons ; son franc-alleu n'en ira ni plus ni moins.

Je suis très-flatté du souvenir de M. l'abbé Oliva [1] Je me rappelle toujours avec délices

---

[1] Bibliothécaire du cardinal de Rohan à l'hôtel de Soubise, chez qui s'assembloient, un jour de la semaine, plusieurs gens de lettres, pour converser sur des sujets littéraires. Montesquieu, dans le premier voyage qu'il fit à Paris, fréquentoit cette société ; mais, trouvant que le P. Tournemine vouloit y dominer, et obliger tout le monde à se plier à ses opinions, il s'en retira peu à peu, et n'en cacha pas la raison. Depuis lors, le P. Tournemine commença à lui faire des tracasseries dans l'esprit du cardinal de Fleury, au sujet des *Lettres persanes*. On a entendu conter à Montesquieu que, pour s'en venger, il ne fit jamais autre chose que de demander à ceux qui lui parloient : *Qui est-ce que ce P. Tournemine? je n'en ai jamais entendu parler :* ce qui piquoit beaucoup ce jésuite, qui aimoit passionnément la célébrité.

les moments que je passai dans la société littéraire de cet Italien éclairé, qui a su s'élever au-dessus des préjugés de sa nation. Il ne fallut pas moins que le despotisme et les tracasseries d'un père Tournemine pour me faire quitter une société dont j'aurois voulu profiter C'est une vraie perte pour les gens de lettres que la dissolution de ces sortes de petites académies libres ; et il est fâcheux pour vous que celle du P. Desmolets [1] soit ainsi culbutée. J'exige que vous m'écriviez encore avant votre départ pour Turin, et je vous somme d'une lettre dès que vous y serez arrivé. Adieu.

Le 5 décembre 1750.

---

[1] On a plusieurs volumes de fort bons Mémoires littéraires lus dans cette société, recueillis par ce bibliothécaire de l'Oratoire, chez qui s'assembloient ceux qui en sont les auteurs. Les jésuites, ennemis des PP. de l'Oratoire, ayant peint ces assemblées, quoique simplement littéraires, comme dangereuses à cause des disputes théologiques du temps, elles furent dissoutes, non sans un préjudice réel pour les progrès de la littérature.

LETTRE XLIII.

A M. L'ABBÉ VENUTI,

A BORDEAUX.

Il ne faut point vous flatter, mon cher abbé, que l'abbé de Guasco vous écrive de sa main triomphante; mais, si vous étiez ex-ministre des affaires étrangères, il iroit dîner chez vous pour vous consoler [1]. Le pauvre homme promène son œil sur toutes les brochures, prodigue son mauvais estomac pour toutes les invitations de dîners d'ambassadeurs, et ruine sa poitrine au service de son Cantemir [2] et de son Clément V; ce qui n'empêche pas qu'on ne trouve son Cantemir très-froid: mais c'est la faute de feu Son Excellence.

---

[1] Le marquis d'Argenson, ci-devant ministre des affaires étrangères, après sa démission, donnoit à dîner à ses confrères tous les jours d'assemblée d'Académie, se dédommageant ainsi de son désœuvrement avec les gens de lettres; et l'abbé de Guasco, qui venoit d'être reçu à l'Académie des inscriptions, avoit été admis au nombre des convives.

[2] L'abbé de Guasco a traduit les satires du prince Cantemir, ambassadeur de Russie à la cour de France.

Il n'y a aucune apparence que j'aille en Angleterre ; il y en a une beaucoup plus grande que j'irai à la Brède. J'écris une lettre de félicitation au président de La Lane sur sa réception à l'Académie. Bonardi, le président de cette Académie, qui est venu me raconter tous les dîners qu'il a faits depuis son retour chez tous les beaux esprits qui dînent, avec la généalogie [1] des dîneurs, m'a dit qu'il adressoit sa première lettre à notre nouvel associé ; et je pense que vous trouverez que cela est dans les règles. Je vois que notre académie se change en société de francs-maçons, excepté qu'on n'y boit ni qu'on n'y chante : mais on y bâtit ; et M. de Tourni est notre roi Hiram, qui nous fournira les ouvriers ; mais je doute qu'il nous fournisse les cèdres.

---

[1] Plaisanterie qui fait allusion à l'étude particulière qu'un gentilhomme de Languedoc a faite de la généalogie de toutes les familles, et qui fait le sujet ordinaire des entretiens qu'il a avec les gens de lettres. L'abbé Bonardi, dans sa tournée, avoit été visiter ce gentilhomme dans son château, et s'étoit fort enrichi d'érudition généalogique, dont il ne manquoit pas de faire étalage à son retour à Paris : il alloit quelquefois en favoriser Montesquieu ; ce qui l'ennuyoit beaucoup, et lui faisoit perdre des heures précieuses.

Je crois que le prince de Craon est actuellement à Vienne : mais il va arriver en Lorraine; et, si vous m'envoyez votre lettre, je la lui ferai tenir. Il faut bien que je vous donne des nouvelles d'Italie sur l'*Esprit des Lois.* M. le duc de Nivernois en écrivit, il y a trois semaines, à M. de Forcalquier, d'une manière que je ne saurois vous répéter sans rougir. Il y a deux jours qu'il en reçut une autre, dans laquelle il mande que, dès qu'il parut à Turin, le roi de Sardaigne le lut. Il ne m'est pas non plus permis de répéter ce qu'il en dit : je vous dirai seulement le fait; c'est qu'il le donna pour le lire à son fils le duc de Savoie, qui l'a lu deux fois : le marquis de Breil me mande qu'il lui a dit qu'il vouloit le lire toute sa vie. Il y a bien de la fatuité à moi de vous mander ceci : mais, comme c'est un fait public, il vaut autant que je le dise qu'un autre; et vous concevez bien que je dois aveuglément approuver le jugement des princes d'Italie. Le marquis de Breil me mande que son altesse royale le duc de Savoie a un génie prodigieux, une conception et un bon sens admirables.

Huart, libraire, voudroit fort avoir la tra-

duction en vers latins du docteur Clansy [1] du commencement du *Temple de Gnide*, pour en faire un corps avec la traduction italienne [2] et l'original : voyez lequel des deux vous pourriez faire, ou de me faire copier ces vers, ou d'obtenir de l'Académie de m'envoyer l'imprimé, que je vous renverrois ensuite.

A propos, le portrait [3] de madame de Mirepoix a fait à Paris et à Versailles une très-grande fortune : je n'y ai point contribué pour la ville de Bordeaux; car j'avois détaché l'abbé de Guasco pour en dire du mal. Vous qui êtes l'esprit de tous les esprits, vous devriez le traduire, et j'enverrois votre traduction à madame de Mirepoix à Londres. Je n'en ai point de copie; mais le pré-

---

[1] Savant Anglais, entièrement aveugle, excellent poëte latin, qui, pendant le séjour qu'il fit à Paris, entreprit la traduction du *Temple de Gnide* en vers latins, mais dont il ne donna que le premier chant.

[2] Ouvrage de l'abbé Venuti. Il a été fait une autre traduction en italien du *Temple de Gnide*, par M. Vespasiano; celui-ci a été imprimé à Paris en 1766, in-12, chez Prault.

[3] Ce portrait en vers, fait par Montesquieu, se trouve au tome 1er des *Œuvres diverses*, page 133.

sident Barbot l'a, ou bien M. Dupin. Vous savez que tout ceci est une badinerie qui fut faite à Lunéville pour amuser une minute le roi de Pologne.

J'oubliois de vous dire que tout est compensé dans ce monde : je vous ai parlé des jugements de l'Italie sur l'*Esprit des Lois;* il va paroître à Paris une ample critique faite par M. Dupin, fermier-général. Ainsi me voilà cité au tribunal de la maltôte, comme j'ai été cité à celui du journal de Trévoux. Adieu, mon cher abbé. Voilà une épître à la Bonardi [1]. Je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

Ne soyez point la dupe de la traduction; car, si l'esprit ne vous en dit rien, il ne vaut pas la peine que vous y rêviez un quart d'heure.

De Paris, le....

---

[1] On a déjà parlé, dans une note, de cet écrivain fort versé dans l'histoire de la littérature moderne de France, mais fort prolixe dans ses écrits et dans ses lettres. Il a laissé des manuscrits sur les auteurs anonymes et pseudonymes.

LETTRE XLIV.

A M. DUCLOS, de l'Académie françaises.

Je n'ai lu que la moitié de votre ouvrage [1], mon cher Duclos; et vous avez bien de l'esprit et dites de bien belles choses. On dira que La Bruyère et vous connoissiez bien votre siècle; que vous êtes plus philosophe que lui, et que votre siècle est plus philosophe que le sien. Quoi qu'il en soit, vous êtes agréable à lire et vous faites penser. Permettez des embrassements de félicitation.

De Paris, le 4 mars 1751.

LETTRE XLV.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO.

J'ai reçu, monsieur le comte, à la Brède, où je suis, et où je voudrois bien que vous fussiez, votre lettre datée de Turin. M. le marquis de Saint-Germain [2], qui s'inté-

---

[1] Ce sont les *Considérations sur les mœurs de ce siècle.*

[2] Ambassadeur de Sardaigne à Paris, qui y fut fort estimé.

resse vivement à ce qui vous regarde, m'avoit déjà appris la manière distinguée dont vous avez été reçu à votre cour, et la justice qu'on vous y a rendue. Il est consolant de voir un roi réparer les torts que son ministre a fait essuyer; et je vois avec joie qu'avec le temps, le mérite est toujours reconnu par les princes éclairés qui se donnent la peine de voir les choses par eux-mêmes. Les bons offices que M. le marquis de Saint-Germain vous a rendus par ses lettres augmentent la bonne opinion que j'avois de lui. Je vous fais bien mes compliments sur l'investiture de votre comté [1]; et, si j'avois appris que vous aviez été investi d'une abbaye, ma sa-

[1] En Piémont, par les constitutions du pays, les ecclésiastiques ne peuvent point posséder de fiefs, ni en prendre le titre. Les deux frères étant exposés aux périls de la guerre, il pouvoit arriver que, venant à manquer, le fief qui donne le titre à leur famille retombât à la couronne, ou dans une famille étrangère. D'ailleurs, comme il étoit établi en Allemagne, où les ecclésiastiques ne sont pas sujets à la même loi, il demanda au roi de l'investir aussi lui-même de ce fief; grâce que le roi lui accorda par une patente particulière, avec le titre, juridiction et prérogatives du comté de sa famille, dérogeant, à cet effet, à l'article des constitutions sur ce sujet.

tisfaction seroit aussi complète qu'eût été la réparation. Au reste, mon cher ami, je ne voudrois point qu'il vous vînt la tentation de nous quitter; vous savez que nous vous rendons justice en France, et que vous y avez des amis. Ce seroit une ingratitude à vous d'y renoncer pour un peu de faveur de cour; permettez-moi de me reposer à cet égard sur la maxime qu'on n'est pas prophète dans sa patrie.

J'ai eu ici milord Hyde [1], qui est allé de Paris à Veret chez notre duchesse; de là à Richelieu, chez M. le maréchal; de là à Bordeaux et à la Brède; de là à Aiguillon, où M. le duc a mandé qu'on lui fît les honneurs de son château : de sorte qu'il trouve partout les empressements qui sont dus à sa naissance, et ceux qui sont dus à son mérite personnel. Milord Hyde vous aime beaucoup, et auroit bien voulu aussi vous trouver à la Brède.

---

[1] Ou de Cornbury, dernier descendant du célèbre chancelier Hyde, fort aimé en France, où il demeuroit depuis quelques années, et où il mourut de consomption, très-regretté de tous ceux qui connoissoient son excellent caractère et son esprit.

Vous avez touché la vanité qui se réveille dans mon cœur, dans l'endroit le plus sensible, lorsque vous m'avez dit que son altesse royale avoit la bonté de se ressouvenir de moi : présentez, je vous prie, mes adorations à ce grand prince; ses vertus et ses belles qualités forment pour moi un spectacle bien agréable. Aujourd'hui l'Europe est si mêlée, et il y a une telle communication de ses parties, qu'il est vrai de dire que celui qui fait encore la félicité de l'une fait la félicité de l'autre; de sorte que le bonheur va de proche en proche; et, quand je fais des châteaux en Espagne, il me semble toujours qu'il m'arrivera de pouvoir encore aller faire ma cour à votre aimable prince. Dites au marquis de Breil et à M. le grand-prieur que, tant que je vivrai je serai à eux : la première idée qui me vint lorsque je les vis à Vienne, ce fut de chercher à obtenir leur amitié; et je l'ai obtenue. Madame de Saint-Maur me mande que vous êtes en Piémont, dans une nouvelle Herculée [1], où, après avoir gratté

---

[1] Ancienne ville d'*Industria*, dont on a découvert des ruines près des bords du Pô en Piémont, mais dont la découverte n'a pas produit beaucoup de richesses anti-

huit jours la terre, vous avez trouvé une sauterelle d'airain. Vous avez donc fait deux cents lieues pour trouver une sauterelle! Vous êtes tous des charlatans, messieurs les antiquaires. Je n'ai point de nouvelles ni de lettres de l'abbé Venuti depuis son départ de Bordeaux : il avoit quelque bonté pour moi, avant que d'être prêtre et prevôt. Mandez-moi si vous retournerez à Paris : pour moi, je passerai ici l'hiver et une partie du printemps. La province est ruinée; et, dans ce cas, tout le monde a besoin d'être chez soi. On me mande qu'à Paris le luxe est affreux; nous avons perdu ici le nôtre, et nous n'avons pas perdu grand'chose. Si vous voyiez l'état où est à présent la Brède, je crois que vous en seriez content. Vos conseils ont été suivis, et les changements que j'ai faits ont tout développé : c'est un papillon qui s'est dépouillé de ses nymphes. Adieu, mon ami; je vous salue et embrasse mille fois.

De la Brède, le 9 novembre 1751.

ques; les morceaux les plus précieux qu'on ait trouvés sont un beau trépied de bronze, quelques médailles et quelques inscriptions.



LETTRE XLVI.

AU MÊME,

A FONTAINEBLEAU.

Ce que vous me mandez par votre billet d'hier ne sauroit me déterminer à renoncer au principe que je me suis fait [1]. Depuis le futile de La Porte [2] jusqu'au pesant Du-

---

[1] De ne point répondre aux critiques de l'*Esprit des Lois*.

[2] Auteur d'un livre intitulé *Observations sur l'Esprit des Lois*, ou l'*Art de lire ce livre, de l'entendre et de juger*, deux volumes *in*-12, 1750. Il fut combattu par M. Boulanger de Rivery, dans une *Apologie de l'Esprit des Lois*, de 140 pages, à laquelle le trop célèbre abbé fit une légère réponse.

Crevier donna des *Observations sur l'Esprit des Lois*, un volume *in*-12, en 1764. C'est à lui que s'adresse l'auteur de l'avertissement qui est à la tête de l'édition *in*-4° de 1767 : nous l'avons supprimé dans la nôtre; le bon goût et le temps nous le prescrivoient.

Il parut un livre intitulé : *Esprit des Lois quintessencié, par une suite de lettres analytiques*, en 2 volumes *in*-12, par l'abbé de Bonnaire. Boulanger de Rivery le traita comme il avoit traité l'abbé de La Porte.

Pecquet publia depuis un volume *in*-12, sous le nom d'*Analyse de l'Esprit des Lois*, et *l'Esprit des Maximes politiques*, en deux volumes *in*-12, en 1757,

pin [1], je ne vois rien qui ait assez de poids pour que je réponde aux critiques : il me semble même que le public me venge assez, et par le mépris de celles du premier, et par l'indignation contre celles du second. Par le détail que vous me ferez à votre retour de ce

---

pour servir de suite à l'*Esprit des Lois*. Il eut peu de succès.

La *Théorie des Lois civiles*, ou *Principes fondamentaux de la Société*, en deux volumes *in*-12, 1767, ne montra qu'un auteur mécontent de Grotius, de Pufendorff et de Montesquieu.

L'Homme moral opposé à l'Homme physique, de M. R.... par le P. C.... ne fut pas mieux accueilli.

Il y eut en 1761 une édition des *Œuvres de Montesquieu*, en six volumes *in*-12, *Amsterdam*, et vendue à Lausanne chez Grasset, avec des remarques philosophiques et politiques d'un anonyme, qui renvoie souvent le lecteur à l'*Esprit des Lois quintessencié*.

Tel est le précis des critiques qui parurent sur l'*Esprit des Lois*.

[1] La critique de Dupin, fermier-général. avoit pour titre : *Observations sur l'Esprit des Lois*, en trois volumes *in*-12. L'inexactitude des citations et la foiblesse des moyens décrièrent le livre. On en avoit distribué peu d'exemplaires : l'auteur les retira prudemment. Il en resta un très-petit nombre dans le public : cette rareté leur a donné quelque célébrité mercantile.

On trouvera plus de détails sur les critiques de Montesquieu dans le tome III des *Opuscules* de Fréron.

que vous avez entendu des deux conseillers au parlement en question, je verrai s'il vaut la peine que je donne quelques éclaircissements sur les points qui ont paru les choquer. Je m'imagine qu'ils ne parlent que d'après le nouvelliste ecclésiastique, dont les déclamations ne devroient jamais faire d'impression sur les bons esprits. A l'égard du plan que le petit ministre de Wurtemberg voudroit que j'eusse suivi dans un ouvrage qui porte le titre d'*Esprit des Lois*, répondez-lui que mon intention a été de faire mon ouvrage, et non pas le sien. Adieu.

De Paris, le....

LETTRE XLVII.

AU MÊME.

Mon cher ami, vous volez dans les vastes régions de l'air; je ne fais que marcher, et nous ne nous rencontrons pas. Dès que j'ai été libre de quitter Paris, je n'ai pas manqué de venir ici, où j'avois des affaires considérables. Je pars dans ce moment pour Clérac; et j'ai avancé mon voyage d'un mois pour trouver M. le duc d'Aiguillon et finir avec

lui [1], parce que ses gens d'affaires barbouillent plus qu'ils n'ont jamais fait. J'ai envoyé le tonneau de vin à milord Eliban, que vous m'avez demandé pour lui. Milord me le payera ce qu'il voudra; et, s'il veut ajouter à l'amitié ce qu'il voudra retrancher du prix, il me fera un présent immense. Vous pouvez lui mander qu'il pourra le garder tant de temps qu'il voudra, même quinze ans, s'il veut : mais il ne faut pas qu'il le mêle avec d'autres vins; et il peut être sûr qu'il l'a immédiatement comme je l'ai reçu de Dieu : il n'a pas passé par les mains des marchands.

Mon cher abbé, à votre retour d'Italie pourquoi ne passeriez-vous pas par Bordeaux, et ne voudriez-vous pas voir vos amis, et le château de la Brède, que j'ai si fort embelli depuis que vous ne l'avez vu? C'est le plus beau lieu champêtre que je connoisse.

Sunt mihi cœlicolæ, sunt cætera numima, fauni.

---

[1] Des biens, sous la seigneurie d'Aiguillon, causoient un procès qui duroit depuis long-temps au sujet du franc-alleu : procès qui avoit failli le brouiller avec madame la duchesse d'Aiguillon, son ancienne amie, et qu'il avoit par cette raison fort à cœur de voir terminé

Enfin, je jouis de mes prés, pour lesquels vous m'avez tant tourmenté : vos prophéties sont vérifiées, le succès est beaucoup au-delà de mon attente; et l'Eveillé dit : *Boudri ben que M. l'abbat de Guasco bis aco.*

J'ai vu la comtesse : elle a fait un mariage déplorable, et je la plains beaucoup. La grande envie d'avoir de l'argent fait qu'on n'en a point. Le chevalier Citran a aussi fait un grand mariage dans le même goût [1] aux îles, qui lui a apporté en dot sept barriques de sucre une fois payées. Il est vrai qu'il a fait un voyage aux îles, et a pensé apparemment crever. Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur.

De la Brède, le 16 mars 1752.

---

[1] Il arrive souvent à Bordeaux que des gentilshommes cherchent à épouser des filles des habitants de l'Amérique, dans l'espérance d'en avoir beaucoup de biens. Montesquieu désapprouvoit ces sortes de mariages faits pour de l'argent, qu'il disoit abâtardir les sentiments de la noblesse, et sur lesquels on étoit souvent trompé, parce que les fortunes prétendues des îles se réalisaient rarement.

LETTRE XLVIII.

AU MÊME.

A BRUXELLES.

Vous êtes admirable, mon cher comte : vous réunissez trois amis qui ne se sont vus depuis plusieurs années, séparés par des mers, et vous ouvrez un commerce entre eux. M. Michel [1] et moi ne nous étions point perdus de vue ; mais M. d'Ayrolles, que j'ai eu l'honneur de voir à Hanovre, m'avoit entièrement oublié. Je n'ai plus de vin de l'année passée, mais je garderai un tonneau de cette année pour l'un et pour l'autre. Je vous ai déjà mandé que je comptois être à Paris au mois de septembre ; et, comme vous devez y être en même temps, je vous porterai la réponse du négociant à l'abbé de La Porte [2]. Ce n'est pas un négociant soi-di-

---

[1] Alors commissaire d'Angleterre pour les affaires de la barrière à Bruxelles, et depuis ministre plénipotentiaire à Berlin, homme de beaucoup d'esprit, et d'un caractère fort aimable. M. d'Ayrolles étoit ministre de la même cour à Bruxelles.

[2] Cette réponse est de M. Risteau, alors jeune négo-

sant, comme vous croyez; c'en est un bien réel, et un jeune homme de notre ville, qui est l'auteur de cet écrit.

Je vous dirai, mon cher abbé, que j'ai reçu des commissions considérables d'Angleterre pour du vin de cette année, et j'espère que notre province se relèvera un peu de ses malheurs. Je plains bien les pauvres Flamands, qui ne mangeront plus que des huîtres, et point de beurre.

Je crois que le système a changé à l'égard des places de la barrière, et que l'Angleterre

---

ciant de Bordeaux, et depuis, un des directeurs de la Compagnie des Indes. Elle fut imprimée dans quelques éditions des *Lettres familières*. Elle est de 134 pag. in-12. On n'en tira qu'un petit nombre d'exemplaires. Montesquieu en faisoit un très-grand cas, et n'y eut aucune part. Il avoua même qu'il eût été fort embarrassé de répondre à certaines objections que son jeune défenseur avoit réfutées de manière à ne laisser aucun lieu à la réplique.

On regarda cette pièce comme supérieure à la *Suite de la Défense de l'Esprit des Lois*, par La Beaumelle, quoique celle-ci soit écrite avec chaleur.

On trouve dans la *Bibliothèque d'un homme public* un fragment précieux, en réponse à une critique de l'*Esprit des Lois*.

Langlet, juge de Bapaume, a publié aussi des observations très-judicieuses en l'honneur de ce grand homme.

Tels sont les principaux écrits apologétiques.

a senti qu'elle ne pouvoit servir qu'à déterminer les Hollandais à se tenir en paix pendant que les autres seront en guerre. Les Anglais pensent aussi que les Pays-Bas sont plus forts, en y ajoutant douze cent mille florins [1] de revenu, qu'ils ne le seroient par les garnisons des Hollandais, qui les défendent si mal; de plus, la reine de Hongrie a éprouvé qu'on ne lui donnoit la paix en Flandre que pour porter la guerre ailleurs. Je ne serois pas étonné non plus que le système de l'équilibre et des alliances changeât à la première occasion. Il y a bien des raisons de ceci : nous en parlerons à notre aise au mois de septembre ou d'octobre. J'ai reçu une belle lettre de l'abbé Venuti, qui, après m'avoir gardé un silence continuel pendant deux ans sans raison, l'a rompu aussi sans raison.

De la Brède, le 27 juin 1752.

---

[1] Subside que la cour de Vienne s'étoit engagée de payer aux Hollandais pour les garnisons des places de la barrière.

LETTRE XLIX.

AU MÊME.

Soyez le bien arrivé, mon cher comte; je regrette beaucoup de n'avoir pas été à Paris pour vous recevoir. On dit que ma concierge, mademoiselle Betty, vous a pris pour un revenant, et a fait un si grand cri en vous voyant, que tous les voisins en ont été éveillés. Je vous remercie de la manière dont vous avez reçu mon protégé. Je serai à Paris au mois de septembre. Si vous êtes de retour de votre résidence avant que je sois arrivé, vous me ferez honneur de porter votre bréviaire dans mon appartement : je compte pourtant y être arrivé avant vous. Vous êtes un homme extraordinaire : à peine avez-vous bu de l'eau des citernes de Tournay, que Tournay vous envoie en députation. Jamais cela n'est arrivé à aucun chanoine.

Je vous dirai que la Sorbonne, peu contente des applaudissements qu'elle recevoit sur l'ouvrage de ses députés, en a nommé

d'autres pour réexaminer l'affaire [1]. Je suis là-dessus extrêmement tranquille : ils ne peuvent dire que ce que le nouvelliste ecclésiastique a dit; et je leur dirai ce que j'ai dit au nouvelliste ecclésiastique; ils ne sont pas plus forts avec ce nouvelliste, et ce nouvelliste n'est pas plus fort avec eux. Il faut toujours en revenir à la raison : mon livre est un livre de politique, et non pas un livre de théologie; et leurs objections sont dans leurs têtes, et non pas dans mon livre.

Quant à Voltaire, il a trop d'esprit pour m'entendre : tous les livres qu'il lit, il les fait; après quoi il approuve ou critique ce qu'il a fait. Je vous remercie de la critique du P. Gerdil [2]; elle est faite par un homme qui mériteroit de m'entendre, et puis de me critiquer. Je serois bien aise, mon cher ami, de vous revoir à Paris : vous me parleriez de

---

[1] Après avoir tenu long-temps l'*Esprit des Lois* sur les fonts, la Sorbonne jugea à propos de suspendre sa censure

[2] Le P. Gerdil, barnabite, outre plusieurs autres ouvrages, a fait la *Vie du bienheureux Alexandre Sauli* et un *Traité des Vérités de la Religion* : le premier est écrit en français, et le second en italien.

toute l'Europe ; moi, je vous parlerois de mon village de la Brède, et de mon château, qui est à présent digne de recevoir celui qui a parcouru tous les pays :

Et maris, et terræ, numeroque carentis arenæ
Mensorem.

Madame de Montesquieu, M. le doyen de Saint-Seurin, et moi, sommes actuellement à Baron, qui est une maison entre deux mers, que vous n'avez point vue. Mon fils est à Clérac, que je lui ai donné pour son domaine avec Montesquieu. Je pars dans quelques jours pour Nisor, abbaye de mon frère : nous passerons par Toulouse, où je rendrai mes respects à Clémence Isaure [1], que vous connoissez si bien. Si vous y gagnez le prix, mandez-le-moi; je prendrai votre médaille en passant : aussi-bien n'avez-vous plus la ressource des intendants. Il vous faudroit un homme uniquement occupé à recueillir les médailles que vous remportez. Si vous voulez, je ferai aussi à Toulouse une visite de votre part à

---

[1] Dame qui fonda le premier prix des jeux floraux dans le quatorzième siècle. On conserve sa statue avec honneur à l'hôtel-de-ville, et on la couronne de fleurs tous les ans.

votre muse, madame de Montégut [1], pourvu que je ne sois pas obligé de lui parler, comme vous faites, en langage poétique.

Je vous dirai pour nouvelle, que les jurats comblent dans ce moment les excavations qu'ils avoient faites devant l'Académie. Si les Hollandais avoient aussi bien défendu Berg-op-Zoom que M. notre intendant [2] a défendu ses fossés, nous n'aurions pas aujourd'hui la paix. C'est une terrible chose que de plaider contre un intendant; mais, c'est une chose bien douce que de gagner un procès contre un intendant. Si vous avez quelque relation avec M. de Larrey à La Haye, parlez-lui, je vous prie, de notre tendre amitié. Je suis bien aise d'apprendre son crédit à la cour du stathouder; il mérite la confiance qu'on a en lui. Je vous embrasse, mon cher ami, de tout mon cœur.

De Raymond en Gascogne, le 8 août 1752.

---

[1] Femme d'un trésorier de France, qui cultivoit la poésie

[2] M. de Tourni, intendant de Guienne, à qui Bordeaux doit les embellissements de cette ville, pour suivre un plan des édifices qu'il entreprit, et faire un alignement, venoit de masquer le bel hôtel de l'Académie; elle s'y opposa, et obtint de la cour gain de cause contre l'intendant.

LETTRE L.

AU MÊME.

Votre lettre, mon cher comte, m'apprend que vous êtes à Paris ; et je suis étonné moi-même de ce que je n'y suis point. Le voyage que j'ai été obligé de faire à l'abbaye de Nisor avec mon frère, qui a duré près d'un mois, a rompu toutes mes mesures, et je n'y serai qu'à la fin de ce mois, ou au commencement de l'autre ; car je veux absolument vous voir, et passer quelques semaines avec vous avant votre départ. Mais, mon cher abbé, vous êtes un innocent, puisque vous avez deviné que je n'arriverois point sitôt, de ne pas vous mettre dans mon apparte-d'en bas ; et je donne ordre à la demoiselle Betty de vous y recevoir, quoiqu'elle n'ait pas besoin d'ordre pour cela : ainsi, je vous prie de vous y camper. Vous allez à Vienne : je crois que j'y ai perdu, depuis vingt-deux ans, mes connoissances. Le prince Eugène vivoit alors ; et ce grand homme me fit passer des moments délicieux [1]. MM. les comtes

[1] L'auteur disoit qu'il n'avoit jamais ouï dire à ce prince que ce qu'il falloit dire sur le sujet dont on par-

Kinski, M. le prince de Lichtenstein, M. le marquis de Prié, M. le comte d'Harak, et toute sa famille, que j'eus l'honneur de voir à Naples, où il étoit vice-roi, m'ont honoré de leurs bontés : tout le reste est mort; et moi je mourrai bientôt : si vous pouvez me rappeler dans leur souvenir, vous me ferez beaucoup de plaisir. Vous allez paroître sur un nouveau théâtre, et je suis sûr que vous y figurerez aussi bien que vous avez fait ailleurs. Les Allemands sont bons, mais un peu soupçonneux. Prenez garde; ils se méfient des Italiens, comme trop fins pour eux; mais ils savent qu'ils ne leur sont point inutiles, et sont trop sages pour s'en passer.

Vous avez grand tort de n'avoir point passé par la Brède quand vous revîntes d'Italie. Je puis dire que c'est à présent un

---

loit, même lorsqu'en quittant de temps en temps sa partie, il se mêloit de la conversation. Dans un petit écrit que Montesquieu avoit fait sur la *Considération*, en parlant du prince Eugène, il avoit dit qu'on n'est pas plus jaloux des grandes richesses de ce prince qu'on ne l'est de celles qui brillent dans les temples des dieux. Le prince, flatté de ces expressions, fit un accueil très-distingué à Montesquieu à son arrivée à Vienne, et l'admit dans sa société la plus intime.

des lieux aussi agréables qu'il y ait en France, au château près [1], tant la nature s'y trouve dans sa robe de chambre et au lever de son lit! J'ai reçu d'Angleterre la réponse pour le vin que vous m'avez fait envoyer à milord Eliban; il a été trouvé extrêmement bon. On me demande une commission pour quinze tonneaux; ce qui fera que je serai en état de finir ma maison rustique. Le succès que mon livre a eu dans ce pays-là contribue, à ce qu'il paroît, au succès de mon vin. Mon fils ne manquera pas d'exécuter votre commission. A l'égard de l'homme en question, il multiplie avec moi ses torts à mesure qu'il les reconnoît; il s'aigrit tous les jours, et moi je deviens sur son sujet plus tranquille : il est mort pour moi. M. le doyen, qui est dans

[1] La singularité de ce château mérite une petite note. C'est un bâtiment hexagone, à pont-levis, entouré de doubles fossés d'eau vive, revêtu de pierres de taille. Il fut bâti sous Charles VII pour servir de château fort; et il appartenoit alors aux MM. de La Lande, dont la dernière héritière épousa un des ancêtres de Montesquieu. L'intérieur de ce château n'est effectivement pas fort agréable par la nature de sa construction; mais Montesquieu en a fort embelli les dehors par des plantations qu'il y a faites.

ma chambre, vous fait mille compliments, et vous êtes un des chanoines du monde qu'il honore le plus: lui, moi, ma femme et mes enfants, vous regardons et chérissons tous comme de notre famille. Je serai bien charmé de faire connoissance avec M. le comte de Sartiranne [1] quand je serai à Paris : c'est à vous à lui donner bonne opinion de moi. Je vous prie de faire mes tendres compliments à tous ceux de mes amis que vous verrez; mais, si vous allez à Montigny, c'est là qu'il faut une effusion de mon cœur. Vous autres Italiens êtes pathétiques : employez-y tous les dons que la nature vous a donnés; faites-en surtout usage auprès de la duchesse d'Aiguillon et de madame Dupré de Saint-Maur; dites surtout à celle-ci combien je lui suis attaché [2]. Je suis de l'avis de milord Elibau sur la vérité du portrait que vous avez fait d'elle [3].

---

[1] Ambassadeur de Sardaigne à Paris, homme de beaucoup d'esprit, et plus véridique qu'on ne souhaite dans les sociétés.

[2] Il disoit d'elle, qu'elle étoit également bonne à en faire sa maîtresse, sa femme, ou son amie.

[3] Cette dame étant un jour en habit d'amazone à la campagne à Montigny, il en avoit fait le portrait dans un

Il faut que je vous consulte sur une chose, car je me suis toujours bien trouvé de vous consulter. L'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques* m'a attribué, dans une feuille du 4 juin, que je n'ai vue que fort tard, une brochure intitulée *Suite de la Défense de l'Esprit des Lois*, faite par un protestant, écrivain [1] habile, qui a infiniment d'esprit. L'écclésiastique me l'attribue pour en prendre le sujet de me dire des injures atroces. Je n'ai pas jugé à propos de rien dire, 1°. par mépris; 2°. parce que ceux qui sont au fait de ces choses savent que je ne suis point auteur de cet ouvrage; de sorte que toute cette manœuvre tourne contre le calomniateur. Je ne connois point l'air actuel du bureau de Paris; et si ces feuilles ont pu faire impression sur quelqu'un, c'est-à-dire, si quelqu'un a cru que je fusse l'auteur de

---

sonnet. Ce sonnet ayant été lu à milord Éliban, qui ne la connoissoit pas, il dit que ce ne pouvoit être qu'un portrait flatté; et, ayant depuis fait connoissance avec elle, il reprochoit à l'auteur de n'en avoir pas assez dit.

[1] L'auteur de cet écrit *in*-12, *Berlin*, 1751, étoit La Beaumelle. On l'attribua faussement à Montesquieu. Il y a une lettre de lui qui dément cette fausse imputation. *Voyez* le recueil B, n° 1222, à la Bibliothèque Mazarine.

cet ouvrage, que sûrement un catholique ne peut avoir fait, seroit-il à propos que je donnasse une petite réponse en une page, *cum aliquo grano salis?* Si cela n'est pas absolument nécessaire, j'y renonce, haïssant à la mort de faire encore parler de moi. Il faudroit que je susse si cela a quelque relation avec la Sorbonne. Je suis ici dans l'ignorance de tout; et cette ignorance me plaît assez. Tout ceci entre nous, et sans qu'il paroisse que je vous en aie écrit. Mon principe a été de ne point me remettre sur les rangs avec des gens méprisables. Comme je me suis bien trouvé d'avoir fait ce que vous voulûtes, quand vous me poussâtes, l'épée dans les reins, à composer ma *Défense* [1], je n'entreprendrai rien qu'en conséquence de votre réponse. Huart veut faire une nouvelle édition des *Lettres Persanes;* mais il y a quelques *juvenilia* [2] que je voudrois au-

[1] Ce fut lui qui, à force de sollicitations, lui arracha, comme malgré lui, l'unique réponse qu'il ait faite aux critiques sous le titre de *Défense de l'Esprit des Lois*, que le public a reçue comme un chef-d'œuvre de critique et un modèle de bon goût.

[2] Il a dit à quelques amis que, s'il avoit eu à donner actuellement ces *Lettres*, il en auroit omis quelques-

paravant retoucher, quoiqu'il faut qu'un Turc voie, pense et parle en Turc, et non en chrétien : c'est à quoi bien des gens ne font point attention en lisant les *Lettres Persanes*. . . . . .

Je vois que le pauvre Clément V retombera dans l'oubli, et que vous allez quitter les affaires de Philippe-le-Bel pour celles de ce siècle-ci. L'histoire de mon pays y perdra, aussi bien que la république des lettres; mais le monde politique y gagnera. Ne manquez pas de m'écrire de Vienne, et n'oubliez point de me ménager la continuation de l'amitié de monsieur votre frère : c'est un des militaires [1] que je regarde comme destinés

---

unes, dans lesquelles le feu de la jeunesse l'avoit transporté; qu'obligé par son père de passer toute la journée sur le code, il s'en trouvoit le soir si excédé, que, pour s'amuser, il se mettoit à composer une lettre persane, et que cela couloit de sa plume sans étude.

[1] Il étoit alors général-major au service d'Autriche. Il fut choisi dans la dernière guerre pour quartier-maître général de l'armée de Bohême; il eut part, en cette qualité, à la victoire de Planian; et la réputation qu'il s'est faite dans les défenses mémorables de Dresde et de Schwednitz prouve que Montesquieu se connoissoit en hommes. Il mourut d'apoplexie à Kœnisberg, où il étoit

à faire les plus grandes choses. Adieu, mon cher ami; je vous embrasse de tout mon cœur.

De la Brède, le 4 octobre 1752.

LETTRE LI

AU MÊME,

A VIENNE.

J'ai reçu, mon cher comte, votre lettre de Vienne du 28 décembre. Je suis fâché d'avoir perdu ceux qui m'avoient fait l'honneur d'avoir de l'amitié pour moi. Il me reste le prince de Lichtenstein; et je vous prie de lui faire bien ma cour. J'ai reçu des marques

prisonnier de guerre, dans le grade de général en chef d'infanterie, et chevalier grand'croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse. Elle honora par des regrets très-marqués la perte de ce général, auquel l'ennemi même rendit les honneurs les plus distingués durant sa captivité et à sa mort; mort qu'il eût peut-être évitée, si les témoignages honorables que le roi de Prusse rendit à sa capacité après le siége de Schwednitz eussent été accompagnés de la grâce de pouvoir aller prendre les bains, suivant la convention faite verbalement avec le général ennemi, lors de la reddition de la place.

d'amitié de M. Duval, bibliothécaire [1] de l'empereur, qui fait beaucoup d'honneur à la Lorraine, sa patrie. Dites aussi, je vous prie, quelque chose de ma part à M. Van-Swieten : je suis un véritable admirateur de cet illustre Esculape [2]. Je vis hier M. et Mme de Sénectère : vous savez que je ne

[1] C'est-à-dire, de sa bibliothèque particulière; homme d'autant plus estimable, que, né dans un état bien éloigné de la culture des lettres, il est parvenu à les cultiver, sans secours, par la seule force du talent.

[2] Il savoit que c'étoit à lui que les libraires de Vienne devoient la liberté de pouvoir vendre l'*Esprit des Lois*, dont la censure précédente des jésuites empêchoit l'introduction à Vienne : car M. le baron de Van-Swieten n'est pas seulement l'Esculape de cette ville impériale par sa qualité de premier médecin de la cour, il est encore l'Apollon qui préside aux muses autrichiennes, tant par sa qualité de bibliothécaire impérial, charge qui, par un usage particulier à cette cour, est unie à celle de premier médecin, que par celle de président de la censure des livres, et des études du pays; de sorte qu'il pourroit être en même temps le médecin des esprits comme il l'est des corps, si le despotisme sur le Parnasse n'étoit pas trop effrayant pour les Muses, et si la sévérité, lorsqu'elle est trop scrupuleuse, ne rendoit pas plus ingénieux dans la contrebande des livres dangereux, comme elle prive quelquefois de ceux qui sont d'une utilité relative aux différentes professions. Quoi qu'il en soit, malgré la satire qu'on lit dans les dialogues de Voltaire, portant

vois plus que les pères et les mères dans toutes les familles. Nous parlâmes beaucoup de vous; ils vous aiment beaucoup. J'ai fait connoissance avec...... [1]. Tout ce que je puis vous en dire, c'est que c'est un seigneur magnifique, et fort persuadé de ses lumières: mais il n'est pas notre marquis de Saint-Germain; aussi n'est-il pas un ambassadeur piémontais [2]. Bien de ces têtes diplomatiques se pressent trop de nous juger; il faudroit nous étudier un peu plus. Je serois bien curieux de voir les relations que certains ambassadeurs font à leurs cours sur nos affaires internes. J'ai appris ici que vous relevâtes fort à propos l'équivoque touchant la qualification de mauvais citoyen : il faut pardonner à des ministres, souvent imbus

---

également sur les fonctions des deux ministères de ce savant médecin, Vienne lui doit déjà quelques changements utiles au bien des études; et ce poëte célèbre lui doit surtout que son *Histoire universelle* soit, contre toute attente, entre les mains de tout le monde dans ce pays-là.

[1] Ce nom n'a pas pu se lire, l'écriture étant effacée.

[2] Il avoit été intimement lié avec le marquis de Breil, le commandeur de Solar son frère, et le marquis de Saint-Germain; tous les trois ambassadeurs de Sardaigne, le premier à Vienne, les deux autres à Paris; tous les trois, hommes du premier mérite.

des principes du pouvoir arbitraire, de n'avoir pas de notions bien justes sur certains points, et de hasarder des apophthegmes [1].

La Sorbonne cherche toujours à m'attaquer; il y a deux ans qu'elle travaille, sans savoir guère comment s'y prendre. Si elle me fait mettre à ses trousses, je crois que j'achèverai de l'ensevelir [2]. J'en serois bien fâché, car j'aime la paix par-dessus toutes choses. Il y a quinze jours que l'abbé Bonardi m'a envoyé un gros paquet pour mettre dans ma lettre pour vous. Comme je sais qu'il n'y a dedans que de vieilles rapsodies que vous ne liriez point, j'ai voulu vous épargner un port considérable : aussi je garde la lettre jusqu'à votre retour, ou jus-

---

[1] Étant question de l'*Esprit des Lois* à un dîner d'un ambassadeur, S. E. prononça qu'il le regardoit comme l'ouvrage d'un mauvais citoyen. « Montesquieu, mau« vais citoyen! s'écria son ami : pour moi, je regarde « l'*Esprit des Lois* même comme l'ouvrage d'un bon « sujet; car on ne sauroit donner une plus grande preuve « d'amour et de fidélité à ses maîtres que de les éclairer « et de les instruire. »

[2] Il venoit de paroître un ouvrage intitulé *le Tombeau de la Sorbonne*, fait sous le nom de l'abbé de Prade.

qu'à ce que vous me mandiez de vous l'envoyer, en cas qu'il y ait autre chose que des nouvelles des rues. J'ai appris avec bien du plaisir tout ce que vous me mandez sur votre sujet : les choses obligeantes que vous a dites l'impératrice font honneur à son discernement, et les effets de la bonne opinion qu'elle vous a marquée lui feront encore plus d'honneur. Nous lisons ici la réponse du roi d'Angleterre au roi de Prusse, et elle passe dans ce pays-ci pour une réponse sans réplique. Vous, qui êtes docteur dans le droit des gens, vous jugerez cette question dans votre particulier.

Vous avez très-bien fait de passer par Lunéville; je juge, par la satisfaction que j'eus moi-même dans ce voyage, de celle que vous avez éprouvée par la gracieuse réception du roi Stanislas. Il exigea de moi que je lui promisse de faire un autre voyage en Lorraine. Je souhaiterois bien que nous nous y rencontrassions à votre retour d'Allemagne : l'instance que le roi vient de vous faire, par sa gracieuse lettre, d'y repasser, doit vous engager à reprendre cette route. Nous voilà

donc encore une fois confrères en Apollon [1] ; en cette qualité recevez l'accolade.

De Paris, le 5 mars 1753.

LETTRE LII.

AU MÊME,

A VIENNE.

Je trouve, mon cher comte, vos raisons assez bonnes pour ne point vous engager légèrement ; mais je crois que celles qu'on a pour vous retenir sont encore meilleures, et j'espère que votre esprit patriotique s'y rendra. Je vois par là avec bien de la joie que ce que l'on m'a dit des soins qu'on prend de l'éducation des archiducs est très-réel. Il ne suffit pas de mettre auprès d'eux des gens savants, il leur faut des gens qui aient des vues élevées et qui connoissent le monde ; et je crois, sans blesser votre modestie, qu'à ces titres vous devriez avoir des préférences. Le département de l'étude de l'histoire est un de ceux qui importent le plus à un prince :

[1] Le roi Stanislas les avoit fait agréger à son académie de Nancy.

mais il faut lui faire considérer l'histoire en philosophe : et il est bien difficile qu'un régulier, ordinairement pédant et livré par état à des préjugés, la lui développe dans ce point de vue, lors surtout qu'il s'agira de temps critiques et intéressants pour l'empire. Si l'on délivre de cette épine le département que l'on vous propose, j'aime trop le bien des hommes pour ne pas vous conseiller de passer par-dessus les autres difficultés qui s'opposent à la réussite de cette affaire : avec quelques précautions, le climat de Vienne ne nuira pas plus à vos yeux que celui de Flandre, à moins que vous ne préfériez la bière au vin de Tokay. Quant aux convenances d'étiquette de cour, je suis persuadé qu'on pense assez juste pour ne pas perdre un homme utile pour de si petites choses [1]. Je me repose là-dessus sur les vues supé-

[1] L'usage de la cour de Vienne est de ne point donner, comme dans plusieurs autres, un précepteur en chef aux princes de la maison, mais seulement des instituteurs, dont chacun est chargé d'enseigner la partie de littérature qu'on leur fait apprendre ; et, dans le choix de ceux qu'on nomme pour ces différents départements, on ne consulte que la capacité, sans avoir égard à la condition des personnes.

rieures de Marie-Thérèse. Vous voyez que je ne vous dis pas un mot des vues de fortune, parce que je sais que ce n'est pas ce qui vous touche le plus. Je vous prie de ne me pas laisser ignorer votre résolution, ou la décision de la cour; elle m'intéresse autant pour elle que pour vous.

Si vous continuez d'être libre, je vous conseille l'entreprise dont vous me parlez. Un chanoine doit être bien plus en état qu'un profane de traiter de l'esprit des lois ecclésiastiques. Votre plan seroit fort bon; mais je trouve le repos encore meilleur, et j'abandonne ce champ de gloire à votre zèle infatigable. Adieu.

En 1753.

LETTRE LIII.

AU MÊME,

A VÉRONE.

Mon cher ami, vos titres se multiplient tellement, que je ne puis les retenir; voyons.... comte de Clavières, chanoine de Tournay, chevalier d'une croix impériale [1], membre

1. L'impératrice venoit d'accorder une croix de distinction, portant l'aigle impériale avec le chiffre du nom

de l'académie des inscriptions, de celles de Londres, de Berlin, et de tant d'autres, jusqu'à celle de Bordeaux : vous méritez bien tous ces honneurs, et bien d'autres encore.

Je suis bien aise que vous ayez eu du succès dans la négociation pour votre chapitre [1]. Il est heureux de vous avoir, et fait

de Marie-Thérèse, au chapitre de Tournay, le plus ancien des Pays-Bas, et le seul où l'on entre faisant preuves de noblesse.

[1] En vertu d'une bulle de Martin V, ce chapitre, comme plusieurs autres d'Allemagne, doit être composé de deux classes de chanoines, de nobles et de gradués. Des gens intéressés à tenir ce corps dans leur dépendance faisoient fréquemment des brèches à la maxime établie, pour y faire entrer de leurs créatures propres à seconder leurs vues. C'est pour obvier aux suites des altérations faites contre l'esprit de sa constitution, que ce chapitre chargea ce député d'obtenir un diplôme de sa majesté l'impératrice, qui arrête le cours de cet abus, en fixant d'un côté les degrés de noblesse qu'on doit prouver pour être reçu dans la classe des nobles, et prescrivant, de l'autre, qu'il ne suffiroit pas que les licenciés et docteurs eussent une patente de ces grades, qu'on achetoit souvent; mais qu'ils ne seroient considérés pour tels qu'après avoir fait un cours d'études en règle, pendant cinq ans, à l'université de Louvain; disposition également utile à l'encouragement des études de cette université, et au chapitre, qui en ressent déjà les effets salutaires par le nombre des sujets distingués qui s'y accroît tous les jours depuis.

bien de vous députer à la cour pour ses affaires, plutôt que de vous retenir pour chanter et pour boire; car je suis sûr que vous négociez aussi bien que vous chantez mal et buvez peu. Je suis fâché que l'affaire qui vous regardoit personnellement ait manqué. Vous n'êtes pas le seul qui y perdiez; et il vous reste votre liberté, qui n'est pas une petite chose: mais l'étiquette ne dédommagera pas de l'avantage dont on s'est privé, quoique je soupçonne qu'il pourroit bien y avoir d'autres raisons que l'étiquette, que l'exemple des autres cours auroit pu faire abandonner. Quand certaines gens ont pris racine, ils savent bien trouver des moyens pour écarter les hommes éclairés; d'ailleurs vous n'êtes point un bel-esprit du pays de Liége ou de Luxembourg. Je me réserve là-dessus mes pensées.

Votre lettre m'a été rendue à la Brède, où je suis. Je me promène du matin au soir en véritable campagnard, et je fais ici de fort belles choses en dehors.

Vous voilà donc parti pour la belle Italie. Je suppose que la galerie de Florence vous arrêtera long-temps. Indépendamment de cela, de mon temps cette ville étoit un sé-

jour charmant; et ce qui fut pour moi un objet des plus agréables, fut de voir le premier ministre du grand-duc sur une petite chaise de bois, en casaquin et chapeau de paille devant sa porte. Heureux pays, m'écriai-je, ou le premier ministre vit dans une si grande simplicité et un pareil désœuvrement! Vous verrez madame la marquise Ferroni et l'abbé Nicoolini: parlez-leur de moi. Embrassez bien de ma part monseigneur Cerati à Pise; et, pour Turin, vous connoissez mon cœur, notre grand-prieur, MM. les marquis de Breil et de Saint-Germain. Si l'occasion se présente, vous ferez ma cour à S. A. S. Si vous écrivez à M. le comte de Cobentzel à Bruxelles, je vous prie de le remercier pour moi, et marquez-lui combien je me sens honoré par le jugement qu'il porte sur ce qui me regarde. Quand il y aura des ministres comme lui, on pourra espérer que le goût des lettres se ranimera dans les états autrichiens; et alors vous n'entendrez plus de ces popositions erronées et malsonnantes [1] qui vous ont scandalisé.

---

[1] Cet ami lui avoit mandé qu'il avoit été fort choqué

Je crois bien que je serai à Paris dans le temps que vous y viendrez. J'écrirai à madame la duchesse d'Aiguillon combien vous êtes sensible à son oubli : mais, mon cher abbé, les dames ne se souviennent pas de tous les chevaliers ; il faut qu'ils soient paladins. Au reste, je voudrois bien vous tenir huit jours à la Brède, à votre retour de Rome ; nous parlerions de la belle Italie et de la forte Allemagne.

Voilà donc Voltaire qui paroît ne savoir où reposer sa tête [1], *Ut eadem tellus, quæ modò victori defuerat, deesset ad sepulturam.* Le bon esprit vaut mieux que le bel esprit.

A l'égard de M. le duc de Nivernois, ayez la bonté de lui faire ma cour quand vous le

---

de deux propositions qu'il avoit entendues. La première étoit, qu'à l'occasion d'un ouvrage qu'il avoit fait imprimer, un seigneur lui dit qu'il ne convenoit point à un homme de condition de se donner pour auteur. La seconde étoit d'un militaire du premier rang, dite à son frère, à propos des lectures assidues qu'il faisoit des livres du métier : « Les livres, lui fut-il dit, servent peu pour la « guerre ; je n'en ai jamais lu, et je ne suis pas moins « parvenu aux premiers grades. »

[1] Ceci a rapport à son départ de Berlin, et à sa fâcheuse aventure de Francfort.

verrez à Rome, et je ne crois pas que vous ayez besoin d'une lettre particulière pour lui : vous êtes son confrère à l'Académie, et il vous connoît. Cependant, si vous croyez que cela soit nécessaire, mandez-le-moi. Adieu.

De la Brède, le 28 septembre 1753.

LETTRE LIV.

AU MÊME.

J'ARRIVAI avant-hier au soir de Bordeaux; je n'ai encore vu personne, et je suis plus pressé de vous écrire que de voir qui que ce soit. Je verrai Huart [1] ; et, s'il n'a pas rempli vos ordres, je les lui ferai exécuter : vous avez pourtant plus de crédit que moi auprès de lui : je ne lui donne que des phrases, et vous lui donnez de l'argent.

Je suis bien glorieux de ce que M. l'auditeur Bertolini a trouvé mon livre [2] assez bon pour le rendre meilleur, et a goûté mes principes. Je vous prierai, dans le temps, de me procurer un exemplaire de l'ouvrage de

---

[1] Imprimeur de ses ouvrages à Paris.

[2] L'*Esprit des Lois*. Voyez la Lettre LXI.

M. Bertolini : j'ai trouvé sa préface extrêmement bien; tout ce qu'il dit est juste, excepté les louanges. Mille choses bien tendres pour moi à M. l'abbé Niccolini. J'espère, mon cher abbé, que vous viendrez nous voir à Paris cet hiver, et que vous viendrez joindre les titres d'Allemagne et d'Italie à ceux de France. Si vous passez par Turin, vous savez les illustres amis que j'y ai. Je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 26 décembre 1753.

LETTRE LV.

AU MÊME,

A NAPLES.

Je suis à Paris depuis quelque temps, mon cher comte. Je commence par vous dire que notre libraire Huart sort de chez moi, et il m'a dit de très-bonnes raisons qu'il a eues pour vous faire enrager; mais vous recevrez au premier jour votre compte et votre mémoire.

Vous avez une boîte pleine de fleurs d'érudition, que vous répandez à pleines mains dans tous les pays que vous parcourez. Il

est heureux pour vous d'avoir paru avec honneur devant le pape [1] ; c'est le pape des savants : or les savants ne peuvent rien faire de mieux que d'avoir pour leur chef celui qui l'est de l'Église. Les offres qu'il vous a faites seroient tentantes pour tout autre que pour vous, qui ne vous laissez pas tenter, même par les apparences de la fortune, et qui avez les sentiments d'un homme qui l'auroit déjà faite. Les belles choses que vous me dites de M. le comte de Firmian [2] ne sont point entièrement nouvelles pour moi. Il est de votre devoir de me procurer l'honneur de sa connoissance ; et c'est à vous à y travailler, sans quoi vous avez très-mal fait de me dire de si belles choses. Je ne me souviens point d'avoir connu à Rome le

---

[1] Benoît XIV l'ayant fait agréger à l'académie de l'histoire romaine, il avoit lu une dissertation sur le préteur des étrangers en présence de Sa Sainteté, qui assistoit régulièrement aux assemblées qu'elle faisoit tenir dans le palais de sa résidence ; cette dissertation fut imprimée à Rome, et est insérée dans les *Mémoires de l'académie de Cortone*, tome VII.

[2] Alors ministre impérial à Naples, et actuellement ministre plénipotentiaire des états de Lombardie à Milan, admirateur des ouvrages de Montesquieu, et ami des gens de lettres de tous les pays.

P. Contucci [1]. Le seul jésuite que je voyois étoit le P. Vitri, qui venoit souvent dîner chez le cardinal de Polignac : c'étoit un homme fort important [2], qui faisoit des médailles antiques et des articles de foi.

J'ai droit de m'attendre, mon cher ami, que vous m'écriviez bientôt une lettre datée d'Herculée, où je vous vois parcourant déjà tous les souterrains. On nous en dit beaucoup de choses : celles que vous m'en direz, je les regarderai comme les relations d'un auteur grave ; ne craignez point de me rebuter par les détails.

Je suis de votre avis sur les querelles de Malte [3], que l'on traite de Turc à Maure :

---

[1] Bibliothécaire du collége romain, et garde du cabinet des antiquités que le P. Kircher laissa à ce collége.

[2] Ce jésuite avoit à Rome beaucoup de part dans les affaires de la constitution *Unigenitus*, et brocantoit des médailles. On connoissoit son projet d'un nouveau *Saint-Augustin*, pour l'opposer à l'*Augustin* de Jansénius : ses principes là-dessus étoient tels, que les paradoxes du père Hardouin n'eussent fait que blanchir, et le pélagianisme se seroit renouvelé dans toute son étendue.

[3] Il s'étoit alors élevé une dispute entre la cour de Naples et l'ordre de Malte au sujet des droits de la monarchie de Sicile, qu'on prétendoit s'étendre sur cette île.

c'est cependant l'ordre peut-être le plus respectable qu'il y ait dans l'univers, et celui qui contribue le plus à entretenir l'honneur et la bravoure dans toutes les nations où il est répandu. Vous êtes bien hardi de m'adresser votre révérend capucin ; ne craignez-vous pas que je lui fasse lire la lettre persane sur les capucins?

Je serai au mois d'août à la Brède. *O rus, quandò te aspiciam!* Je ne suis plus fait pour ce pays-ci, ou bien il faut renoncer à être citoyen. Vous devriez bien revenir par la France méridionale : vous trouverez votre ancien laboratoire, et vous me donnerez de nouvelles idées sur mes bois et mes prairies. La grande étendue de mes landes [1] vous offre de quoi exercer votre zèle pour l'agriculture ; d'ailleurs j'espère que vous n'oubliez point que vous êtes propriétaire de

---

[1] Il gagna un procès contre la ville de Bordeaux, qui lui porta onze cents arpents de landes incultes, où il se mit à faire des plantations de bois et des métairies, l'agriculture faisant sa principale occupation dans les moments de relâche. Il avoit fait présent de cent arpents de ces terres incultes à son ami, pour qu'il pût exécuter librement ses projets d'agriculture ; mais son départ et ses engagements ailleurs ont fait rester ce terrain en friche.

cent arpents de ces landes, où vous pourrez remuer la terre, planter et semer tant que vous voudrez. Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 9 avril 1754.

LETTRE LVI.

AU MÊME.

Mon cher abbé, vous devez avoir reçu la lettre que je vous ai écrite à Naples, et celle que j'adressai depuis à Rome. Je ne sais plus en quel endroit de la terre vous êtes; mais, comme une de vos lettres, du 13 août 1754, est datée de Bologne, et m'annonce votre prochain retour à Paris, j'adresse celle-ci à Turin chez votre ami le marquis de Barol.

Je commence par vous remercier de votre souvenir pour le vin de Roche-Maurin, vous assurant que je ferai avec la plus grande attention la commission de milord Pembroke. C'est à mes amis, et surtout à vous, qui en valez dix autres, que je dois la réputation où s'est mis mon vin dans l'Europe depuis trois ou quatre ans : à l'égard de l'argent, c'est une chose dont je ne suis jamais pressé,

Dieu merci. Vous ne me dites point si milord Pembroke, qui vous parle de mon vin, se souvient de ma personne : je l'ai quitté, il y a deux ans, plein d'estime et d'admiration pour ses belles qualités. Vous ne me parlez point de M. de Cloire, qui étoit avec lui, et qui est un homme de très-grand mérite, très-éclairé, et que je voudrois fort revoir. Je voudrois bien que vos affaires vous permissent de passer de Turin à Bordeaux. Vous qui voyez tout, pourquoi ne voudriez-vous point voir vos amis, et la Brède toute prête à vous recevoir avec des *io?* Mais peut-être vous verrai-je à Paris où vous ne devez point chercher d'autre logement que chez moi, d'autant plus que la dame Boyer, votre ancienne hôtesse, n'est plus : dès que je vous saurai arrivé, je hâterai mon départ.

Ce que vous a dit le pape de la lettre [1]

---

[1] Sa Sainteté lui avoit dit avoir entre ses mains une lettre par laquelle ce monarque promettoit à Clément XI de faire rétracter son clergé de la délibération touchant les quatre propositions du clergé de France, de 1682; que cette lettre lui avoit tenu si fort à cœur, que, pour la tirer des mains du cardinal Annibal Albani, camerlingue, qui faisoit difficulté de la livrer, il avoit été

de Louis XIV à Clément XI est une anecdote assez curieuse. Le confesseur n'eut pas sans doute plus de difficulté d'engager le roi à promettre qu'il feroit rétracter les quatre propositions du clergé, qu'il n'en eut à faire promettre que sa bulle seroit reçue sans contradiction : mais les rois ne peuvent pas tenir tout ce qu'ils promettent, parce qu'ils promettent quelquefois sur la foi de ceux qui les conseillent suivant leurs intérêts. Adieu, mon cher comte, je vous salue et embrasse mille fois.

De la Brède, le 3 novembre 1754.

---

obligé de lui accorder, non sans quelque scrupule, disoit-il, certaines dispenses que ce cardinal exigeoit.

Le cardinal de Polignac a conté à quelqu'un une anecdote qui a rapport à ceci, et qui est digne d'être rapportée. Le P. Le Tellier alla un jour le trouver, et lui dit que, le roi étant déterminé de faire soutenir dans toute la France l'infaillibilité, il prioit S. E. d'y donner la main. A quoi le cardinal répondit : « Mon père, si vous « entreprenez une pareille chose, vous ferez mourir le « roi bientôt. » Ce qui fit suspendre les démarches et les intrigues du confesseur à ce sujet.

LETTRE LVII.

A MONSEIGNEUR CÉRATI.

Je commence par vous embrasser bras dessus et bras dessous. J'ai l'honneur de vous présenter M. de La Condamine, de l'Académie des sciences de Paris. Vous connoissez sa célébrité : il vaut mieux que vous connoissiez sa personne, et je vous le présente, parce que vous êtes toute l'Italie pour moi. Souvenez-vous, je vous prie, de celui qui vous aime, vous honore et vous estime plus que personne dans le monde.

De Bordeaux, le 1er. décembre 1754.

LETTRE LVIII.

A M. L'ABBÉ MARQUIS NICCOLINI.

Permettez, mon cher abbé, que je me rappelle à votre amitié; je vous recommande M. de La Condamine. Je ne vous dirai rien, sinon qu'il est de mes amis : sa grande célébrité vous dira d'autres choses, et sa pré-

sence dira le reste. Mon cher abbé, je vous aimerai jusqu'à la mort.

De Bordeaux, le 1er décembre 1754.

LETTRE LIX.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO.

SOYEZ le bien venu, mon cher comte; je ne doute pas que ma concierge n'ait fait bien échauffer votre lit. Fatigué comme vous deviez l'être, d'avoir couru la poste jour et nuit, et des courses faites à Fontainebleau; vous aviez besoin de ces petits soins pour vous remettre. Vous ne devez point partir de ma chambre ni de Paris que je n'arrive, à moins que vous ne vouliez venir à Paris pour me dire que je ne vous verrai pas. Je vois que vous allez en Flandre. Je voudrois bien que vous eussiez d'assez bonnes raisons de rester avec nous, outre celle de l'amitié; mais je vois qu'il ne faudra bientôt plus à nos prélats pour coopérateurs que des Doyenart [1]. Eussiez-vous cru que ce la-

[1] Pierre Doyenart fut laquais du fils de Montesquieu, pendant qu'il étoit au collége de Louis-le-Grand. Ayant appris un peu de latin, il se sentit appelé à l'état ecclé-

quais, métamorphosé en prêtre fanatique, conservant les sentiments de son premier état, parvînt à obtenir une dignité dans un chapitre? J'aurai bien des choses à vous dire, si je vous trouve à Paris, comme je l'espère; car vous ne brûlerez pas un ami qui abandonne ses foyers pour vous courir, dès qu'il sait où vous prendre.

Je suis fort aise que S. A. R. monseigneur le duc de Savoie agrée la dédicace de votre traduction italienne, et très-flatté que mon

siastique, et, par l'intercession d'une dame, il obtint de l'évêque de Bayonne, dont il étoit diocésain, la permission d'en prendre l'habit. Devenu prêtre et bénéficier dans l'église, il vint à Paris demander à Montesquieu sa protection auprès du comte de Maurepas, pour avoir un meilleur bénéfice qui vaquoit, le priant, à cet effet, de se charger d'une requête pour le ministre. Elle débutoit par ces mots : *Pierre Doyenart, prêtre du diocèse de Bayonne, ci-devant employé par feu M. l'évêque à découvrir les complots des jansénistes, ces perfides qui ne connoissent ni pape, ni roi, etc.* Montesquieu, ayant lu ce début, plia la requête, la rendit au suppliant, et lui dit : « Allez, monsieur, la présenter vous-même; elle « vous fera honneur et aura plus d'effet : mais aupara- « vant passez dans ma cuisine, pour déjeuner avec mes « valets. » Ce que M. Doyenart n'oublioit jamais de faire dans les visites fréquentes qu'il faisoit à son ancien maître. Il parvint, quelque temps après, à la dignité de trésorier dans un chapitre d'une cathédrale en Bretagne.

ouvrage paroisse en Italie sous de si grands auspices. J'ai achevé de lire cette traduction, et j'ai trouvé partout mes pensées rendues aussi clairement que fidèlement. Votre épître dédicatoire est aussi très-bien; mais je ne suis pas assez fort dans la langue italienne pour juger de la diction.

Je trouve le projet et le plan de votre *Traité sur les Statues* [1] intéressant et beau, et je suis bien curieux de le voir. Adieu.

De la Brède, le 2 décembre 1754.

LETTRE LX.

AU MÊME.

Dans l'incertitude où je suis que vous m'attendiez, je vous écrirai encore une lettre

---

[1] Cet ouvrage, qui n'étoit alors que commencé, a été continué; mais les incommodités survenues à l'auteur l'ont empêché, pendant quelques années, d'y donner la dernière main.

J'apprends cependant qu'il vient d'être terminé, et qu'il ne reste plus que d'être copié, pour être mis en état d'être imprimé. Quelques chapitres qui ont été lus par des savants en font bien juger, et souhaiter d'avoir l'ouvrage en entier. On dit qu'on y trouve autant de philosophie que d'érudition.

avant de partir. Vous êtes chanoine de Tournay, et moi je fais des prairies. J'aurois besoin de cinquante livres de graines de trèfle de Flandre, que l'on pourroit m'envoyer par Dunkerque à Bordeaux. Je vous prie donc de charger quelqu'un de vos amis à Tournay de me faire cette commission, et je vous payerai comme un gentilhomme, ou, pour mieux dire, comme un marchand; et, quand vous viendrez à la Brède, vous verrez votre trèfle dans toute sa gloire. Considérez que mes prés sont de votre création : ce sont des enfants à qui vous devez continuer l'éducation. Je compte que vous aurez vu nos amis, et que vous leur aurez un peu parlé de moi. Je vous verrai certainement bientôt : mais cela ne doit point vous empêcher de faire des histoires du prétendant à mademoiselle Betty [1]; vous n'en serez que mieux soigné. Je vous marquerai par une lettre particulière le jour de mon arrivée, que je ne sais point; et, quand je ne vous écrirois pas, en cas que j'apparusse devant vous sans vous avoir prévenu, vous aurez

[1] Irlandaise, concierge de la maison qu'il tenoit à Paris, fort zélée pour le prétendant.

bientôt transporté votre pelisse, votre bréviaire et vos médailles dans l'appartement de mon fils. Quand vous verrez madame Dupré de Saint-Maur, demandez-lui si elle a reçu une lettre de moi. Présentez-lui, je vous prie, mes respects, et à M. Trudaine, notre respectable ami. L'abbé, encore une fois, attendez-moi.

Puisque vous êtes d'avis que j'écrive à M. l'auditeur Bertolini, je vous adresse la lettre pour la lui faire tenir. Je vous embrasse de tout mon cœur.

De la Brède, le 5 décembre 1754.

LETTRE LXI.

A M. L'AUDITEUR BERTOLINI,

A FLORENCE.

Je finis la lecture de deux morceaux de votre préface [1], Monsieur, et je prends la plume pour vous dire que j'en ai été enchanté; et, quoique je ne l'aie vue qu'au travers de mon

---

[1] Ce magistrat éclairé de Florence a fait un ouvrage dans lequel il prouve que les principes de l'*Esprit des Lois* sont ceux des meilleurs écrivains de l'antiquité.

amour-propre, parce que je m'y trouve paré comme dans un jour de fête, je ne crois pas que j'eusse pu y trouver tant de beautés, si elles n'y étoient point. Il y a un endroit que je supplie de retrancher : c'est l'article qui concerne les Anglais [1], et où vous dites que j'ai mieux fait sentir la beauté de leur gouvernement que leurs auteurs mêmes. Si les Anglais trouvent que cela soit ainsi, eux qui connoissent mieux leurs livres que nous, on peut être sûr qu'ils auront la générosité de le dire : ainsi renvoyons-leur cette question. Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de vous dire combien j'ai été étonné de voir un étranger posséder si bien notre langue; et j'ai encore des remercîments à vous faire sur mon apologie que vous faites, vous qui m'entendez si bien, contre des gens qui m'ont si mal entendu, qu'on pourroit gager qu'ils ne m'ont pas seulement lu. D'ailleurs, je dois me féliciter de ce que quelques endroits de mon livre vous ont fourni une occasion de faire l'éloge de la reine [2]. J'ai, Monsieur, l'honneur d'être avec des sen-

[1] Cet article fut retranché.

[2] L'impératrice Marie-Thérèse, reine de Hongrie.

timents remplis de respect et de considération.

De la Brède, le 5 décembre 1754.

LETTRE LXII.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO.

Tout bien pesé, je ne puis encore me déterminer à livrer mon roman d'*Arsace* à l'imprimeur. Le triomphe de l'amour conjugal de l'Orient est peut-être trop éloigné de nos mœurs pour croire qu'il seroit bien reçu en France. Je vous apporterai ce manuscrit; nous le lirons ensemble, et je le donnerai à lire à quelques amis. A l'égard de mes Voyages, je vous promets que je les mettrai en ordre dès que j'aurai un peu de loisir, et nous deviserons à Paris sur la forme [1] que je leur donnerai. Il y a encore trop de personnes dont je parle, vivantes, pour publier cet ouvrage, et je ne suis pas dans le système

[1] Il hésitoit s'il réduiroit les Mémoires de ses voyages en forme de lettres, ou en simple récit : prévenu par la mort, nous sommes privés jusqu'ici de l'ouvrage d'un voyageur philosophe qui savoit voir là où les autres ne font que regarder.

de ceux qui conseillèrent à M. de Fontenelle de *vider le sac* [1] avant que de mourir. L'impression de ses comédies n'a rien ajouté à sa réputation.

Puisque vous vous piquez d'être quelquefois antiquaire, je ne vois point d'inconvénient de donner à votre collection le titre de *Galeries de portraits politiques de ce siècle*; et pour moi, qui ne suis point antiquaire, je la préférerai à une galerie de statues. Vous songez sans doute qu'un pareil ouvrage ne doit être que pour le siècle à venir, auquel on peut être utile sans danger; car, comme vous le remarquez, le caractère et les qualités personnelles des négociateurs et des ministres ayant une grande influence sur les affaires publiques et les événements

[1] En l'année 1749, Fontenelle, désirant de publier ses comédies, en fit lecture dans la société de madame de Tencin, pour savoir s'il devoit les faire paroître. Elles furent jugées au-dessous de la grande réputation de leur auteur; et madame de Tencin fut chargée de le détourner de les faire imprimer, ce à quoi Fontenelle déféra : mais l'amour paternel s'étant réveillé, il voulut avoir l'avis d'une autre société, qui lui persuada de *vider le sac* de tous ses manuscrits, et cet avis l'emporta; mais le public ne fut pas si indulgent pour ses comédies.

politiques, l'entrée de ce sanctuaire est dangereuse aux profanes. Adieu.

De la Brède, le 8 décembre 1754.

LETTRE LXIII.

AU MÊME.

Vous fûtes hier de la dispute avec M. de Mairan [1] sur la Chine. Je crains d'y avoir mis trop de vivacité, et je serois au désespoir d'avoir fâché cet excellent homme. Si vous allez dîner aujourd'hui chez M. de Trudaine [2], vous l'y trouverez peut-être : en ce cas, je vous prie de sonder un peu s'il

---

[1] De l'Académie des sciences et de l'Académie française, très-connu par des ouvrages excellents, et par l'honnêteté et la douceur de son caractère. Ces deux savants n'étoient pas du même avis sur quelques points qui regardoient les Chinois, pour lesquels M. Mairan étoit prévenu par les lettres du P. Parennin, jésuite, dont Montesquieu se méfioit. Lorsque le *Voyage de l'amiral Anson* parut, il s'écria : « Ah ! je l'ai toujours dit, que « les Chinois n'étoient pas si honnêtes gens qu'ont voulu « le faire croire les *Lettres édifiantes*. »

[2] Conseiller d'état et intendant des finances, qui vit beaucoup avec les hommes de lettres les plus distingués, et s'occupe avec zèle de l'encouragement des arts ; il étoit un des amis les plus intimes de Montesquieu.

a mal pris ce que j'ai dit; et, sur ce que vous me rendrez, j'agirai de façon avec lui qu'il soit convaincu du cas que je fais de son mérite et de son amitié.

De Paris, en 1753.

LETTRE LXIV.

FRAGMENT D'UNE LETTRE DE MONTESQUIEU[1] AU ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE.

Sire, il faudra que Votre Majesté ait la bonté de répondre elle-même à son académie du mérite que je puis avoir : sur son témoignage, il n'y aura personne qui ne m'en croie beaucoup. Votre Majesté voit que je ne perds aucune des occasions qui peuvent un peu m'approcher d'elle; et, quand je pense aux grandes qualités de Votre Majesté, mon admiration demande toujours de moi ce que le respect veut me défendre.

---

[1] Pour demander à Sa Majesté une place dans l'académie de Nancy.

LETTRE LXV.

FRAGMENT DE LA RÉPONSE DU ROI DE POLOGNE A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Monsieur, je ne puis que bien augurer de ma société littéraire, du moment qu'elle vous inspire le désir d'y être reçu. Un nom aussi distingué que le vôtre dans la république des lettres, un mérite plus grand encore que votre nom, doivent la flatter sans doute ; et tout ce qui la flatte me touche sensiblement. Je viens d'assister à une de ses séances particulières : votre lettre, que j'ai fait lire, a excité une joie qu'elle s'est chargée elle-même de vous exprimer. Elle seroit bien plus grande, cette joie, si la société pouvoit se promettre de vous posséder de temps en temps. Ce bonheur, dont elle connoîtroit le prix, en seroit un pour moi, qui serois véritablement ravi de vous revoir à ma cour. Mes sentiments pour vous sont toujours les mêmes, et jamais je ne cesserai d'être bien sincèrement, Monsieur, votre bien affectionné, Stanislas, roi [1].

---

[1] Cette lettre fut envoyée à Montesquieu en même temps que celle du secrétaire perpétuel, écrite au nom de

LETTRE LXVI.

A M. DE SOLIGNAC, Secrétaire de la Société littéraire de Nancy.

Monsieur, je crois ne pouvoir mieux faire mes remercîments à la société littéraire qu'en payant le tribut que je lui dois avant même

---

l'Académie. Le secrétaire lui marquoit que la société avoit vu avec joie la lettre qu'il avoit écrite à Sa Majesté : « Vous lui demandez, Monsieur, disoit-il, une grâce « que nous aurions été empressés de vous demander à « vous-même, si l'usage nous l'avoit permis : nous nous « estimons heureux que vous préveniez nos désirs. Vous « pouvez, plus qu'un autre, nous faire entrer dans l'es« prit de nos lois, et nous apprendre à remplir les vues du « monarque que vous aimez, et que nous voulons tâcher « de satisfaire. C'en est déjà un moyen que de vous don« ner une place parmi nous ; et nous vous l'accordons « avec d'autant plus de plaisir, que nous pouvons par « là nous acquitter envers Sa Majesté d'une partie de « notre reconnoissance, etc. » La satisfaction qu'avoit l'Académie de répondre aux désirs de Montesquieu fut bientôt augmentée par l'envoi que ce nouveau confrère lui fit d'un écrit qui a pour titre *Lisimaque* : il étoit accompagné de la lettre suivante, adressée au secrétaire de la société. On y verra quelle étoit la raison qui engageoit Montesquieu à préférer à tout autre sujet celui qu'il traite dans cet ouvrage.

qu'elle me le demande, et en faisant mon devoir d'académicien au moment de ma nomination; et comme je fais parler un monarque que ses grandes qualités élevèrent au trône de l'Asie, et à qui ces mêmes qualités firent éprouver de grands revers, je le plains comme le père de la patrie, l'amour et les délices de ses sujets. J'ai cru que cet ouvrage convenoit mieux à votre société qu'à toute autre. Je vous supplie, d'ailleurs, de vouloir bien lui marquer mon extrême reconnoissance, etc.

De Paris, le 4 avril 1751.

LETTRE LXVII.

A M. WARBURTON, auteur du *Coup-d'œil sur la philosophie du lord Bolingbroke.*

J'ai reçu, Monsieur, avec une reconnoissance très-grande les deux magnifiques ouvrages que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur les *Œuvres posthumes de milord Bolingbroke;* et, comme cette lettre me paroît être plus à moi que les deux ouvrages qui l'accompagnent, aux-

quels tous ceux qui ont de la raison ont part, il me semble que cette lettre m'a fait un plaisir particulier. J'ai lu quelques ouvrages de milord Bolingbroke; et, s'il m'est permis de dire comment j'en ai été affecté, certainement il a beaucoup de chaleur : mais il me semble qu'il l'emploie ordinairement contre les choses, et il ne faudroit l'employer qu'à peindre les choses. Or, Monsieur, dans cet ouvrage posthume dont vous me donnez une idée, il me semble qu'il vous prépare une matière continuelle de triomphe. Celui qui attaque la *religion révélée* n'attaque que la religion révélée; mais celui qui attaque la *religion naturelle* attaque toutes les religions du monde. Si l'on enseigne aux hommes qu'ils n'ont pas ce frein-ci, ils peuvent penser qu'ils en ont un autre; mais il est bien plus pernicieux de leur enseigner qu'ils n'en ont pas du tout.

Il n'est pas impossible d'attaquer une religion révélée, parce qu'elle existe par des faits particuliers, et que les faits, par leur nature, peuvent être une matière de dispute : mais il n'en est pas de même de la *religion naturelle;* elle est tirée de la nature de l'homme, dont on ne peut pas disputer,

et du sentiment intérieur de l'homme, dont on ne peut pas disputer encore. J'ajoute à ceci : Quel peut être le motif d'attaquer la religion révélée en Angleterre? On l'y a tellement purgée de tout préjugé destructeur, qu'elle n'y peut faire de mal, et qu'elle y peut au contraire une infinité de biens. Je sais qu'un homme, en Espagne ou en Portugal, que l'on va brûler, ou qui craint d'être brûlé, parce qu'il ne croit point de certains articles dépendants ou non de la religion révélée, a un juste sujet de l'attaquer, parce qu'il peut avoir quelque espérance de pourvoir à sa défense naturelle; mais il n'en est pas de même en Angleterre, où tout homme qui attaque la religion révélée l'attaque sans intérêt, et où cet homme, quand il réussiroit, quand même il auroit raison dans le fond, ne feroit que détruire une infinité de biens pratiques, pour établir une vérité purement spéculative.

De Paris, le 16 mai 1754.

LETTRE LXVIII.

A MADAME LA DUCHESSE D'AIGUILLON.

J'ai reçu, Madame, l'obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire dans le temps que je quittois la Brède pour partir pour Paris. Je resterai pourtant sept ou huit jours à Bordeaux pour mettre en ordre un vieux procès que j'ai. Je pars donc, et vous pouvez être sûre que ce n'est pas pour la Sorbonne que je pars, mais pour vous. Je quitte la Brède avec regret, d'autant mieux que tout le monde me mande que Paris est fort triste. Je reçus, il y a deux ou trois jours, une lettre assez originale : elle est d'un bourgeois de Paris qui me doit de l'argent, et qui me prie de l'attendre jusqu'au retour du parlement; et je lui mande qu'il feroit bien de prendre un terme un peu plus fixe. C'est un grand fléau que cette petite-vérole : c'est une nouvelle mort à ajouter à celle à laquelle nous sommes tous destinés. Les peintures riantes qu'Homère fait de ceux qui meurent, de cette fleur qui tombe sous la faux du moissonneur, ne peuvent pas s'appliquer à cette mort-là.

J'aurois eu l'honneur de vous envoyer les chapitres que vous voulez bien me demander, si vous ne m'aviez appris que vous n'étiez plus dans le lieu où vous voulez les faire voir : mais je vous les apporterai; vous les corrigerez, et vous me direz : « Je n'aime « pas cela; » et vous ajouterez : « Il falloit « dire ainsi. » Je vous prie, Madame, d'avoir la bonté d'agréer les sentiments du monde les plus respectueux.

De la Brède, le 3 décembre 1753.

LETTRE LXIX.

MADAME LA DUCHESSE D'AIGUILLON

A M. L'ABBÉ DE GUASCO.

Je n'ai pas le courage, monsieur l'abbé, de vous apprendre la maladie, encore moins la mort de M. de Montesquieu. Ni le secours des médecins, ni la conduite de ses amis, n'ont pu sauver une tête si chère. Je juge de vos regrets par les miens. *Quis desiderio sit pudor tam cari capitis?* L'intérêt que le public a témoigné pendant sa maladie, le re-

gret universel, ce que le roi en a dit [1] publiquement, que *c'étoit un homme impossible à remplacer*, sont des ornements à sa mémoire, mais ne consolent point ses amis. Je l'éprouve; l'impression du spectacle, l'attendrissement, s'effaceront avec le temps: mais la privation d'un tel homme dans la société sera sentie à jamais par ceux qui en ont joui. Je ne l'ai pas quitté [2] jusqu'au

[1] Louis XV envoya, outre cela, chez lui un seigneur de la cour, pour avoir des nouvelles de son état (le duc de Nivernois).

[2] Cette assistance ne fut pas inutile au repos du malade, et on lui devra peut-être un jour quelque nouvelle richesse littéraire de cet homme illustre, dont le public auroit été probablement privé; car on a appris qu'un jour, pendant que madame la duchesse d'Aiguillon étoit allée dîner, le P. Routh, jésuite irlandais, qui l'avoit confessé, étant venu, et ayant trouvé le malade seul avec son secrétaire, fit sortir celui-ci de la chambre, et s'y enferma sous clef. Madame d'Aiguillon, revenue d'abord après dîner, trouva le secrétaire dans l'antichambre, qui lui dit que le P. Routh l'avoit fait sortir, voulant parler en particulier à Montesquieu. Comme, en s'approchant de la porte, elle entendit la voix du malade qui parloit avec émotion, elle frappa, et le jésuite ouvrit: *Pourquoi tourmenter cet homme mourant?* lui dit-elle alors. Montesquieu, reprenant lui-même la parole, dit: *Voilà, madame, le P. Routh qui voudroit m'obliger de*

moment qu'il a perdu connoissance, dix-huit heures avant sa mort : madame Dupré lui a rendu les mêmes soins; et le chevalier de Jaucourt ne l'a quitté qu'au dernier moment. Je vous suis, monsieur l'abbé, toujours aussi dévouée.

De Pontchartrain, le 17 février 1755.

LETTRE LXX.

FRAGMENT D'UNE LETTRE

A M. L'ABBÉ DE GUASCO.

Je n'ai pu lire votre lettre de Florence, du 8 février, sans le plaisir le plus sensible et la plus tendre reconnoissance. Je connois

---

lui livrer la clef de mon armoire pour enlever mes papiers. Madame d'Aiguillon fit des reproches de cette violence au confesseur, qui s'excusa en disant : *Madame, il faut que j'obéisse à mes supérieurs;* et il fut renvoyé sans rien obtenir. Ce fut ce jésuite qui publia, après la mort de Montesquieu, une lettre supposée, adressée à M. Gaultier, alors nonce à Paris, dans laquelle il fait dire à cet illustre écrivain : « Que c'étoit le goût du neuf « et du singulier, le désir de passer pour un génie supé- « rieur aux préjugés et aux maximes communes, l'envie « de plaire et de mériter les applaudissements de ces « personnes qui donnent le ton à l'estime publique, et

depuis long-temps de réputation M. l'abbé marquis Niccolini et monseigneur Cerati; j'en ai cent fois entendu parler à mon père dans les termes les plus affectueux, et qui peignoient le mieux la sympathie qui étoit entre leurs âmes et la sienne. J'accepte vos offres [1] et les leurs; elles sont trop honorables à la mémoire de mon père, pour n'être pas reçues avec tout le respect et toute la tendresse possible. Quelques académiciens contribueront avec plaisir à la dépense: mais nous ne pouvons pas faire beaucoup de fonds

---

« qui n'accordent jamais plus sûrement la leur que « quand on semble les autoriser à secouer le joug de « toute dépendance et de toute contrainte, qui lui « avoient mis les armes à la main contre la religion. » Le P. Routh eut l'impudence de faire mettre un aveu si peu assorti au caractère de sincérité de cet écrivain dans la *Gazette d'Utrecht*, d'abord après sa mort.

[1] Cet ami lui avoit écrit que M. Cerati et l'abbé Niccolini, quoiqu'ils ne fussent point membres de l'académie de Bordeaux, vouloient s'associer à l'offre qu'il avoit déjà faite lui-même de contribuer à la dépense d'un buste en marbre de Montesquieu, qu'il feroit exécuter en Italie par un des plus habiles sculpteurs, pour être placé dans la salle de ses assemblées; et cela pour faciliter l'effet de la délibération que l'académie avoit prise d'ériger un pareil monument, mais qui étoit arrêté, faute de fonds dans la caisse de ladite académie.

sur ces secours; je ne puis même vous dire à présent jusqu'où s'étendroit leur générosité. Je ne sais si les Français sont trop vains; mais nous croyons avoir à présent en France des sculpteurs aussi habiles que ceux de l'Italie. On étoit même convenu du prix avec M. Lemoine. C'est l'homme du monde le plus généreux et le plus désintéressé. L'Académie française ayant désiré d'avoir un portrait [1] de mon père, et les peintres fameux de Paris ayant refusé de s'en charger, vu la difficulté de réussir avec le seul secours de la médaille frappée par les Anglais, M. Lemoine se prêta de la meilleure grâce du monde, à aider un jeune peintre, par un médaillon en grand qu'il eut la bonté de faire, très-ressemblant à la petite médaille.

---

[1] Montesquieu ne s'étoit jamais soucié de se faire peindre; et ce ne fut qu'après des difficultés infinies qu'il accorda aux instances de l'abbé de Guasco, qui étoit à Bordeaux avec lui, de se laisser tirer par un peintre italien qui passoit par cette ville en revenant d'Espagne. Cet ami posséda ce portrait, qui est assez ressemblant, et le seul qui existe, fait d'après nature. Il m'a dit que le peintre assuroit n'avoir jamais peint un homme dont la physionomie changeât tant d'un moment à l'autre, et qui eût si peu de patience à prêter son visage.

Or M. Lemoine, ayant eu une fois dans sa tête la figure de mon père, sera plus en état qu'un autre de la rendre dans un buste de marbre; et comme il a gardé le modèle de ce qu'il a fait, et qu'il l'a fait voir à plusieurs personnes qui ont connu mon père, et lui ont fait remarquer les défauts qui étoient restés dans ses essais, c'est encore une raison de plus pour le faire réussir dans un ouvrage de conséquence.

SECONDAT DE MONTESQUIEU.

De Bordeaux, le 25 mars 1755.

LETTRE LXXI.

FRAGMENT D'UNE LETTRE AU MÊME.

Je vois que vous n'avez point reçu la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire de Paris, dans laquelle je vous parlois amplement du buste de l'auteur de l'*Esprit des Lois*. M. le prince de Beauvau, ayant été nommé commandant de la Guienne en 1765, parut désirer une place à l'académie de Bordeaux; sur-le-champ elle lui fut offerte, et il l'accepta : il pria l'académie d'agréer qu'il fît faire un buste en marbre de l'auteur de l'*Es-*

prit des Lois, pour être placé dans la salle de ses assemblées; cela fut agréé avec beaucoup de reconnoissance. M. Lemoine travaille à ce buste, et il sera bientôt achevé. Si monseigneur Cerati et M. le marquis Niccolini pouvoient désirer d'être associés étrangers de l'ccadémie de Bordeaux, je me ferois gloire de les proposer par principe d'estime et de reconnoissanee. Je sais qu'il y a mille choses à en dire; mon père ne me parloit d'eux qu'avec des sentiments les plus vifs de respect et d'amitié : mais, comme je n'ai pas bien retenu tout ce qu'il m'en disoit, je parlerai mieux d'après ce que vous m'en écrirez; et, comme ancien membre de notre académie, vous devez vous intéresser à sa gloire.

SECONDAT DE MONTESQUIEU.

De Bordeaux, le....

LETTRE LXXII.

AU CHEVALIER D'AYDIES.

Vous êtes adorable, mon cher chevalier; votre amitié est précieuse comme l'or, et je vais m'arranger pour être à Paris avant le départ de cet homme qui distribue la lu-

mière. Mais vous serez à Plombières, et je serai malheureux de jouer aux barres. Je suis bien charmé de la conversation que vous avez eue : je ne crains jamais rien là où vous êtes. M. de Fontenelle a toujours eu cette qualité bien excellente pour un homme tel que lui : il loue les autres sans peine.

De la Brède, 1748.

LETTRE LXXIII.

AU MÊME.

Donc, si j'avois fait l'*Esprit des Lois*, j'aurois acquis l'estime de mon cher chevalier, il m'en aimeroit davantage : pourquoi donc ne pas faire l'*Esprit des Lois?* J'ai toute ma vie désiré de lui plaire; c'est pour cela que je lui ai donné une permission générale de faire les honneurs de mon imbécillité. Je vois que l'auteur de cet ouvrage doit consentir à perdre l'estime de M. Daube. Votre lettre est une lettre charmante ; je croyois, en la lisant, vous entendre parler.

De Bordeaux, le [illegible] janvier 1749.

LETTRE LXXIV.

AU MÊME.

Je suis bien rassuré par vous, mon cher chevalier, sur le succès de l'*Esprit des Lois* à Paris; on me mande des choses fort agréables d'Italie, je ne sais rien des autres pays [1].

Pourquoi les gens d'affaires se regardent-ils comme attaqués? J'ai dit que les chevaliers à Rome, qui faisoient beaucoup mieux leurs affaires que vous autres chevaliers ne faites ici les vôtres, avoient perdu cette république; et je ne l'ai pas dit, mais démontré. Pourquoi prennent-ils là-dedans une part que je ne leur donne pas?

De Bordeaux, le 24 février 1749.

LETTRE LXXV.

AU MÊME.

Mon cher chevalier, il y a ici une grande stérilité en fait de nouvelles. Je ne puis vous

[1] Frédéric II disoit à Hertzberg que Montesquieu ni Tacite ne pourroient jamais être traduits en allemand. (*Vie de Frédéric II*, tome II, page 68, édit. de 1792.)

dire autre chose, si ce n'est que les opéras et comédies de madame de Pompadour vont commencer, et qu'ainsi M. le duc de La Vallière va être un des premiers hommes de son siècle; et, comme on ne parle ici que de comédies et de bals, Voltaire jouit d'une faveur particulière; et on prétend que le jour qu'il doit donner son *Catilina*, au lieu de donner un *Catilina*, il donnera une *Electre*. J'y consens. Adieu, mon cher chevalier.

De Paris, le 24 novembre 1749.

LETTRE LXXVI.

AU MÊME.

Vous êtes, mon cher chevalier, mes éternelles amours, et il n'y a en moi d'inconstance que parce que tantôt j'aime votre esprit, tantôt j'aime votre cœur. Quant à ce pays-ci, nous sommes tous.... Le riche fait pitié, le pauvre fait verser des larmes, et tout cela avec le découragement qu'on a dans une ville assiégée. Pour moi, qui ne connois d'autre bien que l'épaisseur des murs de mon château, j'y reste, je rêve à la Suisse, et je vous aime.

De la Brède, le 1er juin 1751.

LETTRE LXXVII.

AU MÊME.

Mon cher chevalier, vous n'avez pas dit à vos nièces à quel point celui que vous leur proposez est délabré et peu propre à remplir les grandes vues que vous avez. Je me souviens d'une pièce de vers où il y avoit,

J'ai soixante ans, c'est trop peu pour vos charmes.

Sylva disoit fort bien : « Il n'y a rien de si « difficile que de faire l'amour avec de l'es« prit »; et moi, je dis qu'il est très-difficile de faire l'amour avec le cœur et avec l'esprit. Mais ceci est trop relevé pour un pauvre chasseur devant Dieu : ainsi je ne vous parlerai que de notre misère, qui est extrême, et telle, qu'il me semble qu'il vaut mieux s'ennuyer que de se divertir devant des misérables. Je ne sais, ma foi, à quoi tout cela aboutira; mais je sais que tous les lendemains sont pires, et que cela vise à la dépopulation. Nous serons *dépopulés*, mon cher chevalier, et peut-être passerons-nous devant les autres.

Vous chassez, et je plante des arbres et

je défriche des landes. Il faut s'amuser comme on peut. Adieu.

De Bordeaux, le 2 janvier 1752.

LETTRE LXXVIII.

AU MÊME.

Je voudrois bien, mon cher chevalier, que vous fussiez ici; vous nous manquez tous les jours. A présent que je vieillis à vue d'œil, et surtout à la vue de mon œil, je me retire, pour ainsi dire, dans mes amis. Bulkeley est au comble de ses vœux; son fils pour lequel il est aussi sot que tous les pères, vient d'avoir son régiment. M. Pelham, qui étoit à peu près le premier ministre d'Angleterre, est mort. C'étoit un ministre honnête homme, de l'aveu de tout le monde; il étoit désintéressé et pacifique : il vouloit payer les dettes de la nation; mais il n'avoit qu'une vie, et il en faut plusieurs pour ces entreprises-là. J'allai voir hier une tragédie nouvelle, *les Troyennes*. La pièce est assez mal faite. Le sujet en est beau, comme vous savez : c'est à peu près celui qu'avoit traité Sénèque. Il y a de très-beaux et de très-grands

morceaux, un quatrième acte très-beau, et le commencement du cinquième aussi. Ulysse dit d'un ami de Priam qui avoit sauvé Astyanax :

Les rois seroient des dieux sur le trône affermis,
S'ils ne donnoient leurs cœurs qu'à de pareils amis.

Je ne vous dirai point quand finira l'affaire du parlement, ou plutôt l'affaire des parlements. Tout cela s'embrouille, et ne se dénoue pas.

J'arrive de Pontchartrain avec madame d'Aiguillon, où j'ai passé huit jours très-agréables. Le maître [1] de la maison a une gaicté et une fécondité qui n'a point de pareille. Il voit tout, il lit tout, il rit de tout, il est content de tout, il s'occupe de tout. C'est l'homme du monde que j'envie davantage : il a un caractère unique. Adieu, mon cher chevalier.

Le 12 mars 1754.

---

[1] M. de Maurepas.

LETTRE LXXIX.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO.

Je suis bien étonné, mon cher ami, du procédé de la Geoffrin. Je ne m'attendois pas à ce trait malhonnête de sa part contre un ami que j'estime, que je chéris, et dont elle me doit la connoissance. Je me reproche de ne vous avoir pas prévenu de ne plus aller chez elle. Où est l'hospitalité? où est la morale? quels sont les gens de lettres qui seront en sûreté dans cette maison, si l'on y dépend ainsi du caprice? Elle n'a rien à vous reprocher, j'en suis sûr; ce qu'elle a dit de vous ne sont que des sottises, qu'il ne vaut pas la peine de vous rendre. Après tout, qu'est-ce que tout cela vous fait? elle ne donne pas le ton dans Paris, et il ne peut y avoir que quelques esprits rampants et subalternes, et quelques caillettes, qui daignent modeler leur façon de penser sur la sienne. Vous êtes connu dans la bonne compagnie, vous y avez fait vos preuves depuis long-temps; vous tomberez toujours sur vos pieds. Voyez

la duchesse d'Aiguillon; elle ne pense pas d'après les autres. Voyez nos amis du Marais [1]; et je suis persuadé que vous ne trouverez point de changement dans leur façon de penser et d'agir à votre égard. Nous nous verrons bientôt, et nous parlerons de cette affaire; elle ne vaut pas la peine que vous vous chagriniez.

De la Brède, le 8 décembre 1754.

LETTRE LXXX.

AU MÊME.

Que voulez-vous que je vous dise, mon cher ami? je ne veux pas vous porter à la vengeance, mais vous êtes dans le cas de la défense naturelle. Je suis véritablement indigné contre le trait malhonnête de cette femme; mais rien ne m'étonne. Si vous saviez les tours que j'ai essuyés moi-même plus d'une fois, vous seriez moins surpris, et peut-être moins piqué. Votre réputation est faite; les honnêtes gens ne vous la contesteront jamais. Tout le monde n'a pas fait ses preuves comme vous: vous ne devez votre place à l'Académie qu'à des triomphes

[1] M. de Trudaine.

réitérés. Une femme capricieuse ne sauroit vous ravir tout ce que les gens de mérite de Paris, tout ce que les autres nations vous accordent. Ne vous faites point des chimères; vos observations sur la prétendue différence du traitement sont peut-être l'effet de votre découragement. Que vous soyez encore ou que vous ne soyez plus des nôtres, les honnêtes gens, les gens de lettres sont de toutes les nations, et tous les honnêtes gens de toutes les nations sont leurs compatriotes. Vous étiez bien reçu et aimé de nous lorsque nous étions en guerre contre votre pays : pourquoi fausserions-nous la paix à votre égard? Allez votre train : vous nous connoissez, et savez qu'il y a souvent plus d'étourderie ou de précipitation de jugement que de méchanceté dans notre fait; vous connoissez aussi ceux sur qui vous pouvez compter. Ne vous souciez pas d'une femme acariâtre, des caillettes et des âmes basses. Je vous défends bien positivement à présent d'aller chanter matines à Tournai avant que j'arrive à Paris : il ne faut point avoir le cœur plein d'amertume pour louer Dieu. Quand je serai à Paris, j'espère que nous éclaircirons toute cette affaire, et que

nous connoîtrons la source de cette tracasserie [1]. Vous êtes un pyrrhonien, si vous doutez de mon voyage : nous nous verrons plus tôt que vous ne croyez. Mon fils [2], qui est à Clérac, a bien mal aux yeux; nous serons peut-être trois aveugles, vous, lui et moi. Nous renouvellerons *la danse des aveugles* [3] pour nous consoler. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Bordeaux, le 25 décembre 1754.

---

[1] Il est difficile de connoître les motifs réels de la rupture entre Guasco et madame Geoffrin. Ce qui paroît le plus probable, c'est qu'elle étoit blessée de n'avoir pas été nommée dans la *Vie du prince Cantemir*, et de ce que Guasco ne lui avoit pas amené le marquis de Saint-Germain, ambassadeur de Sardaigne. Il paroît qu'elle avoit poussé assez loin sa petite vengeance; car elle l'avoit accusé d'être un espion de Vienne et de Turin, et de quelques mauvais procédés dont Montesquieu le justifie. Mais peu importe à la postérité, hors la bonté d'un ami tel que Montesquieu.

[2] Le baron de Secondat, fils de Montesquieu, est mort à Bordeaux en 1795. Il avoit paisiblement cultivé les lettres toute sa vie. Il n'a eu qu'un fils.

[3] Pièce de vers de Michaut, poëte contemporain de Louis XI.

LETTRE LXXXI.

AU MÊME,

A TOURNAI.

Je n'ai rien négligé, mon cher ami, pour découvrir d'où est partie la bêtise qu'on a fait courir sur votre compte : mais je n'ai réussi qu'à vérifier qu'on l'a dite, sans en déterrer la source. Je ne jurerois pas que vous ayez eu tort de la soupçonner sortie de la boutique près de l'Assomption. Quand on a un grand tort, il n'est pas étonnant qu'on cherche à l'excuser par toutes sortes de voies. Des tracasseries on va jusqu'aux horreurs. Madame Geoffrin est venue chez moi, à ce qu'il m'a paru pour me sonder; elle n'a pas manqué de vous mettre sur le tapis d'un air moqueur : mais j'ai coupé court en lui faisant sentir combien j'étois choqué de son procédé à l'égard d'un ami qu'elle sait bien que j'aime et que j'estime. Elle a été un peu surprise : notre conversation n'a pas été longue, et je me propose bien de rompre avec elle [1]. Je ne la croyois

[1] On sait de bonne part qu'il dit à quelqu'un qu'il étoit si indigné, qu'il ne mettroit plus les pieds chez

pas capable de tant de méchanceté et de noirceur. Madame d'Aiguillon est aussi choquée que moi de tout ceci : elle a péroré, avec la vivacité que vous lui connoissez, contre la futilité du soupçon de l'espionnage politique, et le ridicule de cette prétendue découverte; elle n'a pas manqué de relever que vous aviez vécu parmi nous pendant toute la guerre, sans avoir jamais donné lieu de vous soupçonner, et qu'il n'y a nulle occasion de le faire dans le temps que nous sommes en pleine paix avec les pays auxquels vous tenez. Une conjecture, jetée en passant à l'occasion de votre voyage à Vienne, et de vos engagements en Flandre, a pu aisément prendre corps en passant d'une bouche à l'autre; et la malignité en a sans doute profité. Ce qui m'a le plus scandalisé en tout cela, c'est la conduite de quelques-uns de vos confrères. Mais, mon cher abbé, il y a de petits esprits et des âmes viles partout, même parmi les gens de let-

elle; ce qui ne fut malheureusement que trop vrai, puisqu'il tomba malade quelques jours après, et mourut à Paris, d'une fièvre maligne qui l'enleva en peu de jours. Il est sûr que cette rupture eût été en même temps l'apologie et la vengeance la plus complète de son ami.

tres, même dans les sociétés littéraires. Mais enfin vous ne devez votre place qu'à vos succès.

Au reste, puisque vous voilà en repos, profitez de votre loisir pour mettre vos dissertations en état de paroître, ainsi que votre *Histoire de Clément V*, que nous attendons toujours à Bordeaux avec empressement. Le plaisir de chanter au chœur ne doit pas vous faire perdre le goût des plaisirs littéraires.

Quelques mois d'absence feront tomber tous les bruits ridicules, et vous serez à Paris aussi bien que vous y étiez avant cette tracasserie de femmelette. Je vous somme de votre parole pour le voyage de la Brède après votre résidence; je calcule que ce sera pour le mois d'août. Votre départ me laisse un grand vide; et je sens combien vous me manquez. N'oubliez pas mon trèfle, vos prairies et vos mûriers de Gascogne. Je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le... janvier 1755.

LETTRE LXXXII [1].

A M. DE MAUPERTUIS.

L'Anti-Lucrèce du cardinal de Polignac paroît, et il a eu grand succès. C'est un enfant qui ressemble à son père. Il décrit agréablement et avec grâce: mais il décrit tout, et s'amuse partout. J'aurois voulu qu'on en eût retranché deux mille vers. Mais ces deux mille vers étoient l'objet du culte de..... comme les autres; et on a mis à la tête de cela des gens qui connoissoient le latin de l'*Enéide*, mais qui ne connoissoient pas l'*Enéide*. Vous me dites de vous aimer, et vous savez que je ne puis faire autre chose.

LETTRE LXXXIII [2].

A HELVÉTIUS.

Mon cher, l'affaire s'est faite, et de la meilleure grâce du monde. Je crains que

[1] Tirée de l'éloge de Montesquieu par Maupertuis, au tome III de ses Œuvres.

[2] Cette lettre, qui ne se trouve dans aucune des édi-

vous n'ayez eu quelque peine là-dessus; et je ne voudrois donner aucune peine à mon cher Helvétius; mais je suis bien aise de vous remercier des marques de votre amitié. Je vous déclare, de plus, que je ne vous ferai plus de compliments; et, au lieu de compliments qui cachent ordinairement les sentiments qui ne sont pas, mes sentiments cacheront toujours mes compliments. Faites mes compliments, non compliments, à notre ami Saurin. J'ai usurpé sur lui, je ne sais comment, le titre d'ami, et me suis venu fourrer en tiers. Si vous autres me chassez, je reviendrai; *tamen usque recurret*. A l'égard de ce qu'on peut reprocher, il en est comme des vers de Crébillon : tout cela a été fait quinze ou vingt ans auparavant. Je suis admirateur sincère de *Catilina,* et je ne sais comment cette pièce m'inspire du respect. La lecture m'a tellement ravi, que j'ai été jusqu'au cinquième acte sans y trouver un seul défaut, ou du moins sans le sentir. Je crois bien qu'il y en a beaucoup, puisque le public y en trouve beaucoup; et de plus, je

---

tions précédentes, est tirée de l'*Almanach littéraire* de l'année 1783.

n'ai pas de grandes connoissances sur les choses du théâtre. De plus, il y a des cœurs qui sont faits pour certains genres de dramatique; le mien, en particulier, est fait pour celui de Crébillon : et, comme dans ma jeunesse je devins fou de *Rhadamiste*, j'irai aux Petites-Maison pour *Catilina*. Jugez si j'ai eu du plaisir quand je vous ai entendu dire que vous trouviez le caractère de *Catilina* peut-être le plus beau qu'il y eût au théâtre. En un mot, je ne prétends point donner mon opinion pour les autres. Quand un sultan est dans son sérail, va-t-il choisir la plus belle? Non. Il dit : Je l'aime, je la prends. Voilà comme décide ce grand personnage. Mon cher Helvétius, je ne sais point si vous êtes autant au-dessus des autres que je le sens; mais je sens que vous êtes au-dessus des autres, et moi je suis au-dessus de vous pour l'amitié.

LETTRE LXXXIV [1].

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Je vous avois promis, Madame, de vous écrire : mais que vous manderai-je dont vous puissiez vous soucier? Je vous offre tous les regrets que j'ai de ne plus vous voir. A présent que je n'ai que des objets tristes, je m'occupe à lire des romans; quand je serai plus heureux, je lirai de vieilles chroniques pour tempérer les biens et les maux : mais je sens qu'il n'y a pas de lectures qui puissent remplacer un quart d'heure de ces soupers qui faisoient mes délices. Je vous prie de parler de moi à madame du Châtel. J'apprends que les requêtes du Palais n'ont pas été favorables à madame de Stainville; dites-lui combien je suis sensible à tout ce qui la touche, et cette personne charmante qui n'aura jamais de rivale aux yeux de personne que madame sa mère. Parlez aussi de moi à ce président qui me touche comme les Grâces, et m'instruit comme Machiavel,

[1] Cette Lettre et les suivantes sont tirées de la *Correspondance inédite de madame du Deffand.*

qui ne se soucie point de moi, parce qu'il se soucie de tout le monde, et dont j'espère toujours d'acquérir l'estime, sans jamais pouvoir espérer les sentiments. Je n'aurois jamais fini si je voulois suivre cette phrase; mais c'est assez le désobliger pour le mal que je lui veux.

Je n'entends ici parler que de vignes, de misère et de procès, et je suis heureusement assez sot pour m'accuser de tout cela, c'est-à-dire, pour m'y intéresser. Mais je ne songe pas que je vous ennuie à la mort, et que la chose du monde qui vous fait le plus de mal, c'est l'ennui; et je ne dois pas vous tuer, comme font les Italiens, par une lettre.

Je vous supplie, Madame, d'agréer mon respect.

De la Brède, le 15 juin 1741.

LETTRE LXXXV.

A LA MÊME.

Vous vous moquez de moi: ce n'est pas le premier président que je crains, c'est le président; ce n'est pas celui qui croit dire tout ce que vous voulez, c'est celui qui dit tout

ce qu'il veut. J'aime bien ce que vous dites, que vous n'avez suivi vos compagnes que pour tuer le temps, et que vous n'avez jamais tant trouvé qu'il le mérite de l'être. Eh bien! soit, tuons-le; mais je le connois, il reviendra nous faire enrager. Je suis enchanté que vous ayez fait mon apologie : vous me couvrirez de votre égide, et, ce qui sera singulier, les Grâces y seront peintes. Je vous demande en grâce de me l'envoyer par le premier courrier avec une lettre de vous, s'il se peut.

Le chevalier d'Aydies m'a mandé qu'il avoit gagné son procès. Le père bénédictin dont je savois si bien le nom, et que j'ai oublié, n'avoit donc évité des coups de pied dans le ventre que pour tomber dans l'infamie de perdre un procès avec lequel il tuoit le temps et le chevalier. Je vous prie, Madame, de vouloir bien parler de moi : c'est au chevalier. Je vous prie de parler aussi de moi à madame du Châtel. Je lui sais bon gré de vous avoir inspiré de me communiquer le secret. Mais, pourquoi dis-je que je lui sais bon gré de cela? je lui sais bon gré de tout. L'abbé de Guasco me barbouille toute cette histoire : il me dit que c'est M. de

Révol, conseiller au parlement, qui a donné le manuscrit, qui est, dit-il, très-savant. C'est depuis qu'il a une dignité dans le chapitre de Tournai qu'il ne sait ce qu'il dit. Je vous prie, Madame, de vouloir bien remercier M. d'Alembert de la mention qu'il a faite de moi dans sa Préface. Je lui dois encore un remercîment pour avoir fait cette Préface si belle : je la lirai à mon arrivée à Bordeaux. Agréez, je vous prie, etc.

De Clérac, le 15 juillet 1741.

LETTRE LXXXVII.

A LA MÊME.

Vous dites, Madame, que rien n'est heureux, depuis l'ange jusqu'à l'huître : il faut distinguer. Les séraphins ne sont point heureux, ils sont trop sublimes : ils sont comme Voltaire et Maupertuis, et je suis persuadé qu'ils se font là-haut de mauvaises affaires; mais vous ne pouvez douter que les chérubins ne soient très-heureux. L'huître n'est pas si malheureuse que nous, on l'avale sans qu'elle s'en doute; mais pour nous, on vient nous dire que nous allons être ava-

lés, et on nous fait toucher au doigt et à l'œil que nous serons digérés éternellement. Je pourrois parler à vous qui êtes gourmande de ces créatures qui ont trois estomacs : ce seroit bien le diable si dans ces trois il n'y en avoit pas de bons. Je reviens à l'huître : elle est malheureuse quand quelque longue maladie fait qu'elle devient perle : c'est précisément le bonheur de l'ambition. On n'est pas mieux quand on est huître verte ; ce n'est pas seulement un mauvais fond de teint, c'est un corps mal constitué.

Vous dites que je n'ai point écrit à madame la duchesse de Mirepoix ; j'en ai découvert deux raisons : c'est qu'elle est malade, et qu'elle est dans les embarras de la cour. A l'égard de d'Alembert, j'ai plus d'envie que lui, et autant d'envie que vous de le voir de l'Académie ; car je suis le chevalier de l'ordre du mérite. Il est vrai qu'à la dernière élection il y eut quelque espèce de composition faite qui barbouille un peu l'élection prochaine ; mais je vous parlerai de tout cela à mon retour, qui sera vers le 15 ou la fin de novembre. Je suis pourtant bien ici ; mais les hommes ne quittent-ils pas sans

cesse les lieux où ils savent qu'ils sont bien, pour ceux où ils espèrent d'être mieux! J'irai vous marquer ma reconnoissance des choses charmantes que vous nous dites toujours, et qui nous plaisent toujours plus qu'à vous. Je vous félicite d'être chez madame de Betz. Nous sommes dans des maisons de même goût; car je me trouve au milieu des bois que j'ai semés et de ceux que j'ai envoyés aux airs. Je vous prie de vouloir bien faire mes compliments aux maîtres de la maison, et d'agréer, Madame, le respect et l'amitié la plus tendre.

De la Brède, le 12 septembre 1741.

LETTRE LXXXVII.

A LA MÊME.

Bon cela : le chevalier de Laurency, je l'adorerois s'il ne venoit pas de si bonne heure; mais je vois que vous êtes arrivée à un point de perfection que cela ne vous fait rien. Je suis ravi, Madame, d'apprendre que vous avez de la gaieté : vous en aviez assez pour nous. J'ai, je vous assure, un grand désir de

vous revoir. Voilà bien des changements de place : ce sont les quatre-coins.

J'ai reçu une lettre de madame la duchesse de Mirepoix. J'ai cru quelque temps qu'elle me querelleroit de ce qu'elle ne m'avoit pas fait réponse. Madame, je voudrois être à Paris, être votre philosophe et ne l'être point, vous chercher, marcher à votre suite et vous voir beaucoup. J'ai l'honneur, Madame, de vous présenter mes respects.

De la Brède, le 12 août 1742.

LETTRE LXXXVIII.

A LA MÊME.

Je commence par votre apostille. Vous dites que vous êtes aveugle! Ne voyez-vous pas que nous étions autrefois, vous et moi, de petits esprits rebelles qui furent condamnés aux ténèbres? Ce qui doit nous consoler, c'est que ceux qui voient clair ne sont pas pour cela lumineux. Je suis bien aise que vous vous accommodiez du savant Bailly : si vous pouvez gagner ce point, que vous ne l'amusiez pas trop, vous êtes bien ;

et quand cela ira trop loin, vous pourrez l'envoyer à Chaulnes.

Je ferai sur la place de l'Académie ce que voudront madame de Mirepoix, d'Alembert et vous; mais je ne vous réponds pas de M. de Saint-Maur : car jamais homme n'a tant été à lui, que lui. Je suis bien aise que ma défense ait plu à M. Le Monnier. Je sens que ce qui y plaît est de voir, non pas mettre les vénérables théologiens à terre, mais de les y voir couler doucement.

Il est très-singulier qu'une dame qui a un mercredi n'ait point de nouvelles. Je m'en passerai. Je suis ici accablé d'affaires; mon frère est mort. Je ne lis pas un livre, je me promène beaucoup, je pense souvent à vous, je vous aime. Je vous présente mes respects.

De la Brède, le 13 septembre 1742.

LETTRE LXXXIX.

A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Je voudrois bien, Monsieur mon illustre confrère, donner trois ou quatre livres de l'*Esprit des Lois* pour savoir écrire une

lettre comme la vôtre; et, pour vos sentiments d'estime, je vous en rends bien d'admiration. Vous donnez la vie à mon âme qui est languissante et morte, et qui ne sait plus que se reposer. Avoir pu vous amuser à Compiègne, c'est pour moi la vraie gloire. Mon cher président, permettez-moi de vous aimer, permettez-moi de me souvenir des charmes de votre société, comme on se souvient des lieux que l'on a vus dans sa jeunesse, et dont on dit : J'étois heureux alors! Vous faites des lectures sérieuses à la cour, et la cour ne perd rien de vos agréments; et moi, qui n'ai rien à faire, je ne puis me résoudre à faire quelque chose. J'ai toujours senti cela : moins on travaille, moins on a de force pour travailler. Vous êtes dans le pays des chargements; ici, autour de nous, tout est immobile. La marine, les affaires étrangères, les finances, tout nous semble la même chose : il est vrai que nous n'avons point une grande finesse dans le tact. J'apprends que nous avons eu à Bordeaux plusieurs conseillers au parlement de Paris, qui, depuis le rappel, sont venus admirer les beautés de notre ville, outre qu'une ville où l'on n'est point exilé est plus belle qu'une

autre. Mon cher président, je vous aimerai toute ma vie.

De la Brède, le 11 août 1744.

LETTRE XC.

A D'ALEMBERT.

Vous prenez le bon parti; en fait d'huître on ne peut faire mieux. Dites, je vous prie, à madame du Deffand, que, si je continue à écrire sur la philosophie, elle seroit ma *marquise*. Vous avez beau vous défendre de l'Académie, nous avons des matérialistes aussi; témoin l'abbé d'Olivet, qui pèse au centre et à la circonférence; au lieu que vous, vous ne pesez point du tout. Vous m'avez donné de grands plaisirs. J'ai lu et relu votre Discours préliminaire : c'est une chose forte, c'est une chose charmante, c'est une chose précise, plus de pensées que de mots, du sentiment comme des pensées, et je ne finirois point.

Quant à mon introduction dans l'*Encyclopédie*, c'est un beau palais où je serois bien glorieux de mettre les pieds; mais pour les deux articles *Démocratie* et *Despotisme*,

je ne voudrois pas prendre ceux-là; j'ai tiré, sur ces articles, de mon cerveau tout ce qui y étoit. L'esprit que j'ai est un moule : on n'en tire jamais que les mêmes portraits : ainsi je ne vous dirois que ce que j'ai dit; et peut-être plus mal que je ne l'ai dit. Ainsi, si vous voulez de moi, laissez à mon esprit le choix de quelques articles; et, si vous voulez ce choix, ce sera chez madame du Deffand avec du marasquin. Le père Castel dit qu'il ne peut pas se corriger, parce qu'en corrigeant son ouvrage il en fait un autre; et moi je ne puis pas me corriger, parce que je chante toujours la même chose. Il me vient dans l'esprit que je pourrois prendre peut-être l'article *Goût*, et je prouverai bien que *difficile est propriè communia dicere*.

Adieu, Monsieur; agréez, je vous prie, les sentiments de la plus tendre amitié.

De Bordeaux, le 16 novembre 1753.

FIN DES LETTRES FAMILIÈRES ET DU SECOND VOLUME.

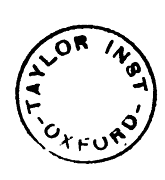


TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

LETTRES FAMILIÈRES.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

Imp. de Laurens aîné.



